AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

EDITION GENERALE
58e ANNEE — Numéro 17,522

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3364 L 1 JANV 65

Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Neige cessant vers le milieu de la matinée, puis nuageux avec périodes ensoleillées au cours de l'après-midi. Devenant plus froid. Samedi, se couvrant, puis neige. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec : 30 et 15.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 18
Finance, page 8
Sport, pages 14—15—16
Spectacles, T.V., page 11

QUEBEC — VENDREDI, 26 NOVEMBRE 1965

● PARC MONTMORENCY — Le parc Montmorency est divisé en trois sections. D'abord la section est, au bas des chutes Montmorency où se trouve déjà un parc de stationnement construit par le ministère de la Voirie de la province. Les plans prévoient la construction d'un kiosque de renseignements, de toilettes publiques, d'une allée le long d'une digue, d'un belvédère sur le rocher appelé "Dos de cheval", où les touristes pourront contempler les chutes du point le plus impressionnant. Enfin, l'aménagement comprend aussi le nettoyage des sous-bois. Dans la section est, en haut des chutes, où l'on pénétrera par une entrée donnant sur la route de Boischatel, on construira un chemin panoramique longeant le promontoire avec emplacements pour pique-niques, parc de stationnement et belvédère à la tête des chutes. Il y aura aussi un chemin conduisant à une maison historique et encerclant le site présumé de la bataille de 1759, l'un des hauts faits d'armes de l'histoire de la Nouvelle-France. La troisième section, ou section ouest, aura une entrée publique, un parc ne stationnement, un belvédère, un poste de garde et deux terrains de pique-niques, l'un en haut et l'autre en bas des chutes. Une passerelle reliera les sections ouest et est.

LA SESSION DEBUTERA LE 25 JANVIER 1966

M. Lesage proposera la formation d'un comité qui aura à étudier le problème de l'assurance-santé

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé, hier, que la sixième session de la 27ième Législature du Québec débutera le 25 janvier 1966.

Il a précisé que la convocation de la Législature à cette date-ci, permettra sans doute, à tous ceux qui peuvent y être intéressés, de présenter dans les délais prescrits par les règlements de l'Assemblée législative, soit dans les trois semaines précédant le 25 janvier, les projets de législation d'intérêt privé qu'ils se proposent de soumettre.

Et le Premier ministre ajoute : "Etant donné le temps qui s'écoulera d'ici la date de l'ouverture de la session, nous sommes, je crois, justifiés de déclarer qu'aucun délai additionnel ne sera accordé.

A la question à savoir s'il s'agira d'une grosse session au sens du nombre des projets de lois, le Premier ministre a répondu "Définitivement !" Il ajoute cependant qu'il ne parle qu'au sens des lois qu'il doit présenter, et qu'il ignore ce qu'en pensent les autres.

Il annonce par la même occasion que c'est son intention, dès l'ouverture de la session, de faire revivre les bills privés présentés par des corps professionnels lors de la dernière session, bills qui avaient été laissé en plan par la prorogation des Chambres le 8 août dernier.

Relativement à la pratique de la chiropraxie, le Premier ministre ne donne aucun détail quant à ses intentions, mais il dit que s'il y a projet de loi, ce sera un bill du gouvernement.

ASSURANCE-SANTE

Comme il l'a déjà annoncé à plusieurs reprises, le Premier ministre dit qu'il proposera, dès le début de la session, la formation d'un Comité conjoint du Conseil législatif et de l'Assemblée législative qui étudiera le problème de l'assurance-sants et qui sans doute, dit-il, fera ses recommandations aux deux Chambres. Le Premier ministre invite avec insistance toutes les personnes et tous les organismes intéressés à la question à présenter leurs vues dans un mémoire qu'ils pourront adresser au Greffier de l'Assemblée législative. Il serait important, croit M. Lesage, que tous les mémoires soient déposés avant la fin de janvier.

Les mémoires devront être présentés en 50 copies, en anglais ou en français. Chaque mémoire devrait comporter : a) un résumé du contenu du mémoire; b) des paragraphes numérotés; c) une liste des recommandations; d) une table des matières.

Sujet à la décision du Comité, la personne ou l'organisme présentant un mémoire pourra se faire entendre et faire une courte présentation, répondre aux questions des membres du Comité, etc. Les dates d'audition seront sans doute fixées par le Comité conjoint de l'Assemblée législative et du Conseil législatif et le secrétaire de ce Comité avisera les intéressés.

Si le Premier ministre fait de telles suggestions pour la forme de la présentation des mémoires, c'est qu'on a eu beaucoup de demandes au ministère de la aSnté, au ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, ainsi qu'au Bureau du Premier ministre, concernant la formule à utiliser.

Le Premier minstre sait que des organismes ont déjà préparé leur mémoire. Ainsi, il pense à un corps professionnel qu'il ne nomme pas, mais qui aurait préparé un mémoire "très bien fait" de l'avis de M. Lesage.

Hier matin, la Chambre de Commerce de la Province de Québec rencontrait M. Lesage et parmi les recommandations formulées, il s'en trouvait une au sujet de l'établissement d'un plan d'assurance-santé. Le Premier ministre a invité l'organisme à présenter ses recommandations au comité qui sera formé à la prochaine session.

Pour être bien compris, le Premier ministre explique qu'il "proposera" la formation d'un comité et qu'une fois formé le comité établira ses propres règles pour la procédure. Le gouvernement s'est déjà prononcé en faveur du principe d'un plan d'assurance-santé, mais il n'a "en aucune façon pris à l'avance de décision" avant que toute la question soit étudiée par le comité. Le comité sera donc libre de faire les recommandations qu'il voudra, à la lumière des informations et de la preuve qu'il aura accumulés.

A un journaliste equi le questionne, le Premier ministre dit que dès que le comité aura été formé, on suivra la règle de toujours et le sujet ne pourra plus être discuté en Chambre.

Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Nomination de M. Lacoste

OTTAWA (P.C.) — M. Paul Lacoste, co-secrétaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a été nommé membre de la Commission hier au poste laissé vacant par le départ de M. Jean Marchand.

C'est le premier ministre Pearson qui a fait part de la nouvelle. M. Lacoste est avocat et âgé de 42 ans. Il est chargé de cours à l'université de Montréal et a écrit plusieurs articles sur les problèmes de l'éducation.

La nomination de M. Lacoste porte à 10 le nombre des membres de la Commission, dont quatre sont Canadiens français. Dans sa déclaration, M. Pearson n'a pas fait allusion à M. Marchand qui a abandonné son poste en septembre pour se porter candidat libéral aux élections du 8 novembre.

L'ancien président de la Confédération des syndicats nationaux a été élu député de Québec-ouest, défaisant le créditiste Lucien Plourde. De nombreuses rumeurs le donnent comme député ministrable.

Pour commémorer le centenaire de la Confédération

77 projets approuvés au Québec

"Le Québec est en avance sur toutes les autres provinces"

— Bona Arsenault

Par Roger Bruneau

Le Secrétaire Provincial, M. Bona Arsenault ministre responsable de l'approbation des projets d'édifices destinés à commémorer le centenaire de la confédération, a révélé hier dans une conférence de presse, que 77 projets, au coût global de $27,654 100. ont été approuvés pour différentes villes de la province.

Le coût de ces projets sera réparti comme suit: $11,667,-733.43 seront payés par le Gouvernement de Québec; $8,267,-666.51 seront payés par la Commission du Centenaire du fédéral et $7,718,700.06 seront payés par les promoteurs, soit les municipalités et autres corps administratifs.

Les trois principaux projets sont: le Conservatoire du Québec, estimé à $8,000,000 (y compris le terrain) dont $5,200,000 payés par le Québec et $2,800,-000 payés par le fédéral, la ville fournissant le terrain.

Le Parc Montmorency, dont l'aménagement coûtera $1,000,-000, le promoteur étant dans ce cas l'Hydro-Québec.

En troisième lieu, le Parc Dollard des Ormeaux dont le coût atteindra $2,750,000. et dont le promoteur est aussi l'Hydro-Québec.

Les projets régionaux, au nombre de 74 coûteront donc $15,904,100 dont $5,217,735.43 payés par le Québec, $4,217,-666.51 payés par la Commission du Centenaire et $6,468,700.06 par les promoteurs.

Chaque projet pourra comprendre plusieurs sections: piscine, centre récréatif, centre culturel, etc, de sorte que la compilation nous donne les chiffres suivants pour l'ensemble des projets:

21 amphithéâtres, salles de concerts et de spectacles; 40 bibliothèques municipales; 58 bureaux d'administration; 14 cafeteria et casse-croûte; 17 discothèques et cinémathèques; 22 galeries d'art et d'expositions; 19 gymnases; 14 musées, archives et reconstitutions de lieux historiques; 21 piscines intérieures de dimensions olympiques; 4 piscines extérieures situées sur les terrains d'un centre culturel et sportif; 13 salles d'artisanat; 20 salles de colloques et de conférences; 34 salles communautaires dont la plupart peuvent servir de salles de concerts; 25 salles de lecture pour les jeunes; 17 salles de lecture pour les adultes; 28 salles de projections cinématographiques et 55 studios de peinture, gravure, arts plastiques, sculpture, céramique, sciences naturelles, arts dramatiques, dessins, chant et musique.

UNE PRIMEUR

Ces détails sont contenus dans un magnifique cahier qui a été préparé sous les ordres de M. Bona Arsenault, en vue d'une conférence de tous les ministres provinciaux responsables des projets du centenaire à travers le Canada. Cette conférence aura lieu lundi et mardi prochain à Halifax.

Le cahier comporte une description de chacun des projets ainsi qu'une gravure illustrant la maquette ou le dessin de chacun de ces projets.

Cette publication sera déposée à la conférence de Halifax comme étant le mémoire du Québec. M. Arsenault a pensé de dévoiler le contenu du cahier à la population du Québec avant d'en faire part aux autres provinces.

TOUT EST PREVU

Le ministre a expliqué que tout a été prévu pour éviter que ces édifices deviennent plus tard des "éléphants blancs" pour les municipalités ou les promoteurs. Ainsi chaque municipalité intéressée a dû faire approuver son projet par la Commission municipale. Il est prévu aussi qu'un édifice ne pourra jamais être destiné à d'autres fins que celles annoncées au moment du projet, sans quoi ces édifices redeviendront propriétés de la province. On a aussi pris les dispositions, dans l'approbation des projets, pour que soient érigés non des édifices qu'on voit surgir habituellement (hôtel de ville, poste d'incendie, etc.) mais des édifices qu'on ne construit que peu dans nos municipalités.

Sur 400 projets présentés, 77 seulement ont été retenus. Aucun autre projet ne sera maintenant accepté, le programme étant complet.

Enfin, M. Arsenault dit que ces chiffres démontrent que le Québec est en avance sur toutes les autres provinces dans la réalisation de ces projets, ce qui confond des journaux de l'Ouest qui avaient prétendu le contraire.

Mentionnons que le premier ministre Jean Lesage a assisté à la conférence de presse de M. Arsenault.

Informations sur les projets du Centenaire dans la région de Québec en page 12

M. Bona Arsenault

HAUSSE DU PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS ?

VANCOUVER (P.C.) — Trois compagnies pétrolières ont annoncé hier, dans quelques heures, après avoir accepté la proposition gouvernementale visant à mettre fin à la grève des ouvriers du pétrole, que les augmentations consenties aux ouvriers se traduiront par une hausse des prix des produits pétroliers.

Les chefs syndicaux, qui s'attendent à ce que l'accord conclu hier dans leur province serve de base au règlement des négociations pour des conventions collectives dans toute l'industrie pétrolière, ont affirmé pour leur part qu'une augmentation des prix serait sans raison valable.

En effet, les sociétés Imperial Oil Co., Shell Canada Ltd. et Home Oil Co., ont publié des déclarations hier, affirmant que les augmentations de salaires se traduiraient par une pression sur les coûts à la consommation.

Mais M. J.-R. Duncan, directeur général du Syndicat des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques (CTC), a déclaré dans le courant de la journée d'hier "qu'une augmentation des prix des produits pétroliers est totalement injustifiée".

M. Duncan a fait valoir que les frais salariaux ne comptent que pour une partie infime du prix d'un gallon d'essence, deux ou trois cents peut-être.

Un gouvernement fédéral ferme pour contenir les tendances provincialistes (J. Robarts)

LONDRES (P.C.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a soutenu hier à Londres que le Canada a besoin d'un gouvernement fédéral ferme pour contenir les tendances provincialistes. Le premier ministre conservateur a déclaré dans un discours que le Canada devrait oublier les différends relevant de la politique partisane afin de permettre au gouvernement minoritaire de diriger le pays pendant au moins deux ans.

Il a reconnu au cours d'une conférence de presse qui a suivi que sa proposition de pacification vient en conflit avec les vues que le chef conservateur de l'opposition, M. John Diefenbaker, a du rôle de l'opposition.

M. Robarts, qui est âgé de 48 ans, a nié, à cette même conférence de presse, être en lice pour la direction nationale du parti conservateur laissant cependant entendre qu'il pourrait changer d'idée. Parlant à un déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce canadienne en Grande-Bretagne, M. Robarts a fait état de conflits d'intérêt entre les régions au Canada et a ajouté que des dangers pourront menacer le pays s'il n'y a pas de gouvernement central unifié et fort en mesure d'assumer directement la responsabilité du progrès et de promouvoir des programmes économiques à l'échelle du pays.

"Une fois que nous aurons permis aux provinces de mettre sur pied des empires nous serons en difficultés sur le plan national, a-t-il dit, en s'écartant de son texte.

DES COMPROMIS

M. Robarts a néanmoins prédit que le Canada résoudra ses problèmes d'unité nationale et de développement grâce à des compromis. Comme début, il considère qu'il n'y a rien de plus indiqué que de laisser de côté le fanatisme de parti.

"Les partis devront coopérer pour permettre au Parlement de diriger le pays pendant au moins deux ans", a-t-il dit.

Il sera possible de faire passer des mesures législatives à condition que les députés s'émancipent quelque peu de leur parti, a-t-il encore ajouté. Selon lui, le peuple canadien et notamment la population ontarienne, est disposé à travailler dans un tel sens.

Un journaliste lui ayant demandé à la conférence de presse si l'insistance qu'il mettait à parler de paix politique signifie qu'il n'est pas d'accord avec l'idée de M. Diefenbaker de faire montre de plus d'agressivité à l'endroit du gouvernement libéral, M. Robarts a répondu que l'interprétation n'était pas mauvaise.

Au sujet de la succession de M. Diefenbaker, advenant que celui-ci prenne sa retraite, M. Robarts a dit qu'il n'a pas l'intention de se présenter comme candidat.

Et si on lui demandait de prendre la direction du parti national ? A cette question, le premier ministre ontarien a répondu qu'il a beaucoup à faire comme chef du gouvernement ontarien et que de toute façon il est bien difficile de prendre une attitude absolument tranchée sur une situation qui ne saurait être réelle avant un certain temps.

RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD

Enquête sur la circulation dans le "grand Québec"

Tenir compte de l'emploi actuel et futur des routes du Québec afin de libérer davantage la Capitale

● De gauche à droite, sur la photo, nous remarquons M. Maurice Boutin, architecte; M. Paul-Emile Dubé qui présente la revue du Syndicat à M. Pinard; le maire Samson, et Me Firmin Bernatchez. (Studio Etchemin)

SAINT-ROMUALD — Au cours d'une allocution qu'il a prononcée hier à Saint-Romuald devant les membres du Syndicat Industriel de cette ville, l'hon. Bernard Pinard a levé le voile sur l'enquête sur la circulation que son ministère entreprendra dans le "grand Québec". Cette enquête qui débutera d'ici quelques jours en collaboration avec la commission d'aménagement de la capitale tiendra compte de l'utilisation actuelle et future des routes et des rues du Québec dans le but de remédier à la situation actuelle de la circulation et de régler définitivement les problèmes qu'elle engendre de façon à ce que la capitale provinciale cesse d'étouffer. Cette enquête durera environ 2 ans.

Nécessité d'un dialogue entre le gouvernement et les villes

M. Pinard a déclaré qu'il sera bientôt plus nécessaire que jamais qu'un dialogue s'engage entre les villes et le gouvernement en ce qui concerne les problèmes de voirie, dialogue permettant aux premières de faire connaître leurs besoins, au second, ses problèmes.

Un tel dialogue, poursuit le ministre, est indispensable si nous voulons "vendre nos projets à la population". On sait combien il est difficile de réaliser un projet lorsque l'idée n'est pas d'abord vendue à la population intéressée.

Les Chambres de Commerce

Abordant le sujet d'une rencontre entre les dirigeants de la Chambre de Commerce de la province avec le conseil des ministres, l'hon. Pinard déclare que les Chambres de Commerce sont des corps intermédiaires très importants, très bien structurés qui font un travail fructueux et valable.

Régionalisation

Le ministre de la Voirie s'est fait le défenseur de la régionalisation des ressources, des services et des moyens de promotion industrielle.

Faisant allusion à la fusion volontaire de Saint-Romuald et de Saint-Télesphore, le ministre a déclaré que l'on comprendra bientôt qu'il est d'intérêt communautaire de prôner la régionalisation par la fusion volontaire. A défaut de volontariat : l'annexion, car nous sommes convaincus que nous pouvons tirer avantage de cette politique.

Québec : nouvelle vocation industrielle

Selon M. Pinard, la ville de Québec connaitrait bientôt une nouvelle vocation industrielle comme conséquence du réseau moderne, rapide et sécuritaire que son ministère a implanté, réseau qui fera disparaître ou rendra réelles les frontières municipales, 'permettra de décentraliser l'industrie, fera disparaître les zones économiques faibles, non pas en éparpillant l'industrie mais en la polarisant dans un territoire régional.

Bécancour

Le sidérurgie amènera l'implantation d'industries pétrochimiques, d'autres industries lourdes, semi-lourdes et légères sur les deux rives du St-Laurent, il en sera ainsi de l'implantation de la raffinerie Irving. "Vous êtes les bénéficaires; nous en sommes très heureux", a dit M. Pinard.

Politique de vision

M. Pinard a fait l'éloge du Syndicat industriel de St-Romuald dont il a vanté la politique de vision, de largeur de vue, son action dynamique dont les résultats tangibles se font sentir sur le plan industriel et commercial.

M. Ernest Lacasse, président du Centre Industriel de St-Romuald a fait remarquer que le Syndicat a vendu 1,500,000 pi. carrés de terrain au ministère de la Voirie pour la somme de $4,440.00 soit moins d'un tiers de cent le pied, que ce terrain aurait pu être vendu à $0.12 le pied ce qui aurait rapporté un montant de $168,000. A un taux d'intérêt de 6 pour cent, ajoute M. Lacasse, c'est une somme totale de $200,000 dont nous nous sommes privés. En retour, poursui-il, nous vous demandons de l'asphalte pour les rues du centre, un peu d'asphalte.

"La porte est ouverte", a répondu le ministre.

Ont aussi adressé la parole, le maire Charles Samson, M. Paul-Emile Dubé et Me Firmin Bernatchez, qui ont respectivement présenté et remercié M. Pinard.

Comme centre commémoratif Lauzon demande

LA CONSTRUCTION D'UN AMPHITHEATRE

Lauzon — La Cité de Lauzon demande que le projet de construction d'un centre commémoratif du centenaire de la confédération soit abandonné et remplacé par la construction d'un amphithéâtre.

Ceci ressort d'une résolution adoptée par le conseil le 23 novembre dernier; la demande formulée par la cité de Lauzon fut faite le même soir que M. Donald Guay, vice-président du comité des directeurs des services d'éducation physique des Commissions scolaires régionales de Québec faisait une suggestion semblable au cours d'une conférence de presse qui rompait un silence, qui dure depuis quelques mois au sujet de ce projet ce "monument".

Nous poublions le texte intégral de cette résolution :

Extrait des minutes de l'assemblée du comité général du Conseil de la Cité de Lauzon tenue le 23 novembre 1965.

RESOLUTION

ATTENDU QUE la Corporation des loisirs de la Rive Sud Inc. poursuit son travail en vue de la réalisation d'un projet modifié, à l'occasion du centenaire de la Confédération;

ATTENDU QUE ce projet n'est pas réaliste et qu'il ne répond pas à un besoin régional et que d'autre part, il risque de faire perdre à la région une partie importante des subventions prévus par les gouvernements supérieurs;

ATTENDU QU'un projet d'aréna répondrait à un besoin impérieux de la population et qu'il rallierait tous les corps publics de notre région;

ATTENDU QU'il est maintenant possible au gouvernement de la province d'accepter des projets d'aréna en vertu de cette loi et qu'effectivement des projets semblables ont déjà été acceptés;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Lauzon a offert de magnifiques terrains pour la réalisation d'un pareil projet et qu'il est très anxieux de collaborer à sa concrétisation;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par l'échevin M. Cantin et résolu unanimement que le conseil de la cité de Lauzon désire exprimer ses regrets à l'égard de la réalisation projetée de la Corporation des Loisirs de la Rive Sud Inc. et formule le voeu que les autorités compétentes reconsidèrent ce projet à la lumière des besoins de notre région, en vue de son remplacement par le projet de construction d'une aréna.

QUE copie de cette résolution soit transmise aux honorables Maurice Lamontagne et Bona Arsenault, aux députés Raynald Guay et Roger Roy, ainsi qu'au président de la Corporation des Loisirs de la Rive Sud Inc.

Refus de donner des congés aux élèves les 8 déc. et 6 janvier

par Jean-Noël Bilodeau

Les commissaires de la Régionale de Tilly ont refusé unanimement hier soir de donner, aux élèves de leurs écoles, des congés, les 8 décembre et 6 janvier. M. Larue, président de la Régionale, a alors précisé que, légalement, il leur était permis d'accorder 4 congés par année aux élèves, et que ces congés devaient être avant tout profitables à l'élève. Or, a-t-il ajouté, ces deux congés supplémentaires demandés nuiraient beaucoup à l'élève, l'un étant situé en plein centre de la semaine et le second au début du second semestre. M. Maurice Barbeau, président de la Commission Scolaire de Ste-Foy et doyen des Sciences de l'Education à l'Université Laval a conclu: "Créer un tel état de choses, ce serait faire une tempête dans un verre d'eau, comme pour les manuels scolaires . . . "

Les commissaires ont ensuite donné leur appui à une demande du ministère du Bien-Etre social et de la Famille, leur demandant d'accepter parmi leurs élèves quelques-uns des cas en voie de réhabilitation de la Maison St-Charles, sise à Cap-Rouge. Selon les psychiatres engagés au Ministère, ce projet d'envoyer les cas reconditionnés dans des milieux normaux, comme tel en est le cas, serait un projet-pilote. Les commissaires ont accepté ce projet-pilote pour une période d'essai.

"Il faut des raisons valables et il n'y en a pas". P. Arcand.

M. Philippe Arcand commissaire régional représentant la Rive-Sud à la Régionale de Tilly a commenté avec force détails l'attitude de la Régionale Louis-Fréchette devant faire pression sur l'opinion publique pour rallier à leur régionale les commissions scolaires de Breakeyville, Saint-Lambert et Charny.

Résumant les faits, M. Arcand a déclaré: "La Régionale de Louis-Fréchette accuse un manque de délicatesse envers les commissions scolaires ci-devant mentionnés. Je voudrais qu'elle sache que ces commissions scolaires sont capables de juger leurs problèmes d'eux-mêmes. La régionale de Louis-Fréchette tente de les rallier, alors qu'elles n'ont aucunement à se plaindre de la Régionale de Tilly, afin d'avoir le nombre suffisant d'élèves dans son école polyvalente à St-Romuald. Elle a même fait pression au Ministère de l'Education pour demander ce partage. Cette régionale devrait avoir des raisons valables pour se prononcer ainsi et elle n'en a pas".

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél. . 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

QU'ON COURE... à L'ACTION ?
Une 4e AUTOMOBILE
et 10 prix de $50.00 à gagner

L'ACTION J'écoute CKCV No. 273,117 Valide en Novembre
L'ACTION J'écoute CKCV No. 273,183 Valide en Novembre
L'ACTION J'écoute CKCV No. 273,267 Valide en Novembre

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

Je me demande ce que la Banque de Montréal a fait pour moi cette année?

Eh bien, Monsieur, au cours de l'année bancaire qui vient de se terminer, nous vous avons procuré plus de services qu'aucune autre sorte d'entreprise financière!

Nous avons mis vos épargnes à profit—dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, la pêche industrielle—dans chacune des régions du pays.

Nous vous avons prêté l'argent dont vous aviez besoin pour acheter des automobiles ou des meubles, faire instruire vos enfants, améliorer vos affaires. Au 31 octobre 1965, notre rapport de fin d'année établit à **$3,167,990,306** le total des emprunts faits par vous et nombre d'autres Canadiens dans toutes les sphères de la vie. De même, nous avons consacré **$811,767,061** à l'achat de bons du gouvernement et autres valeurs publiques solidement établies sur le marché, et placé **$163,541,999** dans d'autres valeurs —consistant surtout en crédits industriels à court terme. Pour l'exercice entier, le total des dépôts a atteint un chiffre record de **$4,605,387,144.**

En plus de nos trois principales fonctions de chaque jour—nos services d'épargne, de prêts et de chèques—nous avons mis à votre disposition les services suivants: chèques de voyageurs, mandats-poste, coffrets de sûreté, banque-par-la-poste, échange de monnaie étrangère, transactions de valeurs mobilières et nombre d'autres services bancaires dont vous avez pu avoir besoin. Et nous avons ouvert de nouvelles succursales pour vous permettre de faire tout cela encore plus commodément.

Très bientôt, nous vous offrirons une nouvelle sorte de placement qui rapportera un intérêt plus élevé que jamais auparavant. Préparez-vous!

Voilà quelques-uns des services que nous vous avons rendus cette année... le genre de services que nous avons l'intention de continuer à vous rendre durant l'année qui vient.

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL
LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA
Actif Total: $4,997,145,367

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Professeurs de Sillery

Une nouvelle convention collective de travail

(par Claude Bédard)

L'Association des Instituteurs Catholiques de Québec, au nom des professeurs de la Commission scolaire de Sillery, a signé hier après-midi une nouvelle convention collective avec la Commission scolaire de Sillery. Cette convention est en vigueur du premier juillet 1965 au 30 juin 1967.

Dorénavant les professeurs de la Commission scolaire de Sillery jouiront de la parité de salaire avec leurs collègues de la ville de Québec. D'autre part, la parité de salaire entre les instituteurs et institutrices devrait être atteinte en 1966-67 comme cela est prévu d'ailleurs à Québec. Par là, la Commission scolaire de Sillery continue son effort vers la parité en respectant l'entente signée en 1963 en vertu de laquelle l'écart entre les salaires des hommes et des femmes devrait être comblé en trois ans.

Dans la convention signée le 30 septembre dernier, la Commission scolaire de Québec a concédé pour l'année académique 1965-66 deux autres échelons vers la parité dans toutes les catégories de traitements, et pour 1966-67, trois autres échelons s'appliquant uniquement aux catégories à celles du brevet-A.

Ces deux nouvelles étapes vers la parité seront franchise en même temps l'an prochain, à Sillery.

Sur la question de traitements, le salaire de départ du détenteur d'un brevet A (indice 100) est de $4,820. en 1965-66, et sera de $4,900 en 1966-67, comparativement à $4,640 en 1964-65. Les gains principaux, en dehors des augmentations de salaires, sont la reconnaissance d'une année d'étude en vue d'un diplôme universitaire exigeant plus d'une année d'étude, une caisse de crédit de 15 jours par année avec accumulation de 200 jours, une compensation pour le solde des jours de la caisse de crédit selon une formule identique à celle de Québec, ainsi que des congés avec ou sans solde.

En fait, la convention collective des enseignants de Sillery est maintenant presque identique à celle de leurs confrères à Québec. Elle possède en plus une clause selon laquelle la commission scolaire accepte de chercher, de concert avec l'Association des professeurs, une formule permettant de reconnaître aux fins du traitement les cours de perfectionnement que suivent les professeurs pour s'initier aux nouvelles méthodes d'enseignement. Cette formule pourrait normalement s'appliquer dès 1966-67.

● SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE — Dans l'ordre habituel, M. Léandre Faguy, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Sillery, M. Marcel Bouré, président de la Commission scolaire, M. Robert Blais, président de l'Association des professeurs catholiques de Québec, et M. Claude Bouchard, représentant des professeurs de Sillery. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

A Charlesbourg

"LA SITUATION FINANCIERE EST EXCELLENT E" (Casault)

par Claude GRAVEL

L'échevin Henri Casault, du conseil municipal de Charlesbourg a qualifié hier soir de "mensongères et malveillantes" les déclarations faites lundi soir dernier par son collègue Maurice Dorion, alors qu'il était assermenté comme échevin municipal.

Le seul échevin de Charlesbourg à ne pas être membre du parti de l'Action municipale s'était alors dit stupéfié de voir que la ville doit présentement des emprunts temporaires aux banques pour le montant de $1,466,266.41. "Nous aurons encore, à la fin de l'année 1965, des emprunts temporaires aux banques pour un montant invraisemblable de près de $850,000", avait-il alors ajouté, constatant que cela existera malgré une émission d'obligations de $821,000.

Selon lui, au 31 décembre 1963, la dette de la ville était de $6,243,000 et elle sera d'environ $8,366,000 à la fin de 1965, et d'environ $10,000,000 à la fin de 1966. D'une façon plus générale, l'échevin Dorion avait déclaré que le parti de l'Action municipale présentait là "un triste bilan financier".

Hier soir, l'échevin Henri Casault a soulevé une question de privilège pour donner la réplique à l'échevin Dorion. Lisant un texte écrit, il a dit que "le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation imposable est à son plus bas niveau depuis 1955". Le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation imposable est, en 1965, de 13.93, alors que Charlesbourg compte une population de 27,000 âmes.

"Est-ce là un triste bilan financier lorsque nous prenons en considération que le dernier conseil n'a siégé que durant trente mois", s'est demandé le représentant du quartier St-Rodrigue à la table du conseil, qui a poursuivi : "De plus, en 1962, la dette nette de Charlesbourg était de $6,600,800 avec une population de 15,590 soit une moyenne de $422 par tête de population, alors qu'en 1965, la dette nette de notre cité est de $6,716,900 avec une population de 27,000, soit une moyenne par tête de $248".

"Ces chiffres parlent par eux-mêmes et démontrent sans l'ombre d'un doute que la situation financière de notre ville est excellente comme elle ne l'a jamais été durant les sept années de monsieur Dorion comme échevin", a dit M. Casault.

L'échevin du quartier St-Rodrigue a dit que "les paroles de M. Maurice Dorion ont sans doute causé un tort considérable à la bonne et excellente renommée" de Charlesbourg. Il a déclaré que l'équipe du Parti de l'Action municipale "n'a jamais caché la vérité aux contribuables". "Nous sommes plutôt fiers et à juste titre de notre administration", a-t-il dit.

Parlant à son tour, l'échevin Maurice Dorion a soutenu que l'échevin Casault n'avait pas réfuté les chiffres qu'il avait précédemment donnés. "Il ne les a pas réfutés parce qu'ils étaient ceux du trésorier", a-t-il dit. "J'ai donné les chiffres véridiques".

Et, de conclure le représentant du quartier Bel-Air : "J'aurai l'occasion dans les trois prochaines années d'apporter des statistiques".

L'échevin Lucien Paré, du quartier Richelieu, se levant ensuite, a notamment déclaré que la taxe foncière sera "abordable" en 1966, même avec une dette de $10,000,000. Il a fait savoir qu'il faut, de cette somme, enlever les octrois et les autres argents que la ville percevra. "Les publications faites dans les journaux ne sont pas bonnes pour la ville", faisant allusion aux déclarations de l'échevin Dorion. Il a cru que l'on devrait plutôt s'attacher au fait que la ville "a un bon crédit".

L'échevin Marius Fortier, du quartier du Conseil, a déclaré que les membres du conseil municipal avait un devoir à remplir, et que s'il fallait perdre une demi-heure avant chaque séance "pour laver le linge sale", ça ne l'intéressait pas. "Ce qui l'intéresse, c'est ce qui commence aujourd'hui", a-t-il dit. A l'échevin Dorion, il a déclaré, qu'à l'avenir, il devrait "être constructif et non pas destructif comme dans son premier discours".

Pour sa part, le maire de Charlesbourg, M. Hector Verret, qui n'a pas dit mot au cours de ce débat, a tout simplement déclaré : "Nous allons clore et commencer à l'item..."

Le Conseil régional de Pastorale concentre son travail dans une seule paroisse: Saint-Casimir

(par Nelson Labrie)

A titre d'expérience, les responsables de la Grande Mission dans Portneuf ont invité, il y a de celà une semaine, le Conseil Régional de Pastorale à faire l'unité de son équipe et à centrer son travail sur une seule paroisse du comté, Saint-Casimir, plutôt que dans plusieurs municipalités à la fois, comme c'était le cas auparavant.

Par cette action intensive du Conseil Régional de Pastorale qui se poursuivra jusqu'à dimanche, conjointement avec le comité paroissial, l'équipe de la Grande Mission espère voir progresser davantage l'intégration des laïcs, des religieux aussi bien que des prêtres à tous les niveaux de la pastorale.

Hier soir, en l'église de Saint-Casimir, les représentants de la presse avaient été invités par le curé de la paroisse, l'abbé Oscar Fiset qui est également président du Comité Paroissial de Pastorale, à prendre connaissance du programme tracé en vue de cette semaine intensive de la Grande Mission à Saint-Casimir et aussi à recueillir les premiers résultats découlant des quelque quarante réunions tenues depuis vendredi dernier. L'abbé Fiset était accompagné à cette occasion de l'abbé Jean-Marie Bégin, rédemptoriste, directeur adjoint de Grande Mission dans Portneuf et responsable de cette "semaine intensive" à Saint-Casimir.

Au cours des réunions tenues, tantôt à l'église, tantôt dans les institutions de la paroisse, et aussi lors des visites effectuées dans plus de 18 foyers où de nombreux paroissiens s'étaient groupés, des membres du Conseil Régional de Pastorale et du Comité Paroissial de Pastorale ont tenté de faire comprendre à la masse ce qu'est la Grande Mission et de les familiariser davantage avec les trois champs couverts par la Pastorale, soit la catéchèse, la liturgie et l'apostolat laïque.

A cet effet, l'Office catachétique diocésain était représenté par l'abbé J.- Charles Racine, Soeur Marie de la Merci et Mlle Rita Laberge.

Le Rév. Gérard Dufour, s.v., représentait pour sa part la Commission diocésaine de liturgie. L'Action Catholique diocésaine avait délégué M. André Desmartis.

Aux paroissiens convoqués à l'église, il fut donné une explication détaillée du sens de la participation des fidèles à la messe et entre autres choses une description des transformations apportées à l'autel par suite du renouveau liturgique. Par ailleurs, lors des rencontres dans les foyers, ces mêmes sujets étaient à l'étude en plus de la prière en famille, de la catéchèse et de l'action catholique.

D'une rencontre parents-enfants tenue au début de la semaine il ressort selon les commentaires faits hier soir par les participants qu'un dialogue entre parents et enfants devait être amorcé immédiatement pour se poursuivre de façon continue.

Une rencontre entre prêtres de Saint-Casimir et prêtres de paroisses environnantes avait été prévue pour mardi. A cette occasion, selon ce qu'on nous rapportait hier soir, il fut question de loisirs, non seulement sur le plan paroissial mais aussi sur le plan régional. On a parlé d'une entente qu'il devrait y avoir pour l'élaboration d'un programme d'ensemble à ce sujet. Lors de cette rencontre, on aurait senti davantage la grande efficacité du travail d'équipe entre prêtres de paroisses voisines. Il fut question aussi lors de cette réunion d'une plus grande uniformité dans le domaine liturgique.

Pendant cette semaine intensive qui doit prendre fin dimanche et au cours de laquelle l'équipe de la Grande Mission fait appel à toutes les forces chrétiennes du milieu, pour que, par leur solidarité, se fasse l'établissement d'une pastorale efficace, d'autres rencontres sont prévues entre les laïcs, prêtres et religieux.

Journée de formation liturgique en décembre

Le Service diocésain de liturgie, travaillant sous la direction de la Commission diocésaine de liturgie, organise, pour le début de décembre :

1) une journée de formation liturgique à l'intention des aumôniers et catéchèses qui oeuvrent dans les classes de 10e, 11e et 12e années, ainsi que pour les anciens des camps liturgiques et les élèves intéressés à la liturgie.

Cette journée se tiendra à l'Institut Saint-Joseph, 555 chemin Ste-Foy, le 5 décembre prochain, de 9 h. a.m., à 4 h. 30 p.m.

Le but de cette journée est d'aider à former et à rendre vivantes les équipes liturgiques. Elle se terminera par une célébration de la Parole, sur l'Avent.

2) une session de formation liturgique pour les professeurs des écoles secondaires du diocèse de Québec.

Cette session aura lieu à la maison des Ursulines, 20 rue des Ursulines, à Loretteville, du 10 au 12 décembre.

Les principaux prédicateurs seront deux membres de la Commission diocésaine de liturgie, les Pères Gérard Dufour et André Gérin-Lajoie.

On sait que la Commission diocésaine de liturgie, sous la direction de laquelle travaille le Service diocésain de liturgie, a été mandatée par les évêques pour intensifier le travail d'approfondissement liturgique dans le diocèse, et cela **à tous les niveaux.**

Second voeu formulé pour une chaire d'assurance

(par Jean d'Autane)

Pour la seconde fois en moins de vingt-quatre heures le voeu est formulé qu'une chaire d'assurance soit créée dans nos universités. La plus récente de ces demandes a été faite hier après-midi par l'Association des Assureurs-vie de Québec.

C'est au cours d'une conférence de presse donnée après le déjeuner - causerie de l'Association que le président sortant, M. Antoine Parent, c.l.u., a fait le bilan de la formation qui est actuellement donnée aux représentants d'assurance et qu'il a démontré tant les possibilités que les besoins d'une chaire d'assurance dans nos universités et plus particulièrement à l'Université Laval.

M. Parent a souligné le besoin pressant qu'il y avait de former des cadres adéquats pour dispenser un enseignement complet aux représentants d'assurance-vie et aussi à ceux qui évoluent dans les autres sphères du commerce de l'assurance. La création d'une chaire d'assurance serait profitable non seulement aux assureurs eux-mêmes, mais aussi à toute la population qui en bénéficierait directement. A cause de l'importance toujours grandissante que prend l'assurance dans le monde des affaires et dans la vie quotidienne, les assureurs doivent faire face à des problèmes comptables et légaux très complexes auxquels ils doivent être préparés.

Entrevue avec l'ingénieur en circulation de la cité

CHANGER LA MENTALITÉ DU CONDUCTEUR QUÉBÉCOIS ET FAIRE DISPARAÎTRE SON ÉGOÏSME CARACTÉRISÉ

"Si, dans le domaine de la circulation, nous avons l'embarras du choix en ce qui regarde les problèmes à régler, une chose est primordiale : changer la mentalité du conducteur québécois, faire disparaître son égoïsme caractérisé et l'inciter à un esprit de discipline absolument nécessaire".

C'est ce que nous a déclaré M. Marcel Laliberté, ingénieur en circulation que la cité a finalement engagé et qui est entré en fonction à l'hôtel de ville au lendemain des élections municipales. M. Laliberté a souligné que pour arriver aux buts cités plus haut il faudra entreprendre une vaste campagne d'éducation populaire.

Selon lui, la majorité des gens n'est absolument pas mal disposée à l'endroit de la réglementation de la circulation. "J'ai plutôt l'impression, dit-il, qu'elle attend qu'on lui indique, en lui démontrant le bien fondé des directives, comment elle doit se comporter. Même avec l'esprit latin qui caractérise l'ensemble de la population ceci est possible et essentiel."

M. Laliberté considère de première importance cette question d'éducation populaire. "Si la police, dit-il, collait des billets pour chaque infraction qui est commise, ce serait tout simplement catastrophique. Pour ne prendre qu'un exemple il suffit de constater que presque personne ne réalise tout le trouble, toutes les conséquences néfastes, que peut produire un simple virage à gauche à un endroit où c'est interdit."

Et il en est de même pour toute une série d'activités du conducteur d'automobile qui, règle générale, ne conduit absolument pas en fonction des autres usagers de la route, mais d'une façon typiquement égoïste.

"Cette grande campagne d'éducation populaire doit s'accompagner, déclare M. Laliberté, de plusieurs changements dans la réglementation actuelle. Il faut absolument s'attarder à établir une réglementation intelligente qui imposera d'elle-même le respect parce que le conducteur la trouvera normale, logique et évidente."

Le nouvel ingénieur en circulation de la cité signale qu'il arrive souvent que des indications de la circulation provoquent la surprise chez le conducteur : "Pourquoi un arrêt ici" s'interroge-t-il alors. "Si la réglementation n'apparait pas tout à fait logique au conducteur, ajoute M. Laliberté, il sera enclin à ne pas la respecter et c'est ce qui arrive assez souvent."

L'un des moyens qu'entend utiliser M. Laliberté pour accélérer la circulation aux heures de pointe est l'établissement de trois voies, particulièrement sur les ponts Samson et Drouin, où la chose est possible. "Encore là, dit-il, il faudra changer l'habitude irréaliste qu'ont les gens de se promener à la file indienne sur des sections d'artères de 25 à 30 pieds de large. Il faudra leur faire comprendre que cette façon de procéder est complètement dépassée, qu'elle ne peut plus être envisagée alors qu'augmente sans cesse le cauchemar de la circulation."

Tous les problèmes ne sont pas réglés

"Ce n'est pas parce que Québec vient d'engager un ingénieur en circulation que tous les problèmes sont réglés du coup", nous a fait remarquer M. Marcel Laliberté, premier ingénieur en circulation de la cité, entré en fonction le 15 novembre dernier.

Ceci dit toutefois, M. Laliberté signale comme problème No 1 celui des chemins de fer pénétrant au coeur de la cité en direction ouest-est, sur une voie coupée de huit passages à niveau.

Cet éternel problème des chemins de fer a des contentions en circulation aussi bien qu'en réaménagement urbain et la solution préconisée est la disparition de cette voie et son remplacement par le parcours déjà utilisé : côte de Charlesbourg et entrée dans la ville en direction nord-sud où les viaducs sont tous, sauf un, déjà construits.

M. Laliberté est fort conscient de tout le travail qu'il y a à faire dans ce domaine mais il souligne la restriction continuelle du budget limité. "Il nous faudra travailler avec les moyens qui existent présentement, en tâchant d'en faire une meilleure utilisation."

L'un des principaux problèmes auquel M. Laliberté veut s'attacher dès qu'il aura recueilli tous les renseignements nécessaires à l'établissement d'un programme est la circulation dans le Vieux Québec.

"On ne peut élargir les rues, dit-il, pas plus qu'on ne peut limiter l'accès à cause des marchands qui doivent vivre. Cependant il faut s'attacher à éliminer la circulation de transit dans le Vieux Québec".

L'ingénieur en circulation nous explique qu'actuellement le Vieux Québec sert de lien entre la basse et la haute ville, particulièrement entre la porte St-Jean et la côté du Palais, la porte St-Louis et la côte de la Montagne.

"Ce qu'il faut, dit-il, ce sont des voies d'évitement, tel que le boulevard Champlain, qui permettent l'accès des points limites sans que l'automobiliste n'ait à passer par le secteur situé entre les murs. En réalisant ceci on permettra un accès plus facile aux autres automobilistes qui ont affaires dans le Vieux Québec et on facilitera du même coup l'accès aux magasins, chose essentielle si on veut conserver de la vie dans ce secteur."

Relié à ce problème est celui du stationnement, de la cité parlementaire, etc.

A l'autre extrémité de la cité la congestion actuelle du boulevard des Capucins, aux heures de pointe, doit recevoir une attention immédiate, selon M. Laliberté. Il préconise la percée du boulevard Montmorency qui s'arrête présentement aux terrains des chemins de fer nationaux et de l'Anglo Pulp. "Nous avons là une artère large qui n'est pratiquement pas utilisée, dit-il. Il faudra la relier le plus rapidement possible avec le centre de la ville et le boulevard Ste-Anne qui s'élargira bientôt à six voies."

En matière de sécurité, il y a aussi beaucoup à faire. Québec n'a pas une bonne fiche, côté accident. M. Laliberté considère qu'il lui faudra faire un relevé complet des accidents survenus durant les dernières années afin de les interpréter, d'en trouver les causes et de faire disparaître ces causes.

Nécessité du dialogue au niveau métropolitain

En matière de circulation comme en bien d'autres la nécessité d'une collaboration à un niveau métropolitain est primordiale seion M. Marcel Laliberté.

Le nouvel ingénieur en circulation de la cité rattache directement à ce problème de circulation, celui du transport en commun qui doit aussi recevoir une solution à l'échelle métropolitaine. L'un influançant grandement l'autre, M. Laliberté estime que plus on avance dans la solution de ces problèmes, plus on se rend compte qu'ils ne seront définitivement réglés qu'à un niveau métropolitain.

Ce qui se produit dans une des villes de la banlieue a une influence directe sur ses voisines," dit-il.

Il rencontre à ce sujet les idées du nouveau maire de Québec, M. Lamontagne, qui, dès le lendemain de son élection, commençait à parler de dialogue avec les municipalités sur plusieurs points essentiels, dont celui du transport en commun.

M. Laliberté considère qu'il faut faire revenir l'automobiliste au transport en commun, ceci afin de libérer le plus possible les rues d'un nombre toujours grandissant de véhicules.

"Ce ne sera certes pas facile de convaincre l'automobiliste, qui circule en ville dans son petit salon, qu'il est plus avantageux pour lui et pour la collectivité d'utiliser les transports en commun.

Sur ce point comme sur l'ensemble de la question de circulation, le nouvel ingénieur de la cité indique comme essentiel une intense éducation populaire.

Au chapitre du transport en commun M. Laliberté croit qu'éventuellement il faudra en venir à la formule de subvention qui se répond aux Etats-Unis dans chaque ville où on fait véritablement face à des problèmes de circulation d'envergure.

● IL Y A DU TRAVAIL — Le nouvel et premier ingénieur en circulation de la cité, M. Marcel Laliberté, a beaucoup de travail sur les bras. Son travail initial en sera surtout un de recherche et de compilation, travail qui sera suivi d'une campagne d'éducation populaire que le titulaire du nouveau poste juge indispensable.

Hausse de $2,075,200 de la valeur des biens imposables

Du 1er janvier au 31 octobre 1965, la valeur des biens imposables à Charlesbourg était de $5,446,870. Pour l'année précédente, pour une même période, elle était de $3,371,671, ce qui représente une augmentation de $2,075,200.

Toujours pour la période allant du 1er janvier au 31 octobre 1965, la valeur des permis de construction qui ont été émis se chiffre à $6.181,693. L'année précédente, ce montant était de $4,149,270.

La valeur des biens non-imposables se chiffrait, au 31 octobre 1965, à $735,823, alors qu'elle était de $777,600 en 1964.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Ottawa, Québec et Paris créent de nouveaux liens

Loin d'avoir été une occasion de discorde entre Québec et Ottawa, les ententes culturelles du Québec avec la France ont donné une impulsion considérable aux relations du Canada tout entier avec les pays de langue française. Selon l'expression du ministre canadien des Affaires étrangères, M. Paul Martin, "de nouvelles possibilités d'échanges sont apparues et des voies nouvelles de collaboration franco-canadienne se sont ouvertes". L'accord qui vient d'être signé à Ottawa pose le principe et décrit les modalités des nouveaux liens culturels qui se créent entre notre pays et la France.

Ainsi, les ententes dont le Québec avait pris l'initiative sont désormais reconnues à Ottawa et elles ne posent aucune des difficultés constitutionnelles ou diplomatiques qu'on avait anticipées. Une fois de plus, la souplesse des institutions canadiennes et le génie du compromis de nos hommes politiques ont renversé des obstacles qui auraient pu être sérieux.

Sous le gouvernement Pearson, les relations du Canada avec la France ont pris une ampleur sans précédent. Non seulement l'accord culturel avec la France couvre-t-il désormais un très vaste domaine, mais il dépasse par ses arrangements formels et ses descriptions officielles la norme des échanges établis par coutume avec les autres pays. L'échange d'étudiants et de professeurs entre les deux pays ira en croissant, le Canada affectant pour sa part un crédit d'un million de dollars à ces fins. Et ce n'est qu'un aspect de l'entente rédigée en onze articles.

L'accord avec Paris n'est pourtant qu'une partie de l'effort de rapprochement d'Ottawa avec les pays francophones. Le programme d'assistance aux Etats africains d'expression française prend sans cesse de l'ampleur. "Depuis que ces nations sont devenues indépendantes, dit M. Martin, le Canada a collaboré activement à leur développement économique et social, et en particulier à leur progrès dans le domaine de l'éducation".

Sur 320 professeurs qui ont participé outre-mer au programme pour l'année scolaire 1964-65, soixante-douze sont allés dans des pays francophones, principalement en Afrique. Pour la présente année scolaire 164 professeurs sur un total de 540 iront dans 17 pays d'expression française, soit 14 Etats africains et 3 pays du Sud-est asiatique.

Cette augmentation de l'aide canadienne aux pays francophones d'Afrique et d'Asie se reflète dans les fonds affectés à ce programme,. Au cours des trois premières années, la somme de $300,000 était prévue chaque année pour l'aide à l'Afrique francophone. En 1963, le gouvernement Pearson a porté ces crédits à $4 millions et le ministre Paul Martin a révélé récemment, à l'Université de Montréal, que les montants affectés par le Canada à l'Afrique française seront portés à $7,500,000. En ce qui concerne les pays de langue française dans le Sud-est asiatique, ils entrent dans les cadres du Plan Colombo en ce qui concerne la collaboration du Canada.

Jusqu'ici, l'assistance aux nations francophones d'Afrique et d'Asie prend surtout la forme d'aide technique et d'aide à l'enseignement. L'an dernier, environ 500 étudiants étrangers sont venus au Québec, sur les 1,800 que le Canada a reçus. Durant la même année, le Canada a envoyé outre-mer 545 professeurs ou enseignants et ces effectifs atteindront les 650, cette année.

Le Canada maintient trois missions diplomatiques en Afrique française et il compte en ouvrir cinq autres dans l'ensemble de l'Afrique d'ici à quelques années. Le ministre Martin a signalé ce fait, pour encourager les jeunes Canadiens de langue française à s'intéresser à la carrière diplomatique.

"J'ai toujours nourri la conviction, dit M. Martin, que la politique extérieure du Canada doit être le reflet du caractère bilingue et biculturel de notre pays. Il nous appartient de saisir l'occasion que nous offre l'histoire, dans la conjoncture actuelle des affaires internationales, pour tout mettre en oeuvre de façon à venir en aide aux pays en voie de développement où la langue seconde est l'anglais ou le français".

Le gouvernement d'Ottawa, a affirmé le ministre, a appuyé sans cesse le gouvernement de Québec dans ses efforts pour intensifier ses relations avec la France. Les critiques qui se sont élevées, chez nous, à cet égard, n'étaient donc qu'inventions nuisibles. En fait, depuis l'entrevue Pearson-De Gaulle, en 1964, les relations du Canada avec la France ont pris une ampleur peut-être sans précédent. Les ententes spéciales du Québec avec la France sont, non seulement admises, mais elles sont secondées par Ottawa. Inversement, la province de Québec est la seule qui apporte sa collaboration à Ottawa pour l'assistance aux pays d'Afrique et d'Asie.

Sur le plan international, les potentialités de la Confédération canadienne s'adaptent sans difficulté à notre biculturalisme.

Lorenzo Paré

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Ce que tes yeux ont vu, ne le porte pas trop vite en litige, car que feras-tu à la fin quand ton prochain t'aura confondu ?

(Prov. 25, 7-8)

Deux poids, deux mesures sont l'un et l'autre en horreur à Dieu.

(Prov 20, 10)

Mgr Sheen écrit...

Comprendre autrui

Depuis des siècles, l'attitude du bon Samaritain constitue l'exemple frappant de la compassion à l'égard du prochain. L'expression "bon Samaritain" est synonyme de sympathie désintéressée, agissante. Elle désigne quiconque s'apitoie sur le sort de l'affligé, du pauvre, de celui qui a faim et soif.

La nouvelle compassion qui s'est glissée dans l'enceinte de nos tribunaux, dans notre littérature et notre théâtre est la compassion envers les violateurs de la loi, les voleurs, les toxicomanes, les meurtriers, les ravisseurs. Cette fausse compassion pour le criminel et la tendance que l'on a de s'en prendre volontiers à la loi et aux policiers est passée de la sensibilité larmoyante aux magistrats drapés de noir qui, craignant de restreindre une liberté devenue licence, font grâce au crocodile et ne tiennent aucun compte de sa victime.

Ce comportement erroné se rencontre aussi dans l'incapacité dont font preuve certaines gens fortunés de comprendre l'indigent. Les malheurs des veuves, des mères de famille ayant un enfant auteur de délits, les épreuves des malades sont souvent au-delà de la compréhension de gens qui prétendent sympathiser avec les éprouvés. D'aucuns, chez ces derniers, pensent avoir touché toutes les profondeurs et être, dès lors, en mesure de juger des mérites de quiconque est en butte à des problèmes. En fait, ils ont à peine effleuré la surface. Ils ne connaissent point ce dont les autres souffrent; ils ne comprennent pas non plus le plan de Dieu en ce qui a trait à eux. De leurs lambris ensoleillés, ils considèrent les lieux sombres où habite la misère et ne peuvent point comprendre les chagrins auxquels ils n'ont jamais goûté. Ils ont toujours amplement de quoi se sustenter et ne savent pas ce que c'est qu'être affamé et assoiffé.

C'est le fait de notre nature déchue de dédaigner les difficultés que nous ne comprenons point. Comme nous n'avons pas la faculté de plonger dans le mystère, ils nous semble être une chose creuse. Quand ceux qui souffrent se plaignent beaucoup, nous sommes enclins à croire qu'ils exagèrent ou qu'ils cèdent à quelque lâche faiblesse, tout comme des riches sont trop souvent portés à considérer les gens très pauvres comme des imposteurs en veine de pleurnicherie. Celui qui n'a jamais discerné les affres de la conscience voit avec dédain les pleurs de l'homme repentant. Les Pharisiens étaient impitoyables à l'égard des pécheurs, mais un grand pécheur comme Augustin comprenait très bien ces derniers. Pour quiconque recherche un conseil, il est toujours indiqué d'obtenir ceux d'hommes qui ont souffert. On tire beaucoup plus de sagesse de celui qui souffre patiemment que des livres. La raison pour laquelle Pierre et non pas Jean fut choisi comme chef de l'Eglise résidait peut-être en ceci qu'il avait chuté et se trouvait ainsi mieux en mesure de comprendre l'humaine faiblesse. Il se peut que la souffrance nous soit envoyée, parce que nous avons été trop étroits et égoïstes à son égard, et aussi pour nous préparer à notre oeuvre d'aide à ceux qui sont en difficultés. La veuve peut sympathiser avec la veuve: le pauvre montre beaucoup de bonté au pauvre. L'expérience vécue de l'abattement occasionné par une grande maladie permet à un être humain de comprendre et de secourir les malades. Le chagrin, les épreuves peuvent devenir dès lors un talent à exploiter, à utiliser au profit, pour le bien d'autrui. Un geste, une attitude de sympathie constitue toujours un excellent placement.

La principale raison pour laquelle le Christ a souffert fut qu'Il condescendit à être non seulement notre Sauveur, mais aussi nos peines, nos chagrins. C'était un Homme de Douleur, connaissant bien ce qu'est le chagrin. C'est pourquoi quiconque souffre, se voit méprisé par celui qui nage dans les richesses matérielles peut se tourner avec assurance, l'assurance d'être accueilli avec sympathie, vers le Sauveur des hommes. Notre-Seigneur a converti la Croix en un levier pour élever un monde tombé. Ceux qui reçoivent de Lui miséricorde devraient manifester de la compassion à l'égard du prochain. Ceux qui doivent tout ce qu'ils ont à la pitié divine ne doivent point se montrer sans pitié pour leurs frères. Le Sauveur ne tolère pas un seul instant cette attitude pharisaïque qui nous ferait mépriser l'enfant prodigue, nous inciterait à ergoter au sujet de son relèvement, et nous amènerait à dire, avec l'esprit dont Caïn fit preuve : — "Suis-je le gardien de mon frère ?"

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service, Inc. via Canada Wide.

Toutes les corrections apportées aux manuels de lecture étaient-elles si nécessaires, voire même utiles ?

La liste qu'en donne le juge Dorion

N.D.L.R. — La déclaration-choc de l'hon. Juge Dorion continue de dominer l'actualité. A la suggestion de plusieurs, nous en reproduisons le texte. A la lecture de la liste des corrections apportées aux manuels, on pourra répondre facilement à la question que pose le titre ci-haut.

Messieurs les jurés,

A l'ouverture de ce terme des Assises criminelles, je tiens à vous remercier pour avoir répondu à la convocation qui vous a été faite de venir collaborer à l'administration de la justice. Votre participation aux procédures que la Société a instituées dans le but de scruter la conduite de ceux qui sont supposés avoir transgressé ses lois vous donne l'occasion de remplir un de vos principaux devoirs de citoyens. Elle vous permet aussi de vous rendre compte avec quel soin et avec quelle prudence les tribunaux examinent les causes qui leur sont soumises. Il est évidemment nécessaire que les crimes soient punis, mais il ne faut pas qu'un accusé soit la victime d'un déni de justice.

Pour notre protection à tous, il faut que la société soit vigilante. Il est nécessaire de sauvegarder la vie et les biens des individus. Il faut rechercher et punir ceux qui se sont rendus coupables des crimes qui répugnent à la conscience d'un honnête homme.

Vous avez sans doute, à maintes reprises, en lisant les journaux, en écoutant la radio ou en regardant la télévision ,ressenti de l'inquiétude à l'annonce des nombreux crimes qui se commettent à un rythme effarant. Vous vous êtes probablement demandé s'il n'y avait pas moyen de prévenir un tel déchaînement de perversités, et vous vous êtes dit, sans doute, que la plupart des criminels n'étaient malheureusement que les victimes de l'éducation qu'ils avaient reçue. C'est pourquoi, vous vous êtes dit que votre premier devoir était d'apporter un soin tout spécial à la formation de ceux qui dépendent de vous.

Je ne connais pas un père de famille, je ne connais pas une mère de famille, qui n'ait comme principal souci celui de bien élever ses enfants. Cependant, ces enfants, que vous chérissez, vous devez nécessairement en confier l'éducation aux autorités scolaires lorsqu'ils atteignent l'âge de fréquenter l'école. Vous avez le droit d'exiger qu'ils continuent à recevoir à l'école l'éducation que vous avez commencé à leur dispenser au foyer, et vous avez aussi le droit d'exiger que ceux qui vous représentent continuent à leur enseigner le respect des principes que vous vous êtes efforcé de leur inculquer à la maison.

Or, avez-vous eu l'occasion de constater les changements survenus récemment dans les programmes de nos écoles qui reçoivent les enfants en bas âge ? Vous êtes-vous rendu compte que l'on s'applique, au moyen de nouveaux manuels scolaires, à leur faire oublier tout ce qui a trait à la religion et à l'existence de Dieu. Pour faire plaisir sans doute à une poignée d'agnostiques, on a déformé totalement les livres de lecture de la première et de la deuxième année.

Ainsi, dans le deuxième livre de lecture, qui comprend 102 pages, on en a modifié 33, c'est-à-dire presque le tiers, afin de faire disparaître toute idée de Dieu et de religion.

D'abord, on présente ce manuel sous de fausses représentations. Il est indiqué à l'intérieur de la couverture qu'il est approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de Québec. Or, l'on sait que ce conseil, dont faisaient partie les évêques, n'existe plus depuis plus de trois ans. C'est donc une fausseté qu'on n'a pas le droit d'imprimer dans un livre destiné à l'éducation des enfants. Mais, il y a plus.

Qu'il me suffise de vous donner quelques exemples : A la page 5, l'enfant apprenait à lire la phrase suivante : "Charlotte assistera à la messe"; on l'a remplacée par la suivante: "Charlotte a repassé la nappe". Il ne faut plus donner l'idée de messe à un enfant. Un peu plus loin, à la même page, une autre phrase se lisait comme suit : "Odette ferme la porte de la chapelle", on l'a remplacée par "Odette ferme la porte de la classe", puisqu'il n'est plus question de messe, il ne doit non plus être question de chapelle.

C'est à la page 9 que nous trouvons l'une des plus terribles modifications. Il s'agit d'une page de lecture par laquelle l'enfant apprenait à prononcer les diphtongues. Le premier mot dans l'ancien livre c'était le mot "Dieu". On l'a remplacé par le mot "*pieu*", c'est-à-dire on a remplacé le mot "Dieu" par un piquet de clôture. Un peu plus loin dans la même page, l'enfant lisait : "Dieu écoute notre prière". On a remplacé cela par : "La viande est fortifiante. A la page 23, l'enfant lisait autrefois : "Lise récitera sa prière". Ah non, il ne faut plus parler de prière, on a remplacé cela par : "Lise tranche le citron". A la page 37, il y a des images d'objets qu'on demande à l'enfant d'identifier; dans l'ancien livre, il y avait au milieu de la page un calice. On a évidemment enlevé le calice pour le remplacer par une voiture à pain. A la page 39, l'enfant apprenait à lire les mots "votre prière, vos prières"; on les a remplacés par les mots "votre main, vos mains". La page 45 a subi une modification complète. Dans l'ancien livre, le titre était "Claire va à la Messe", et on y décrivait les faits et gestes d'une petite fille qui, le dimanche, allait à la messe avec son père; on a éliminé tout cela, la page du nouveau livre est intitulée "Une promenade, et maintenant ce que Claire fait le dimanche, c'est une longue promenade avec son père. Il n'est plus question de messe le dimanche. A la page 56, on a tout à coup découvert qu'y était écrit le mot "Seigneur". Il fallait évidemment l'enlever et l'on a mis le mot "beige" à la place. Comme l'on a éliminé Dieu du livre de lecture, il fallait aussi éliminer "Satan". Or, à la page 67, on lisait : "L'orgueil est le péché de Satan". Cette phrase est disparue complètement.

On n'a même pas respecté l'histoire, afin d'éliminer tout ce qui pouvait faire penser à Dieu. Ainsi, à la page 70, on lisait : "Dieu donna sa loi à Moïse sur le Sinaï". On a remplacé cette phrase par "Marcel est sportif". La page 73 démontre avec quelle malice les corrections ont été faites dans ce livre de lecture. Dans l'ancien livre, on y voyait une statue de la Sainte-Vierge, devant laquelle une petite fille apportait un bouquet, et, agenouillée, récitait son chapelet. On a tout enlevé ça, afin qu'il ne soit plus aucunement question ni de la Sainte Vierge, ni de la prière, ni du chapelet. On a aussi modifié totalement la page 83, car il y était question d'un enfant qui priait.

A la page 94, il y avait au haut de la page, la représentation d'une hostie. On s'est empressé de faire disparaître cela pour la remplacer par un cahier. Mais, c'est probablement à la page 105 que la bêtise la plus monumentale a été commise. Il y avait dans l'ancien manuel un crucifix. On l'a remplacé, savez-vous par quoi, par une perdrix; et finalement, à la 106, on a fait disparaître la phrase suivante : "Si vous priez bien, Dieu exaucera votre prière".

Est-il possible, dans une province comme la nôtre, de mépriser ainsi les sentiments de la population à 85% catholique et à au-delà de 10% protestante, et de chercher à neutraliser l'enseignement à nos jeunes enfants. Est-ce ainsi que l'on veut éduquer la prochaine génération et lui enseigner les moyens de vivre une vie saine et honnête. Est-ce ainsi que l'on fera la lutte à la délinquance juvénile que tout le monde déplore ? Nos commissions scolaires locales acceptent-elles de prendre une pareille responsabilité ? Les taxes scolaires que nous sommes appelés à payer, serviront-elles à enlever de l'esprit de nos enfants toute idée de Dieu ? Autant de questions qui jettent l'angoisse dans nos esprits !

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION V

Renaissante gratitude

M. le rédacteur,

Sincères félicitations et gratitude au Révérend Jacques Laforest, directeur de l'Institut de Catéchèse de l'Université Laval pour l'appui public exprimé dans "L'Action", la semaine dernière à l'égard des catholiques qui se sont élevés pour défendre notre foi menacée jusque dans l'âme de nos tout-petits, en chassant la religion dans les manuels de lecture de Forest & Ouimet : merci du fond du coeur pour cette "magistrale" mise au point. Semblable jugement venant d'une compétence reconnue a causé une joie profonde, fera lumière sur l'ignorance et l'indifférence religieuse, sera un rempart protecteur au précieux trésor de notre foi catholique qui doit survivre dans nos chers tout-petits. Comme l'exprime M. le directeur, tous apprendront que, dans une école chrétienne, il faut que la classe s'inspire d'esprit chrétien et de prière !

Donc, que l'enfant vive dans l'atmosphère de sa parenté spirituelle, comme il vit heureux en la compagnie de sa famille de la terre; vie semée parfois de petites légendes inspirées par l'amour, n'est-ce pas intéressant ?

Espérons que les autorités responsables : vous parents et commissaires dévoués, vous vous empresserez de faire disparaître des classes ces manuels falsifiés, indignes de nos traditions catholiques, en adoptant ceux de la Congrégation N.-D., extra pour les syllabes inverses. Mme X de Ste-Anne sera heureuse d'appuyer maintenant son jugement sur une compétence indiscutable et sûre, en lisant attentivement ce magistral article de M. le Directeur de l'Institut de Catéchèse publié dans "L'Action" la semaine dernière, et ce qu'elle doit penser des dits manuels falsifiés.

M. A. M.
Québec.

Municipalités de Bellechasse

M. le rédacteur,

Comme la fumée de la campagne fédérale est maintenant dissipée, je crois qu'il est de mon devoir, au nom de toutes les municipalités du comté de Bellechasse, de venir protester avec véhémence contre une émission de Télévision de Radio-Canada survenue le 2 novembre dernier et dont on montrait une image des plus hideuses du comté.

Evidemment, il y a dans le comté, comme partout ailleurs dans la province, villes ou comtés, des endroits plus ou moins propices à l'agriculture; mais pourquoi des employés d'un poste de Télévision se sont-ils acharnés à faire de l'exagération sur un reportage, ce n'est pas à leur honneur, nous ne pouvons que désavouer ceci.

En parcourant le comté pour ceux qui voudraient voir clair, nous avons de très belles paroisses et d'un cachet tout particulier. Nous avons aussi une saine population, laborieuse et intelligente. Nos gens sont indignés de cette propagande qui ne rencontre pas les vues de la très grande majorité du comté.

Nous tenons à protester vigoureusement contre cette émission qui tend à nous rendre ridicules auprès de la population de la province de Québec.

ALBERT PATRY,
préfet du comté
de Bellechasse.

Association des industriels en faveur d'un Conseil du patronat

MONTREAL. (P.C.). — Les membres de l'Association professionnelle des industriels se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'accélération des démarches visant à la formation d'un Conseil du patronat qui soit véritablement équipé de tous les moyens techniques et financiers pour exercer une action efficace.

La résolution a été adoptée à la séance de clôture du 20e congrès de l'API qui s'est tenu au Holiday Inn à Montréal sous le thème : "Le Québec en marche ; avec ou sans l'homme d'affaires ?"

L'API tient pour urgente la formation de ce Conseil du patronat dont l'existence est liée à la vitalité et au dynamisme des associations patronales qui en seront membres.

En vue de la formation du Conseil du patronat, l'API a demandé à son conseil d'administration de prendre les moyens nécessaires pour augmenter le nombre de ses membres et pour s'assurer les ressources susceptibles d'augmenter son efficacité dans le domaine de la formation, de l'étude et de l'action qui relèvent des responsabilités de l'association.

LE VRAI ROLE

L'adoption de la résolution visant la formation d'un conseil du patronat a fait suite aux délibérations des deux jours précédents au cours desquels M. Paul-D. Normandeau, directeur industriel de S.G.F., a déploré l'absence d'une voix forte et unanime du patronat dans les différentes phases de la "révolution tranquille" du Québec.

A la séance de clôture d'hier soir, les congressistes ont formulé le voeu que les patrons cherchent à définir leur conception du rôle de l'Etat dont ils reconnaissent que les interventions iront probablement en s'accentuant et qu'ils participent encore plus activement à la politique de leur province et de leur pays.

L'API reconnait que l'opinion publique n'est pas consciente du vrai rôle du chef d'entreprise moderne : la création de richesses et d'emplois pour la communauté qui l'entoure, et propose, au sein de son organisation, l'établissement d'un service de relations publiques et d'éducation dont les objectifs seraient les suivants :

1. Développer la solidarité entre les membres de l'API;
2. Diffuser dans le public une "image" adéquate de l'Association;
3. Promouvoir la pensée patronale dans l'opinion publique et
4. Faire valoir les prises de positions des dirigeants d'entreprises devant les problèmes socio-économiques de la communauté.

● **Le recteur de l'Université Laval, Mgr L.-A. Vachon, était l'invité d'honneur, hier soir, d'une soirée organisée par les étudiants et les étudiantes résidant sur le campus. A cette occasion, on remit au recteur une toile exécutée par un des étudiants. Le peintre lui-même, M. Michel Dorion, étudiant à la faculté de Psychologie, remettait son oeuvre au recteur.**

Palais de justice

Début du procès d'un auteur de hold-up

(Par Robert Giroux)

Le procès de Victor Guay, soudeur de 22 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, accusé comme Clovis Dufresne, trouvé coupable, avant-hier, d'avoir commis un houl-up à la Caisse Populaire de Québec-Ouest, le 28 septembre 1964, a débuté, hier, devant une Cour avec jury présidée par l'hon. juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de Québec.

Au cours de la preuve de la Couronne, que représente Me Anatole Corriveau, Georges Poulin comptable de la Banque Canadienne Nationale de Québec-Ouest, a déclaré que, cet après-midi là, vers 2 h.45, un employé l'avait averti que quelque chose d'anormal semblait se passer à la Caisse Populaire, en face.

De la fenêtre, j'ai vu deux hommes sortir de cette banque. Ils marchaient vite mais ils ne couraient pas. Ils sont montés en auto et celle-ci a démarré en trombe.

En Cour, il a identifié Guay dans une ligne composée de 13 hommes.

Le caporal Denis Léveillé, de la Sûreté provincial, expert en empreintes digitales, a témoigné qu'il a retrouvé, sur le rétroviseur l'empreinte du pouce de Dufresne.

Paul-Henri Blais, professeur à l'école technique de Québec, a raconté qu'il avait signalé à la police que sa Pontiac '63, de couleur verte, avait été volée sur le terrain de stationnement de l'école, entre 1 hre et 6 hres, ce jour-là.

Le comptagle de la banque a aussi décrit la même automobile comme une Pontiac '63 de couleur verte.

La cause se poursuivra ce matin, Me Anatone et Lawrence Corriveau occupent respectivement pour la Couronne et la défense à ce procès.

Guay, on se souvient, est le détenu qui s'était sauvé d'une prison provinciale il y a plusieurs mois et avait ensuite été retracé à Miami, Floride l'été dernier.

Renvoi d'une danseuse

Un jugement rendu hier après-midi par le juge Emile Morin, de la Cour municipale, vient de donner un appui très sérieux au travail continuel de surveillance que fait l'escouade de la moralité de la Sûreté municipale.

En effet, M. Morin a prononcé une sentence d'une journée d'emprisonnement et de $100 d'amende contre une jeune fille de 23 ans qui avait avoué avoir donner un spectacle indécent dans un cabaret de la ville.

La jeune fille, orginaire de Saskatoon, avait été arrêtée par la moralité à la suite d'un spectacle qu'elle a donné le 17 novembre dernier alors qu'elle était vêtue d'un vêtement qui aurait tout juste suffit pour faire un manteau à un petit poussin.

L'avocat de cette danseuse a été très étonné de la décision du juge Morin de condamner sa cliente à la prison. Il avait cru à une amende, tout au plus, lorsqu'il comparu devant le juge pour enregistrer un plaidoyer de culpabilité.

L'escouade de la moralité exerce une surveillance quotidienne sur tous les cabarets, clubs de nuit, et restaurants où les détectives font des visites surprises. Le 17 novembre, ce sont les détectives Bélanger et Papillon qui ont constaté l'indécence du spectacle de la prévenue qui prendra ses cliques et ses claques pour retourner dans l'Ouest après avoir séjourné 24 heures à la prison des femmes.

Enquête de A. Lamothe le 2 décembre

André Lamothe, 41 ans, marchand de bois de Ste-Foy, a vu, hier, son enquête préliminaire sous une accusation de meurtre qualifié fixée au 2 décembre pour procéder, du consentement du procureur de la Couronne et de son procureur.

Le prévenu avait été trouvé criminellement responsable de la mort de quatre personnes par un jury du coroner, le 19 octobre dernier, à Québec.

Il subira son enquête pour le présumé meurtre d'Albéric Bilodeau, hôtelier de St-Georges de Beauce, dont le cadavre a été retrouvé dans les bois de St-Gilles de Lotbinière, en fin de septembre.

Sympathie du juge

Je devais de l'argent à Fernand Quirion et comme je ne pouvais pas le payer, il m'a tourmenté pour "que la maison passe". Il a fini par me convaincre, la maison a brûlé mais je n'ai pas pu donner le $500 que j'avais promis à Quirion parce que les assurances ont pas payé.

"Pour moé, c'est mort; toé, tiens ça mort", m'a alors dit Quirion, que je connaissais depuis dix ans comme un honnête homme jusque-là.

C'est ce qu'a raconté, hier, Paul Lagueux, commerçant de terres agricoles de 48 ans, de St-Georges de Beauce, qui venait de plaider coupable à des offenses de conspiration d'incendie criminel d'une de ses maisons située à Barnstown, Beauce, le 26 août '65.

Me Roch Lefrançois, de la Couronne, a qualifié le cas de sympathique mais a demandé qu'on refuse tout cautionnement à l'accusé.

S.H. le juge Henri Jolicoeur a ajourné sa sentence à lundi afin de permettre au prévenu d'obtenir des lettres de bonne conduite antérieure de la part de notables de sa région.

R. G.

2 ans de pénitencier

René Foucher, vendeur de 34 ans, du 4,465, 1ère avenue, Charlesbourg, qui a été mêlé à l'affaire des fraudes, des meurtres et des incendies criminels et qui fut, à un certain moment, le "deuxième sur la liste pour disparaître", a été condamné, hier, à 2 ans de pénitencier pour 13 fraudes commises envers divers grands magasins de Québec et de la région, au cours de l'été.

Ces escroqueries représentaient une valeur totale d'environ $7,000, et le tiers environ seulement de la marchandise a été retrouvé.

Le prévenu s'était procuré le butin en ouvrant un magasin à Donnacona. Ce n'était qu'une façade, puisque les commandes étaient acheminées vers d'autres sources.

L'accusé avait plaidé coupable, il y a quelque temps. Je tiens compte que vous avez aidé la justice, car la sentence que je vous donne est très petite, a fait remarquer S.H. le juge Achille Pettigrew.

R.G.

CALENDRIER

VENDREDI, 26 novembre 1965
S. Léonard de Port-Maurice, conf.

Demain :
S. Maxime, év.

SOLEIL: Lever: 7.07 Coucher: 4.01
LUNE: Lever: 11.31 Coucher: 7.55

Les marées de vendredi le 26
Hautes: 8.16 a.m. — 8.25 p.m.
Basses: 3.42 a.m. — 3.24 p.m.

Les marées de samedi le 27
Hautes: 8.57 a.m. — 9.05 p.m.
Basses: 4.18 a.m. — 3.58 p.m.

Phases de la lune en novembre
Premier quartier le 1, à 3h. 26 a m.
Pleine lune le 8, à 11h. 15 p.m.
Dernier quartier le 15, à 8h. 54 p.m.
Nouvelle lune le 22, à 11h. 10 p m
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Partie de cartes

La population de Lévis et des environs, en particulier les membres de l'Amicale Mariste Senior de Lévis, sont priés de noter que la partie de cartes annuelle de l'amicale senior aura lieu le 2 décembre prochain, à l'école Notre-Dame, rue Saint-Georges, à Lévis.

OUI, NOUS CULTIVONS LA CRIMINALITE . . .

. . . Si la T.V. la radio, les revues, les journaux, spectacles, législateurs, citoyennes et citoyens inconscients, contribuent à avilir ou à laisser avilir la jeunesse, de pair avec ces adultes-bébés qui ne peuvent se passer de la bouteille ou qui se promènent le derrière-à-l'air, etc.

(Espace payé par H. P.)

Nous croyons que la douceur est devenue le propre de l'Oldsmobile 1966

Nous vous invitons à en juger par vous-même. Soyez très exigeant; nous l'avons été davantage. Examinez les lignes de l'Oldsmobile. Elles sont ravissantes! Examinez l'aménagement de l'intérieur. Tout est d'un goût parfait! Conduisez une Oldsmobile. Vous constaterez que c'est une réussite complète! Le moteur Rocket développe sa puissance, uniformément, sans le moindre à-coup. La nouvelle Turbo Hydra-Matic perfectionnée (ou la boîte standard à 3 vitesses entièrement synchronisée de la Dynamic 88) transmet la force motrice, avec souplesse, aux roues motrices. La douceur de suspension est aussi une des principales qualités de l'Oldsmobile. Les éléments du châssis-cadre et les blocs antivibrations Vibra-Tuned de montage de la carrosserie absorbent toutes les vibrations. Vous sentirez peut-être parfois un cahot—car ce n'est pas nous qui construisons les routes. Mais vous jouirez d'un confort plus grand, même sur les mauvaises routes, dans une Oldsmobile. Essayez une Oldsmobile. Il est fort possible que vous décidiez d'en acheter une . . . et vous en serez ravi.

Coupé Holiday Delta 88

L'Oldsmobile

mil neuf cent soixante-six

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

O-1668P

Concessionnaires autorisés Oldsmobile pour Québec Métropolitain

Denis Pepin Autos Ltée
2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Tél.: 653-2861

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec — Tél.: 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

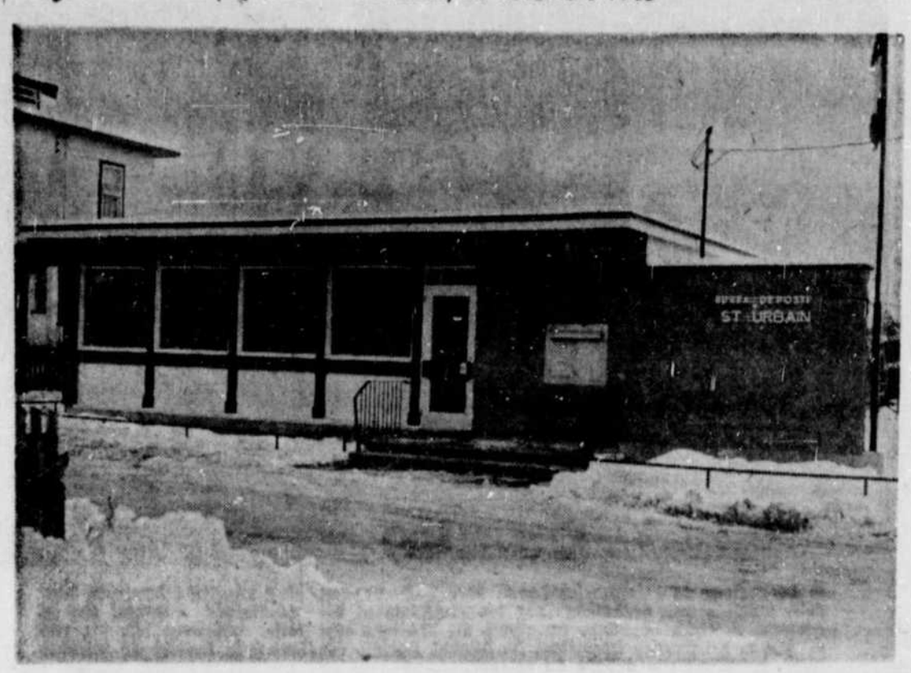

● La paroisse de St-Urbain s'enorgueillit maintenant d'un bureau de poste construit d'après les techniques les plus modernes. Construit au coût de $23,333.00, ses dimensions sont de 40 x 31 pieds. Le revêtement intérieur est en contre-plaqué, tandis que l'extérieur est en briques, en pierres et en amiante émaillée. 263 casiers sont à la disposition des usagers. Les travaux de construction de cet édifice fédéral avaient été confiés à M. Adolphe Bouchard. M. J.-Emile Gagné est le maitre de poste de cette paroisse.

La FTQ: importantes réformes au programme

Les délégués au prochain congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, qui aura lieu dans la métropole du 8 au 12 décembre prochain, seront notamment saisis d'un projet de réformes de structure mis au point par le Conseil exécutif sortant de la centrale.

Les dirigeants de la FTQ proposeront aux quelque 850 délégués de modifier la constitution de manière à transformer le Conseil exécutif, composé de 20 membres, en un Conseil général d'une cinquantaine de représentants professionnels et régionaux.

Si le projet est agréé par le congrès, le mouvement sera dirigé entre ses congrès biennaux par un organisme composé des membres de l'exécutif, dont le nombre est porté de cinq à sept, de 22 directeurs représentant 11 secteurs professionnels, et d'un directeur délégué par chacun des quelque vingt conseils régionaux du travail affiliés à la FTQ. Le Conseil du travail de Montréal, qui représente environ 150,000 syndiqués de la région métropolitaine, aura droit à trois représentants.

L'une des innovations les plus importantes proposées aux délégués, c'est l'élection d'un secrétaire général à plein temps qui aura également la responsabilité de la trésorerie. Jusqu'ici, tous les dirigeants élus de la centrale s'acquittaient bénévolement de leurs responsabilités. Au moins deux candidatures se dessinent déjà à ce poste de commande, celles de MM. Fernand Daoust, actuellement titulaire d'une des deux vice-présidences générales de la FTQ, et Gérard Rancourt, secrétaire exécutif du Conseil du travail de Montréal et vice-président régional de la centrale provinciale.

Quant à la présidence, actuellement occupée par M. Louis Laberge, elle ne deviendrait un poste salarié qu'au besoin, sur décision du futur Conseil général de la FTQ.

Par une modification à sa constitution, la FTQ se propose également d'accueillir en son sein des organisations de caractère régional qui ne jugeraient pas à propos de s'affilier simultanément au Congrès du travail du Canada. Dans l'esprit du Conseil exécutif, cette disposition aurait pour objet d'ouvrir la porte à des associations telles que les syndicats de membres de professions libérales, d'enseignants, de fonctionnaires provinciaux ou fédéraux, etc., qui solliciteraient leur affiliation directe à la FTQ.

Dans le cas de ces groupements de caractère régional, la cotisation mensuelle per capita serait d'au moins 20 cents et serait fixée en fonction des services attendus de la centrale. Le minimum de 20 cents comprendrait la nouvelle cotisation de la FTQ, dont la direction propose au congrès qu'elle soit portée de huit à dix cents, et la cotisation payable au CTC, qui est également de dix cents. Cette disposition a pour but de ne pas encourager la non-affiliation à la centrale fédérale.

Remerciements du conseil d'administration de l'hôpital de Baie-St-Paul

Le conseil d'administratition de l'hôpital Ste-Anne de Baie St-Paul, de qui relève le pavillon St-Irénée, désire transmettre ses plus sincères remerciements et exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont permis l'évacuation, le transport et la sauvegarde des sinistrés, dans la nuit de l'incendie.

"En particulier, nous ne pouvons ignorer l'apport et le secours inestimable du groupe 421 de la Protection civile (section Malbaie, Beaupré et Baie St-Paul), le département des incendies de Pointe-au-Pic, la Police provinciale (section Malbaie et Baie St-Paul), les employés du pavillon St-Irénée et de l'hôpital Ste-Anne de Baie St-Paul, de même que les nombreux volontaires de ces deux municipalités et des environs.

Nous voulons également remercier la population de Charlevoix en général et de Baie St-Paul en particulier pour ces nombreuses offres de secours et d'aide et ses témoignages de sympathie. Devant cette collaboration si généreuse, nous ne pouvons vous assurer que de notre désir de mettre à votre disposition, dans un avenir le moins lointain possible, une gamme de services qui seront en mesure de répondre à vos besoins, ajoute le conseil d'administration.

● LIEUTENANT-COLONEL — Le commandant du dépôt du 22e Régiment Royal à Québec, J.-L.-J. Lefebvre, a récemment été nommé lieutenant-colonel par les Forces armées canadiennes. L'officier, âgé de 42 ans, est de Montréal. Sa nomination coincide avec celle de 45 autres officiers. M. Lefebvre est le seul Canadien français parmi le groupe.

La compagnie Noranda: un véritable éteignoir social — Jean Gérin-Lajoie

Le directeur québecois du Syndicat des Métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, a déclaré que la compagnie Noranda s'avère un véritable "éteignoir social" en face des problèmes que rencontrent les travailleurs miniers. "Au lieu d'agir comme le leader des sociétés minières et d'évoluer au rythme du Québec d'aujourd'hui, elle maintient un climat de conservatisme retors, tout comme si ses employés n'existaient pas", a-t-il dit.

M. Gérin-Lajoie a reproché à la compagnie Noranda 1) de refuser d'entreprendre des pourparlers avec le syndicat au sujet de la fermeture éventuelle de sa mine Quemont, 2) d'ignorer les revendications des travailleurs de sa mine Normétal en matière d'assurance-médicale, et 3) de ne pas vouloir donner à ses 50 employés de Québec Iron Foundries — en grève depuis trois semaines — les mêmes augmentations de salaires qu'elle a accordées à ses employés de la mine Horne.

Soulignant que la compagnie Noranda refuse d'aborder de front — comme d'autres compagnies de moindre importance l'ont fait — le problème de la fermeture des mines, le directeur des Métallos a souligné que le gouvernement provincial s'est déjà occupé concrètement de ce fléau social et que les résultats de ces efforts commencent à porter des fruits dans certaines mines.

La CAT devrait être admise dans les "bureaux régionaux", selon la FTQ

Le directeur des services sociaux de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Robert Lavoie, est d'avis que la Commission des accidents du travail devrait être l'un des premiers services du ministère du Travail à être admis dans les bureaux régionaux dont la création imminente a été annoncée récemment par le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le porte-parole de la FTQ a déclaré que s'il est une agence gouvernementale dont l'administration doit être décentralisée et rapprochée des administrés, c'est bien la CAT, dont il dit, à la manière du frère Untel, qu'elle est pour les accidentés du travail "Dieu le père-à-Québec".

A ce propos, M. Lavoie reproche au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, d'avoir qualifié de "critiques gratuites" une déclaration récente de la FTQ réclamant précisément une décentralisation administrative de la Commission des accidents du travail. "Si, dit-il, la clientèle du ministère de l'Education a besoin, au niveau régional, d'experts et de conseillers techniques, à plus forte raison la clientèle de la CAT a-t-elle besoin de fonctionnaires diligents, au même palier, pour obtenir rapidement les paiements de compensation nécessaires à sa subsistance, ou encore l'autorisation requise pour subir une intervention chirurgicale ou un traitement."

Le porte-parole de la FTQ fait observer que les retards dans le versement des compensations ne manque pas d'obérer le budget du ministère de la Famille et du bien-être social, les accidentés ayant recours, dans l'attente de leurs allocations, aux ressources de l'assistance à domicile. Selon lui, l'inefficacité administrative de la CAT constitue donc une injustice pour l'ensemble de la population, puisque l'indemnisation des accidents du travail devrait être entièrement à la charge des employeurs.

Tout en reconnaissant volontiers que le gouvernement a donné suite à plusieurs des recommandations syndicales de 1961, le porte-parole de la FTQ rappelle que plusieurs réformes ne sont pas encore passées dans les faits.

Le plus grand carillon électronique au monde

Une importante compagnie canadienne d'assurance participera à l'Expo de 1967 à Montréal en commanditant le plus grand carillon électronique au monde.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce que son carillon électronique sera installé sur la tour Lévis, sur le mont Boulé, le point le plus élevé de l'île Sainte-Hélène, une des îles du Saint-Laurent qui formeront l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Le Carillon du Centenaire permettra à des musiciens de grande renommée de présenter des concerts durant toute la durée de l'Exposition. Le carillon marquera également, chaque jour, l'ouverture et la fermeutre de terrains de l'Expo et, au cours de la journée, sonnera les heures.

Les haut-parleurs — système amplificateur du carillon — seront placés au sommet de la tour Lévis. Un bâtiment sera construit tout près pour abriter la console et les autres parties constituantes. De grandes fenêtres d'observation permettront au public de voir les carillonneurs à la console.

Les carillons électroniques ont joué récemment un rôle important dans les expositions internationales d'envergure. Le Carillon de l'Expo de 1967 ressemblera à celui du Pavillon du Vatican à l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1958. Il comptera 671 cloches, soit 61 de plus que le carillon électronique de la foire mondiale qui vient de se terminer à New York. Ce carillon est maintenant situé au Stone Mountain State Park de Georgie.

La compagnie d'assurance affirme qu'elle n'a arrêté son choix qu'après une étude sérieuse des divers genres d'instruments.

Deux autres projets du centenaire

M. Bona Arsenault, Secrétaire de la province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que deux autres projets pour commémorer le Centenaire seront réalisés à Beauceville-est et à Pont-Rouge.

La ville de Beauceville-est construira un centre culturel et récréatif qui comprendra une salle de réunion de 200 sièges avec scène, une salle d'artisanat pouvant également servir pour d'autres cours ou des expositions, une bibliothèque avec salle de lecture, une piscine intérieure et un hall d'entrée, de même que les pièces de service. Le coût du projet s'élève à $150,000. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral contribueront pour $120,000 tandis que la municipalité versera la différence.

Le centre culturel et récréatif de Pont-Rouge doit comprendre une salle polyvalente pouvant servir à des fins culturelles et récréatives, des salles de conférences et les bureaux de l'administration. Le coût de la réalisation de ce projet doit s'élever à $125,000. Le gouvernement provincial y contribuera pour $70,833.34, le gouvernement fédéral $41,666.66 et la municipalité versera la différence.

Le coût des projets du Québec ayant reçu l'approbation de principe de la Commission du Centenaire s'élève maintenant à $7,591,000. Le Québec contribuera pour $2,788,566.69 à la réalisation de ces projets, alors que le gouvernement fédéral et les promoteurs verseront respectivement $2,563,666.64 et $2,238,766.67.

Journées d'étude à Sainte-Germaine

Des journées d'études pour chefs d'entreprises, présentées par le ministère de l'Industrie et du Commerce avec la collaboration du délégué régional pour la Chaudière, M. Martin Caron et de l'Office de développement régional de l'Etchemin, auront lieu à Sainte-Germaine, le 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Les réunions débuteront à huit heures le soir le premier jour pour se continuer à raison de deux séances par jour les 1er et 2 décembre, soit à trois heures de l'après-midi et à huit heures le soir.

Ces cliniques sont tenues périodiquement dans la plupart des régions du Québec pour aider l'industriel à résoudre les divers problèmes qu'il rencontre dans l'administration de son entreprise. Au cours de ces journées d'étude, des professeurs compétents sont à la disposition des hommes d'affaires pour les faire bénéficiers de leurs connaissances et de leur expérience.

Cette initiative s'inscrit dans la politique d'aide à l'entreprise du ministère de l'Industrie et du Commerce qui vise à assurer et à favoriser l'expansion rapide du secteur secondaire de l'industrie dans le Québec.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROJET QJR-61

Construction par tranchée d'un tunnel en béton armé de 750 pieds, dans l'axe de la route Trans-canadienne, tronçon boulevard Décarie, depuis le nord de la rue Grovehill jusqu'au sud de l'avenue Notre-Dame-de-Grâces, dans la ville de Montréal.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de $150.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $350,000.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le 22 décembre 1965.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Trans-canadienne, 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
ROGER LABREQUE.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC
PROJET A-63-10R-V-9

Construction de deux viaducs à l'intersection du chemin Curtis et de l'extension de l'Autoroute des Cantons de l'Est Omerville - Rock Island, dans la municipalité de Stanstead - Est, comté de Stanstead.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $40.00 non remboursable, à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou cautionnement de soumission exigé : $10,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le 15 décembre 1965.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus à l'Office des Autoroutes du Québec, 75 ouest, boulevard Dorchester, Bureau 1600, Montréal, ou au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Secrétaire,
CLAUDE MARCOTTE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION
SERVICE DE L'UTILISATION DES TERRES — DIVISION DE LA MISE EN VALEUR
PROJET 682-8-6678

Exécution de travaux de déboisement sur une superficie approximative de treize cent quatre-vingt-treize acres comprenant le lot 1 et partie des lots 2 et 3 du rang II, les lots 7 à 10 et partie des lots 4, 5, 6 et 11 du rang III, les lots 6 et 7 et partie des lots 9, 10, 11 et 12 du rang IV, canton Dumais, comté de Roberval (municipalité de St-Thomas) et d'aménagement de ces lots en bleuetière.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la Province de Québec dans la région no 4, c'est-à-dire la région du Saguenay - Lac-St-Jean, soit les districts électoraux de Chicoutimi, Jonquière - Kénogami, Lac - St-Jean et Roberval.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Garanties : chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, ou cautionnement de soumission 10% du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions : à 2 h. 30 p.m. (h.n.e.).

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus du chef du service de l'Utilisation des terres, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ROMEO LALANDE,
Sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation.

DU PERSONNEL

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

ANALYSTES-CONTROLEURS —
Traitement initial de $9,800 à $11,000 selon la compétence.
Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, sciences ou en mathématiques et un bon nombre d'années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste équivalant à celui d'analyste-surveillant.
(Concours 65 - 969)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SURVEILLANTS —
Traitement initial de $9,000 à $10,200 selon la compétence.
Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et environ cinq années d'expérience à titre d'analyste.
(Concours 65 - 968)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS —
Traitement initial de $6,500 à $8,200 selon la compétence.
Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation **ou**, de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur.
(Concours 65 - 922)

PROGRAMMEURS —
Traitement initial de $4,900 à $6,000 selon la compétence.
Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données **ou** scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior.
(Concours 65 - 921)

AGRONOMES —
Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence.
Postes à Québec, Montréal, St-Hyacinthe, La Pocatière, St-Jérôme de Terrebonne, Saint-Georges de Beauce et quelques autres localités. — Diplôme de bachelier en sciences agricoles et membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec. — S'inscrire avant le 20 décembre 1965.
(Concours 65 - 1082)

TRAVAILLEURS SOCIAUX —
Traitement initial de $6,500 ou $7,400 selon la compétence.
Postes vacants à la Clinique d'Aide à l'Enfance à Montréal. — Sous surveillance générale, assumer la responsabilité de cas individuels de service social. — Maîtrise en service social d'une université reconnue ou membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec; environ deux ou six ans d'expérience professionnelle en service social selon le niveau respectif des postes susmentionnés; intérêt manifeste envers les problèmes de la délinquance juvénile. — S'inscrire avant le 10 décembre 1965.
(Concours 65 - 1081)

DEPUTE-PROTONOTAIRE —
($4,300 - $5,100)
Postes dans la majorité des Palais de Justice de la Province. — Prendre et rédiger des procès-verbaux; préparer les dossiers pour l'audience; effectuer des recherches dans les registres de l'état civil. — Etudes en droit ou scolarité au niveau de la onzième année avec quatre années d'expérience dans un greffe ou une étude légale; examens à Québec, Montréal et Sherbrooke. — S'inscrire avant le 30 novembre 1965.
(Concours 65 - 1079)

OFFICIERS DE PRORATION —
($4,300 - $5,100)
Postes à Chicoutimi, Drummondville, Rivière - du - Loup, Rouyn, Trois-Rivières, Val d'Or
(Concours 65 - 1074)
Postes à Montréal
(Concours 65 - 1078)
Sous direction, effectuer des enquêtes sur la condition familiale et sociale des enfants; voir à leur surveillance, leur réhabilitation, leur placement; représenter leurs intérêts en Cour. — Les candidats doivent être âgés de 25 à 45 ans; ils doivent posséder au moins un diplôme de onzième année avec, de préférence, une certaine formation spécialisée en rapport avec cette fonction; on admettra aussi les personnes âgées d'au moins 22 ans possédant un degré universitaire (si possible, en sciences humaines) ou un Baccalauréat ès Arts plus une expérience surveillée en travail social. Une expérience valable auprès des jeunes et une bonne connaissance de la langue anglaise sont nécessaires. — S'inscrire avant le 7 décembre 1965.

AGENTS DE BIEN-ETRE —
Hommes — ($4,000 - $4,800)
Participer à l'application des lois d'assistance sociale. — Résidence dans l'un de ces comtés : Arthabaska, Gatineau, Hull, Papineau, Chambly, Napierville-Laprairie; âge : 25-55 ans; onzième année; expérience dans un travail orienté vers la solution des problèmes personnels; connaissance du milieu et des lois sociales. — S'inscrire avant le 30 novembre 1965.
(Concours 65 - 1075)

AGENTS-VERIFICATEURS —
Traitement initial de $3,700 à $4,900 selon la compétence.
Postes à Québec et Montréal. — Scolarité au niveau de la onzième année et environ six années d'expérience pertinente; une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience exigée; être âgé d'au moins 21 ans.
(Concours 65 - 1023)

GARDES-CHASSE ET GARDES-PECHE —
($3,100 - $3,900)
Postes dans diverses régions dont, présentement, celles de Québec, Montréal, Chicoutimi, Rimouski, Hull, Abitibi, Témiscamingue et Sept-Iles. — Posséder une scolarité au niveau de la neuvième année; mesurer au moins 5' 7"; être âgé de 20 à 35 ans; accepter de se soumettre à un examen médical. — S'inscrire avant le 10 décembre 1965.
(Concours 65 - 1077)

MAGASINIERS —
Traitement initial de $2,600 (Classe I) ou $3,100 (Classe II)
Postes à Asbestos, Grandes-Bergeronnes, Jonquière, Joliette, Lachine, Montréal, Rivière-du-Loup, Rimouski, Saint-Jean, Shawinigan, Trois-Rivières et Vaudreuil. — Scolarité au niveau de la dixième année; trois années d'expérience pour la classe I et aucune pour la classe II. — S'inscrire avant le 7 décembre 1965.
(Concours 65 - 1080)

STENOGRAPHES classe I —
(2,200 - $2,800)
A Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 - $3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année.
(Concours 65 - 1068)

COMMIS-DACTYLO classe I —
($2,200 - $2,800)
Postes dans toutes les régions de la Province. Produire une attestation d'études de onzième année.
(Concours 65 - 1069)

INSCRIPTION :
Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 50, rue St-Joseph est, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal, et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

Évitez la bousculade, obtenez vos plaques dès le 1er décembre

204 bureaux répartis dans le Québec pour vous servir dès le 1er décembre

Québec et banlieue :
930 Chemin Ste-Foy — 204 est, Boul. Charest
2521 Boul. Ste-Anne — 2480 Chemin Ste-Foy
1000 rue Commerciale, St-Romuald
9534 avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré
128 Côte du Passage, Lévis et plusieurs autres.

Cette année, aucune plaque d'immatriculation ne sera expédiée par la poste

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MOTS ET ILLUSTRATIONS QU'ON A ENLEVÉS DES OUVRAGES DE LECTURE FOREST-OUIMET

(P.C.) — Il semble bien que l'on ait enlevé les parties de texte et les illustrations ayant trait directement ou indirectement à la religion et à la morale dans la nouvelle édition revisée des ouvrages de lecture "Forest-Ouimet", utilisés en première et deuxième années dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de la province de Québec.

On sait que c'est le juge en chef de la Cour supérieure du Québec Frédéric Dorion qui a dénoncé cet état de choses, mardi, à l'ouverture des assises, à Québec.

Le juge Dorion s'en est pris à ce qu'il a appelé "une poignée d'agnostiques qui tentent de faire oublier aux enfants tout ce qui a trait à la religion et à l'existence de Dieu". Il ajoutait que pour plaire vraisemblablement à ce groupe "on a déformé totalement les livres de lecture de la première et de la deuxième année dans les écoles de la province".

Le juge avait terminé sa diatribe en demandant aux parents d'apporter un soin spécial à la formation de ceux qui dépendent d'eux.

Pour sa part, le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie a reproché au juge Dorion de "s'adonner à la chasse aux sorcières". Le ministre a précisé que les changements apportés aux volumes précités, "loin d'être l'oeuvre d'agnostiques sont le résultat des interventions faites par les personnes chargées par les évêques de s'occuper de la question de la catéchèse".

M. Gérin-Lajoie a ajouté que ce sont les auteurs et l'éditeur des volumes qui ont pris sur eux d'apporter des modifications conformément aux observations faites par les offices de catéchèse.

ILLUSTRATIONS

Après examen, il semble c'est dans le volume de première année, édition revisée, que l'on ait effectué le plus grand nombre de changements, à commencer par la disparition des illustrations à caractère religieux auxquelles on a substitué des gravures ou dessins profanes et d'actualité.

A quelques endroits, on remarque que l'on a même biffé les morales tirées de certains récits, bien que ces morales ne contenaient pas toujours le nom de Dieu ou d'un saint.

Dès la page une de l'édition revisée, on a remplacé l'illustration de l'Enfant-Jésus, le Saint-Jean-Baptiste et son mouton, par un bambin et sa compagne s'amusant avec des blocs.

Partout, les mots Jésus, Dieu, Marie, Saints, madone, etc... disparaissent et sont remplacés par ceux de oncle, papa, tante, etc.

Par exemple, on lit dans la 2e leçon de l'ancienne édition : "Aline aime les chats et elle aurait bien voulu que le petit Jésus lui en donnât un pour ses étrennes". Cette phrase devient dans l'édition revisée : "Aline aime les chats et elle aurait bien voulu en recevoir un pour ses étrennes".

Plus loin, à la 4e leçon, le reproche qu'un enfant désobéissant s'adresse : "Me voilà bien punie de ma désobéissance Mon Dieu, guérissez-moi, je ne serai plus bavarde, je vous le promets", devient : "Me voilà punie de ma désobéissance, jamais je ne serai plus bavarde."

"La légende du rouet", dont l'illustration représente Marie filant en compagnie d'une paysanne, est remplacée par "la fileuse", dont le dessin montre deux paysannes.

La morale de cette leçon : "La Sainte-Vierge n'abandonne jamais ceux qui se confient à elle" est biffée.

A la leçon 8 de l'ancienne édition qui blâme le sceur qui travaille le dimanche durant la messe le texte est presque entièrement changé dans le nouveau livre, et ne contient ni le mot "dimanche" ni celui "messe".

A la page 28, "le baptême des lettres", dont le dessin montre une chapelle et un groupe d'enfants de choeur, fait place aux "lettres" qui laissent voir une ribambelle d'enfants montant à bord ce qui semble un DC8.

Les mots "curé", "prêtre" et "Madone" manquent également dans l'édition revisée.

A la leçon 10, dans "La montre de Thomas", "oncle curé" est remplacé par "oncle Jacques", et la teneur du récit est totalement changée. Dans la même leçon, on a laissé le mot "béni", mais "une jolie madone" devient "une jolie mélodie". A le leçon suivante, c'est "une âme pure" qui est remplacée par "une parure". A la page 77, l'illustration "La Madone" est remplacée par "Nicole écoute le coucou".

Ces changements tiennent également, en général, dans le volume de lecture revisé de la 2e année où illustrations et textes ont été dépouillés de tout caractère religieux.

Assurance-santé

Le Dr Légaré voit un danger : la politisation de la pratique

Un médecin omnipatricien de Charlesbourg a mis l'Etat en garde hier, contre la politisation de la pratique médicale à l'hôpital, advenant la mise sur pied d'un système d'assurance santé au Québec.

Le Dr Jean-Pierre Légaré, médecin de Charlesbourg, qui prononçait hier une causerie devant la Chambre de Commerce de Charlesbourg, a affirmé que les médecins n'accepteront pas que l'Etat intervienne dans le traitement du patient à l'hôpital. Selon le Dr Légaré, c'est un droit du patient et du médecin. De plus, le Dr Légaré refuse d'accepter que l'acte médical à l'hôpital soit contrôlé par d'autres que les médecins. "Si les patients sont égaux devant la loi, les médecins aussi doivent l'être", a-t-il dit. Pour justifier son avis, le Dr Légaré estime que la profession médicale doit garder son autonomie et sauvegarder l'intérêt du malade, c'est-à-dire, l'individualité du patient devant la science. Parlant du Bill 74 destiné à régir la pratique médicale dans nos hôpitaux, le Dr Légaré a affirmé que si les différents auxquels son adoption a donné lieu n'aboutissent pas à une solution acceptable pour la profession, les associations médicales ont reçu lors du dernier congrès d'octobre, toute l'attitude pour agir de la façon qu'ils jugent opportune et, selon le Dr Légaré, cela peut aller jusqu'à la grève.

1,000 médecins de plus

Selon le Dr Légaré, la mise en vigueur d'un plan d'assurance santé augmentera la clientèle des médecins de 25 pour cent, ce qui signifie qu'il faudra 1,000 nouveaux médecins, et 2,500 d'ici 15 ans.

Selon le Dr Légaré, si on se'nquiert auprès des médecins qui ont pratiqué en milieu rural et métropolitain et qui ont abandonné la pratique générale pour se spécialiser, on arrive à analyser les problèmes que le médecin doit affronter et qui sont:

a) le surcroit de travail qui après 5 ou 7 ans, amène chez le médecin une fatigue nerveuse et organique marquée;
b) l'éloignement des centres complique les problèmes d'éducation pour ses enfants;
c) le manque de relations sociales et culturelles qui rendent certaines régions monotones ;
d) le manque de civisme de la part des citoyens qui ne respectent pas la vie privée du médecin;
f) les difficultés pour le médecin de fréquenter les hôpitaux à cause des distances et par conséquent, l'éloignement graduel de la médecine scientifique .

Selon le Dr Légaré, la seule solution qui s'impose est la médecine de groupe à la condition qu'elle soit acceptée par la population et que cette dernière soit assez dense pour occuper plusieurs médecins.

Le Dr Légaré, tout en déplorant l'absence de médecins au sein des Commissions gouvernementales qui étudient la pratique médicale, affirme que la profession ne cèdera pas pour la protection des malades ainsi que la protection de ses membres.

Quant aux médecins, le Dr Légaré estime qu'un plan d'assurance réduira la comptabilité. Selon lui, les pertes d'honoraires seront de l'ordre de 15 à 20 pour cent.

S. G.

"Journées d'étude" de 200 étudiants des Beaux-Arts

(P. C.) — Les quelque 200 étudiants réguliers de l'école des Beaux-Arts de Québec sont en journées d'étude pour une période indéterminée depuis midi hier.

Cette décision a été prise à la suite d'assemblées qui se sont déroulées pendant toute la matinée, et au cours desquelles, les étudiants ont rencontré le directeur de l'institution, M. Marius Plamondon.

Dans un télégramme envoyé ce midi au ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, les étudiants réclament une commission d'enquête sur l'enseignement des arts dans la province.

Le télégramme précise également que les étudiants des Beaux-Arts de la Vieille Capitale endossent la requête déjà formulée en ce sens par leurs confrères de l'école des Beaux-Arts de Montréal et de l'Institut des Arts appliqués.

On se souvient que mardi dernier la présidente de l'Association des étudiants de Québec, Mlle Louise Cloutier, avait déclaré que bien que la situation sait pire pour les étudiants des Beaux-Arts à Québec, ceux-ci ne songeaient nullement à faire des journées d'étude comme leurs confrères de la métropole en font depuis vendredi dernier pour protester contre la vétusté de leurs locaux.

Mlle Cloutier avait alors ajouté qu'une semblable mesure "ne donnerait rien dans l'immédiat".

Par contre, mercredi à la suite d'entretiens avec des étudiants de l'école des Beaux-Arts et de l'Institut des Arts appliqués, de Montréal, Mlle Cloutier déclarait qu'une décision finale serait prise jeudi midi.

Le "Lawrencecliffe Hall" remis d'aplomb au début de décembre

Au rythme que s'effectuent les travaux de renflouement du minéralier Lawrencecliffe Hall, qui s'est échoué mardi dernier à l'île d'Orléans, à la suite d'un abordage avec le cargo Sunek, on croit que ce navire d'une jauge de 23,000 tonneaux, pourra être mis d'aplomb dans les premières semaines de décembre.

Le Lawrencecliffe Hall, propriété de Hall Corporation, et le Sunek de Saguenay Shipping Co., un navire jaugeant 6,000 tanneaux, étaient venus en collision tôt le 16 novembre, au cours d'une tempête de neige qui rendait la visibilité presque nulle.

Au moment de l'abordage, le Sunek se dirigeait vers Le Havre, en France, avec une cargaison de céréales.

Le petit cargo pouvait regagner le port de Québec par son propre pouvoir quelques heures après la collision, pendant que le Lawrencecliffe Hall donnant de la bande à tribord, s'échouait dans une vingtaine de pieds d'eau, à quelques milliers de pieds de la berge de l'île d'Orléans, à 14 milles de Québec.

Aucun membre des deux équipages n'a été blessé dans cet accident.

L'équipe de renflouement qui est sur les lieux du naufrage depuis samedi dernier travaille jour et nuit.

Depuis samedi, les scaphandriers ont plongé plusieurs fois pour déterminer la nature du lit du fleuve à cet endroit et ils en sont arrivés à la conclusion qu'il est nécessaire d'installer un matelas de roche concassée si on veut redresser le minéralier sans endommager sa quille.

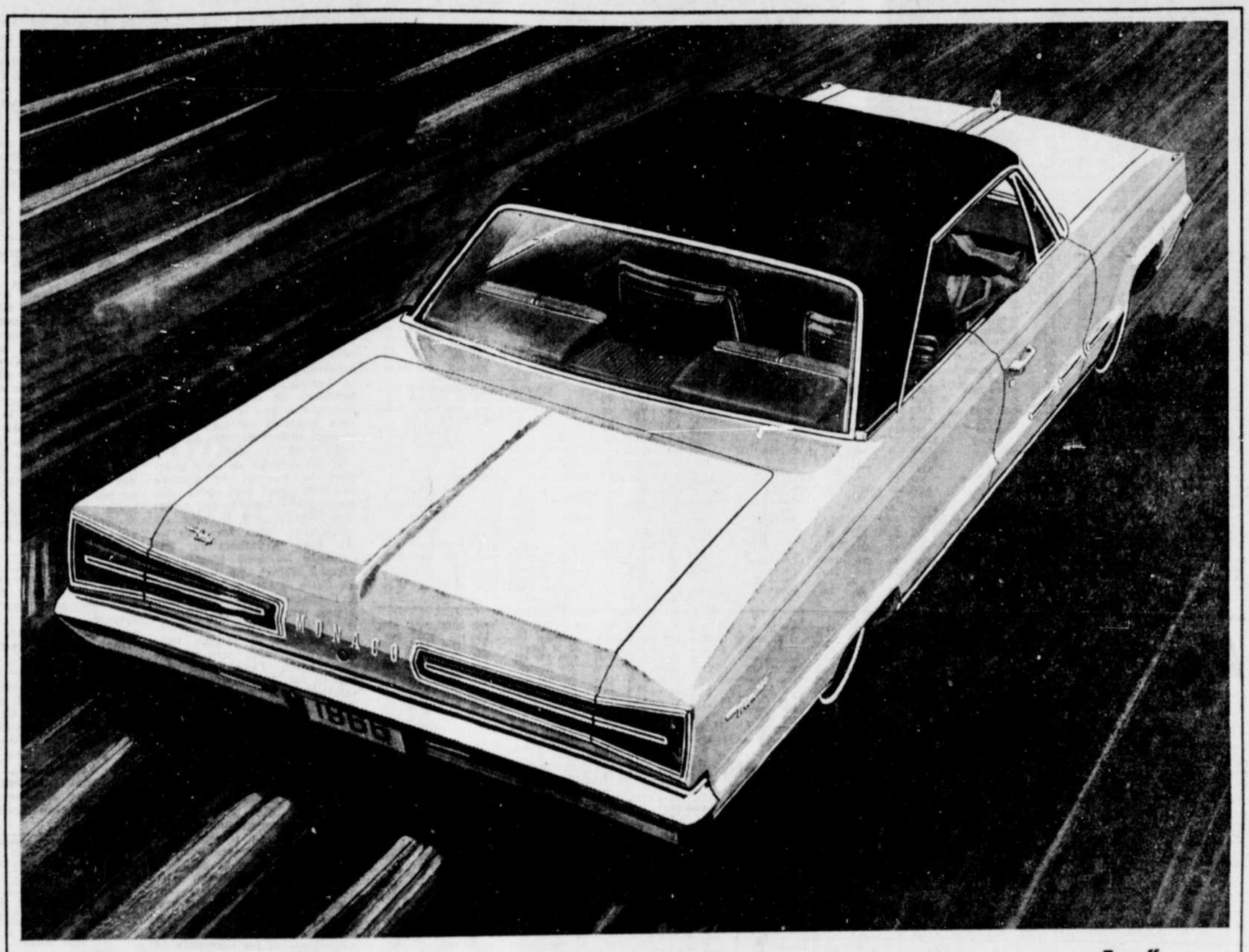

Dodge-"c'est beaucoup plus... au prix voulu"- oui, c'est vraiment beaucoup plus

Le roulement . . . Plus une voiture est grande, plus son roulement est doux. Or la Dodge est une grande voiture, donc...! La Dodge conserve une tenue de route parfaite dans les virages parce que sa voie ou l'écart de ses roues est de plus de 5 pieds. Le velouté de son roulement, la Dodge le doit à son empattement de 121 pouces, plus long que celui des voitures ordinaires. Cependant, le prix de la Dodge est des plus populaires, comme celui de ces dernières. Ne vous contentez pas de moins qu'une Dodge!

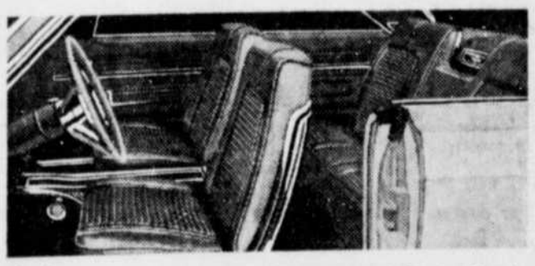

Le luxe . . . c'est beaucoup de choses dans la Dodge. C'est le confort, la spaciosité et la tenue de route que procure une grande voiture . . . c'est le silence et le calme qui y règnent . . . c'est la richesse et la beauté du tissu et du vinyle fin comme un gant . . . c'est encore et surtout cette fierté qu'on a de conduire une Dodge. La Dodge se distingue. La Dodge a l'allure d'une . . . Dodge. Elle ne se perd pas parmi toutes ces voitures qu'on voit partout. C'est une grande voiture! C'est "beaucoup plus . . . au prix voulu"!

Enfin, la meilleure des garanties . . . Dodge, c'est "beaucoup plus . . . au prix voulu". La Dodge protège votre placement par une garantie de 5 ans ou de 50,000 milles du rouage d'entraînement contre tout défaut de matériel ou de fabrication, pièces et main-d'oeuvre comprises. Cette garantie vous prouve la qualité de Dodge mieux que ne saurait le faire la plus prétentieuse réclame. Il ne s'agit pas de prétention, mais d'une sûreté de fonctionnement.

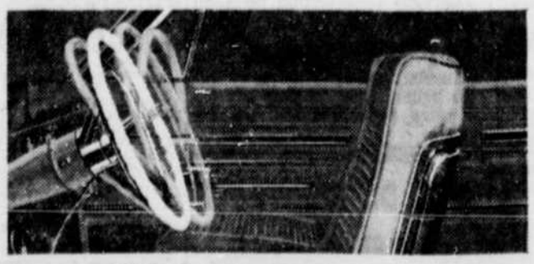

Les caractéristiques . . . La Dodge possède plusieurs petits "à-côtés" d'une grande voiture qui rendent la conduite si agréable. Par exemple, vous pouvez vous installer à votre goût dans le fauteuil 6 façons et devant le volant inclinable et télescopique (ce dernier moyennant un léger supplément). Le coffre est si grand que vous n'aurez plus de problème à y loger tout votre bagage. Enfin de petits détails, tels que les arrêts de portes à deux crans, les nouvelles poignées de portes de sécurité, etc., etc.

La performance . . . Tout le monde parle de moteurs puissants. Nous avons aussi le nôtre: l'imbattable V8 de 440 po. cu. Mais la performance, c'est plus qu'un moteur. C'est aussi le choix d'une transmission qui ne laisse rien perdre de la puissance motrice. (Nous offrons 3 excellentes transmissions, y compris la Torqueflite automatique . . . douce comme un satin.) C'est encore la tenue de route. (Nous avons la même suspension par barres de torsion qu'on trouve sur des voitures grand sport de $15,000.)

Si vous voulez "beaucoup plus . . . au prix voulu", alors choisissez une Dodge et profitez de cette exceptionnelle garantie de 5 ans ou de 50,000 milles du rouage d'entraînement. C'est tout simplement logique. Voyez le vendeur Dodge très bientôt. Lui aussi est logique.

MONACO / POLARA 880 / POLARA 440 / POLARA

CHRYSLER CANADA LTD.

Dodge c'est beaucoup plus, au prix voulu

Regardez "SEPTIÈME NORD" le mardi, de 8 h. à 8 h.30, sur le réseau français de Radio-Canada.

CHOUINARD AUTOMOBILES, INC. 150, Avenue St-Sacrement, Québec 8, P. Q.

R. TANGUAY AUTOMOBILES, LTEE Rond-Point, Lévis, P. Q.

AUTOS USAGÉES Dependable

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	7500	17½	17	17
Alminex	955	410	400	410
Am Leduc	85800	19	16	17
Ang U Dev	18000	47½	44	46
Asamera	12900	188	179	187
Banff	4111	745	720	730
Calvert	12500	33	32	32½
Camerina	790	265	255	255
C S Pete	2809	213	207	213
C Delhi	500	280	280	280
C Ex Gas	39050	292	280	291
C High Cr	800	25	25	25
C Homestd	1650	166	165	165
Cdn Sup O	767	21½	21	21½
Cent Del	5155	10⅝	10½	10⅝
Com Pete	100	323	325	325
C West P	100	136	136	136
Dome Pete	50	16	16	16
Dynamic	38700	122	118	118
Fargo	525	270	270	270
French Pt.	2200	400	390	390
Gridoil	1500	80	78	80
Landa	44	390	390	390
Mill City	10500	60	57	59
Nat Pete	100	275	275	275
N Cont	100	22	22	22
N Davies	1500	24½	24	24½
N C Oils	410	365	350	350
Numac wt	520	36	32	36
Permo	10760	24	22½	23
Petrol	1000	69	69	69
Place G	68140	227	212	216
Prairie Oil	700	315	315	315
Provo Gas	8100	229	225	229
Ranger	925	211	210	210
Scurry Rn	681	17	17	17
Spooner	17500	25	23	25
Triad Oil	4500	252	248	249
Union Oil	1325	20⅝	20⅜	20⅜
Unisphere	333	12	12	12
U Canso	400	335	330	335
Un Reef P	125	18½	18	18
vandoo	200	4½	4½	4½
Wesburne	300	135	135	135
W Decalta	2592	370	365	370
W Decalt w	2550	190	185	190

Total des ventes: 3,073,000.

MINES				
Acad Uran	6600	5	4	4
Accra	1015	18	18	18
Advocate	300	485	475	485
Agnico	500	120	120	120
Akaitcho	1200	60	56	60
All Pitch	200	16	16	16
Am Larder	6000	21	21	21
A Am Moly	9440	164	158	159
Ang Rouyn	2765	235	231	232
Ansil	29714	13	12	12
Area	4000	82	80	80
Arjon	8000	8½	8	8½
Armore	5000	22	21	21
A Arcadia	2000	18	18	18
Argosy	9100	35	33	35
Atl C Cop	300	140	140	140
Aunor	200	340	325	335
Bankfield	2500	12	12	12
Barnat	1000	67	66	66
Bzaka	4700	8	7½	7½
B Duq	1122	15	15	15
Belleterre	1000	28	28	28
Bethlm	1450	580	575	575
Bidcop	1500	7	7	7
Big Nama	1200	50	50	50
BL Hawk	1600	300	297	300
Black Bay	1000	9	9	9
Bralorne	355	485	485	485
Broul Reef	6	9	9	9
Brunswick	1280	16⅜	16	16
Bounty Ex	5308	23	23	23
Bunker H	11500	28	25	25½
Cable	2500	16	15	16
Cadamet	3625	9	9	9
Cam Mine	10252	18	17	17
Camflo	5100	350	340	350
Camp Chib	1110	625	620	620
Camp R L	100	20	20	20
C Tung	2400	113	110	113
C Dyno	2187	147	147	147
C Faraday	2000	310	300	310
C jamieso	2500	105	100	105
Cdn Keeley	13500	13	13	13
C Lencourt	1400	15	14	14
C Malart	29500	10	10	10
Candore	6500	13½	13	13
Cantre	18250	37½	36½	37½
Cariboo	2000	42	42	42
Captain	75700	18	13	17
Cassiar	350	13¾	13½	13¾
Cent Pat	5000	174	168	173
Cheskirk	41300	15	14	14
C-ster	3000	18	17½	18
Chib Kay	2500	20	18½	18½
Chib M	5100	53	52	53
Chimo	31400	156	150	152
Chrom	100	160	160	160
Coch Will	1900	370	365	370
Coin Lake	1500	21½	21½	21½
Comb Met	8950	24	21½	24
Conlag Rt	18500	½	½	½
Conagas	600	80	80	80
Conigo	14500	39	34	38
Con Key	1000	9	8	9
Con Shaw	3000	14	14	14
C Bellek	8000	9	8½	9
Cons Brew	575	25	25	25
C Calfinan	2000	9	9	9
Con Gillies	500	5½	5½	5½
C Hall	2550	46	46	46
C Mogul	24317	405	390	395
C Marben	1030	180	180	180
C Morrison	4700	200	195	199
C Mosher	1200	104	102	102
Con Negus	8000	14½	14	14
Con Nichol	4000	11⅝	1	11
C Rambler	4200	187	183	185
C Red Pop	642	6½	6½	6½
C Regecurt	3500	8	7½	8
Conwest	1930	775	745	770
Cop Corp	12300	66	64	64
Cop Fields	7713	117	112	117
Cop Man	8000	9	8½	8½
Coulée	2500	24	24	24
Courvan	1000	20	19	19
Cowich	7000	80	79	80
Craigmnt	525	12¾	12¼	12¼
Cestland	700	27	27	27
Coulmac	7500	7½	7½	7½
Crowpat	4000	8	8	8
Crow Horn	3000	28	28	28
D'Eldona	23183	38	36	36
Delhi Pac	3525	17	16	16
Denison	3855	38¼	37½	38¼
Dickson	700	480	470	480
Discovery	20	265	265	265
Dome	158	40¾	40¾	40¾
Donalda	21000	16	15½	15½
Duvan	1000	7	7	7
Duraline	4666	45	43	45
E Amphi	2500	5	5	5
East Sull	5400	850	815	850
F Mar	480	510	505	510
F West T	60200	17½	15	15
F Orenada	27023	60	53	60
Francoeur	4000	12	11	12
Frobex	524	84	84	84
Genex	24810	37	35	36½
Gnt Masct	3800	140	140	140
Giant Y K	100	13	13	13
Glenn Exp	27100	13	12½	13
Goldrim	3200	32½	32	32
Gortdrum	800	300	300	300
Granisle	4550	300	299	300
Granduc	205	340	330	335
Grandroy	13225	26½	24	24½
Gulch	500	8	8	8
Gulf L	24300	8½	7½	7½
Gunnar	3275	216	212	216
Hard Rock	500	11	11	11
Hastings	5420	240	230	230
Headway	6500	11½	11½	11½
Heath	10500	8½	8	8½
High Bell	1070	10½	10½	10½
Hollinger	300	26¼	26¼	26¼
Hud Bay	200	76	76	76
Hydra Ex	632	21½	21½	21½
Int Bibis T	19200	140	135	140
Int Hellum	4100	120	118	118
Int Helm r	23200	½	½	½
I Kenville	58250	38	33	38
Irish Cop	3100	24	24	24
Iron Bay	7800	200	195	200
Iso	800	207	203	207
jacobus	5000	10½	1½	1½
jaye Expl	45600	17½	16½	17
jelex	24800	32	31	31½
joliet	8500	26	25	25½
jonsmith	15500	17	16	16
joutel Rts	45442	11	10	10
joutel	8400	100	98	100
jowsey	233	53	53	53
Kerr Add	2680	815	800	815
K Anacon	2383	298	291	295
Kirk Min	1000	11½	11½	11½
Kopan	29000	23	20	20
Lab Min	50	33¾	33¼	33¾
L Dufault	500	13½	13⅝	13⅝
Lakehead	4000	23	23	23
L Osu	1000	13	13	13
L Shore	683	180	180	180
La Luz	750	15⅝	15⅜	15⅝
Langis	1000	36½	36	36
Latin Am	12500	9	9	9
Leitch	8700	665	655	660
Lorado	6400	134	127	134
Louvict	60500	32	29	32
Macassa	115	250	250	250
Macdon	1000	31	31	31
Mac Leod	100	90	90	90
Madsen	12975	218	201	210
Maralgo	125	7½	7½	7½
Machant	3080	248	246	246
Mattagmi	205	17¼	17¼	17¼
Maybrun	21800	25	23½	24½
Mc Adam	10200	96	94	94
Mc Wat	9800	34	33	34
Merrill	1000	60	60	60
Meta Uran	9000	10½	10½	10½
Metal Mine	584	169	169	169
Midrim	16700	40	37	37
Min Ore	2000	8½	8½	8½
Moneta	550	72	72	72
Mt Wright	11750	39	36½	38
Multi M	33000	116	111	113
Nealon	4500	12	11½	12
New Cal	4800	78	72	78
New Conex	1225	790	750	790
N Conex w	9400	380	340	380
N Goldvue	6000	6½	6	6½
N Harri	125	7	7	7
N Hosco	9930	299	291	295
N Kelore	1000	9	9	9
Newlund	5500	19	18	18
N Myla	128000	30½	27	30
Newnor	8000	10	9½	9½
N Senator	9500	17	15½	15½
Nick Rim	4000	15	15	15
Nisto	51200	15½	14½	15
Norbeau	17300	149	138	147
Norgold	46800	16½	16	16½
Norlex	44500	17	13½	15
Normetal	370	475	475	475
Norpax	24500	18	16½	17
N Bordu	625	11	11	11
N Coldstrm	1425	92	92	92
N Rank	1000	28	28	28
N Rock	1100	26	26	26
Northcal	2000	25	25	25
North Exp	800	82	82	82
North Exp	800	82	82	82
North Can	600	140	149	149
Northgat	5732	775	760	760
Norsp A w	500	45	45	45
Nudul	200	12	12	12
Obaska	19000	13	12	12
O'Brien	78100	96	90	94
O'Leary	2000	8	8	8
Opemiska	1225	890	880	889
Orchan	800	460	450	460
Osisko	1000	39	39	39
Pamour	200	160	160	160
Paramaq	14000	10½	10	10
Patino	1463	11¼	11	11¼
Pax Int	6000	32	30	30
Pce Expl	6000	18	17	18
Peerless	8500	10	9	10
Pick Crow	1105	28	28	28
Pine Point	767	78½	78¼	78¼
Placer	250	25	24¾	24¾
Pow Rou	1000	37	37	37
Preston	1945	11	10¾	11
Probe M	13050	38	37	37
Purdex	29500	14	13	14
Que Chib	1000	14½	14½	14½
Que Lin	700	315	300	300
Que Man	8500	21½	20	21
Que Sturg	1000	44	44	44
Quemont	1685	11	10¾	10¾
Quonto	1685	8	8	8
Radiore	19800	80	74	75
Ragian	12800	205	201	205
Rayrock	7600	103	100	100
Rio Algom	4124	19⅝	19¼	19⅝
Rix Athab	500	23	23	23
Rockwin	6200	78	73	76
Roman	4025	800	755	800
Rowan Cn	1000	¾	¾	¾
Ryanor	3500	13	13	13
Salem	19033	17½	16	17½
San Ant	5000	17	17	17
Sarimco	2000	20	20	20
Sherritt	2367	570	560	570
Sigma	300	525	525	525
Sil Eureka	1430	133	132	132
Silverfields	3300	395	370	370
Silvynaq	33800	35	32½	35
Sil Miller	54500	20	18	20
Sil Stand	300	103	103	103
Siscoe	800	235	231	235
Siscoe	800	235	231	235
Stanrck	1000	⅛	⅛	⅛
Steep R	3550	665	655	660
Sud Cont	6000	21½	21	21
Sullivan	1600	600	585	600
Sunburst	2000	11	11	11
Teck Corp	1350	520	505	505
Territory	3040	18	17	17½
Texmont	20900	143	138	139
Tex Sol	860	30½	30½	30½
Tombill	5200	127	120	123
Torbrit	100	54	54	54
Tormont	2000	14½	14	14
Tribag	4100	241	237	238
Trin Chib	500	9½	9½	9⅝
U Asbestos	1800	266	257	266
U Buffadn	47700	55	52	54
U C L Mine	51000	23	21	22
Un Keno	1500	445	435	435
Utd Porc	1000	14½	14½	14½
Upp Can	200	151	151	151
Urban Q	7000	21	21	21
vespar	146	22	22	22
violam	6400	345	340	340
West Mines	1000	500	495	495
White Star	9300	35	33	35
Wilco	15000	35	33	34
Willroy	6600	181	176	176
Winch	1000	5½	5½	5½
Windfall	100	18	18	18
Win Eld	2100	25	25	25
W Harg	100	70	70	70
Yal eLead	2000	13½	13	13
Yk Bear	800	182	181	181
Young H G	3000	5	5	5
Yukeno	39500	7	6½	7
Yukon C	500	47	47	47
zenmac	2850	34	33	34
zulapa	13500	23	21	21

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Agnico	500	135	135	135
Cham Chib	100	660	660	660
Madsen	400	225	215	215
Un Keno	500	445	440	445

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
C Brew	16615	7¾	7⅝	7⅝	
Steel C	11577	25½	25½	25¾	— ¼
Imasco	10543	27¼	27¼	27½	— ¼
Bell Ph	7030	57¾	56¾	56¾	— ¾
Trs C Pf	5805	36¾	36	36¼	+ ¼
PETROLES					
A Led	85800	19	16	17	+ ½
Place	68140	222	212	216	— 2
C E G	39050	292	280	291	+ 1
Dynam	38700	122	118	118	+ 1
Asamer	12930	188	179	187	+ 5
MINES					
N Myl	128000	30½	27	30	+ 2
O'Brien	78100	96	90	94	+ 3
Captain	78700	18	13	17	+ 4
F W T	60200	17½	15	15	
Int Ken	58250	38	33	38	+ 5

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	860	10¾	10⅜	10⅝
Algoma	750	61	60	61
Alliance	450	7¾	6¾	7¾
Alumin	1540	30½	30⅜	30½
Alum 4¼ pr	290	40¼	39¾	40
Atg C pr	100	12¾	12¾	12¾
Bank Mont	705	60¾	60	60¾
Bank N S	875	70½	70	70
Banq C N	500	68	68	68
Banq Depargn	170	17¼	17¼	17¼
Banq P C	408	50¾	50	50
Bell Phone	3802	57⅜	56⅜	56¾
Brazil	140	8¼	8¼	8¼
B A Oil	200	29	29	29
B C Phone	100	70	70	70
B C Ph 4¾	100	96½	96½	96½
Brinco	9260	6½	6⅜	6⅜
C A E	770	12⅜	12⅜	12⅜
Cal Pow	75	27½	27½	27½
Can Cem	231	46¼	45⅝	45⅝
C Dom Sug	100	24	24	24
Can Iron	325	62¼	62	62½
C S L	200	56½	56½	56½
C Brop pr	25	97¾	97¾	97¾
C Chem wts	100	740	740	740
C Imp Bk C	765	62¼	62	62
C I Pow	800	28	28	28
C I Pow pr	375	50	49¾	50
C Marconi	5250	6¼	6¼	6¼
C P R	4310	69⅝	69½	69⅝
Cdn P Fina	1300	11¾	11⅜	11¾
C vickers	200	20¼	20	20
Cent Del	100	10⅝	10¾	10⅝
Cent Del	100	10⅝	10⅜	10⅜
Chemcell	2925	14½	14½	14½
Con M S	1340	50	49¾	50
Con Paper	230	38⅜	38¼	38¼
C Glass	100	11⅜	11⅜	11⅜
Denison	300	38	38	38
Dist Seag	1455	37¼	36½	36½
D Bridge	742	28⅜	28⅜	28⅜
Dofasco	2735	27¼	27¼	27¼
D Glass	250	15½	15½	15½
D Stores	200	25	25	25
Dom Text	320	34	33½	33½
Dom Tar	390	18¼	18¼	18¼
Donohue	415	7¼	7	7
Du Pont	65	44½	44½	44½
Dupuis A	625	9¾	9½	9½
Fam Play	225	25	25	25
Fleetwood	50	25	25	25
Fraser	1100	29	28	29
Fr Pete	200	400	400	400
Gr Br C Inv	150	16½	16½	16½
G L Paper	375	20¾	20½	20¾
Hawk Sid	210	5⅝	5⅝	5⅝
Hollinger	1000	26½	26½	26½
Husky Oil	1100	14½	14⅜	14½
Imp Tob	225	14¾	14¾	14¾
Int Accep	1845	24¼	24¼	24¼
I A C 450 pr	50	92	92	92
Int Nickel	1240	99¼	99¼	99¼
Int Util	325	31	31	31
Inter P L	395	86½	86	86
Inv Grp A	1700	14⅝	14⅝	14⅝
Lewis	850	7¼	7¼	7¼
Loblaw A	100	10½	10½	10½
Loblaw B	200	10⅝	10⅝	10⅝
Loeb M	100	16	16	16
MB and PR	55	25⅝	25¼	25⅝
Maritim Elec	140	21¼	21¼	21¼
Maritm Tel	169	21½	21½	21½
Mass F	1915	32¾	32	32¾
Mc Allister	750	8	8	8
Molson B	700	35¼	35¼	35½
Mont Loco	100	14	14	14
Moore	990	79¾	79	79½
Mussens	795	9¼	8¾	8¾
Nfld Light	325	11	11	11
Noranda	3420	50⅞	50½	50⅝
NS LP	255	34	33¾	34
Ogilvie	200	14½	14½	14½
Pow Corp	2310	13	12¾	12¾
Price Br	540	38¾	38½	38¾
Probalid	900	160	160	160
Q N Gas	502	13⅜	13⅛	13⅛
Que Ph 4¾	200	19	19	19
Rio Algom	500	19⅜	19¼	19¾
Rolland A	800	10⅜	10¼	10¼
Ronalds F	125	13⅜	13⅜	13⅜
Rothmans	200	23¼	23¼	23¼
Royal Bank	962	71	70⅝	70
Royal Trst p	325	20¼	20¼	20¼
Russell Sons	200	21	21	21
Salada F	740	11⅜	11⅜	11⅜
Scott Las	250	14¼	14¼	14½
Shell Can	350	19⅜	19½	19¾
Shop Save	825	12⅞	12½	12⅝
Simpsons	50	30	30	30
Simp Sears	100	18	18	18
Soc Cen F	300	8¾	8¾	8¾
S S Steel	400	13	12⅜	13
Steel Can	5795	25⅝	25¼	25½
Steinbg A	426	49¾	49	49¾
Tor Dom	50	60⅔	60¾	60¾
T Fin A	350	12⅝	12½	12⅝
Tr Can P L	1557	36¼	36	36¼
Triad	1600	252	250	250
Un Carbide	160	29	28¾	29
Un Gas	1800	36	35¾	36
Walk G W	1680	36	35¾	36
W Coast Tr	425	21¾	21¾	21¾
Westn A wts	765	12	12	12
zellers	515	23	23	23

Canadienne

Ajax	900	22½	16½	22½
Alsof	1600	13	12½	13
Amg B Bel	1500	34	34	34
Anthonian	1000	7	7	7
Arno	1200	6	5½	6
Band Ore	40500	18½	16	18½
Augustus	11000	51	48	48
Bateman	2000	5½	5½	5½
Beld C	800	12¾	12¾	12¾
Bath Cop	400	580	580	580
Black Hawk	600	295	295	295
Black River	20400	23	22	23
Blue Bo n	275	320	320	320
Bornite	7000	7	6	7
Brinton Car	50	40	40	40
Bruce pre	35100	24	23	23½
Bruneau	9100	22	21	21
Burnt Hill	500	28	28	28
Camflo	3500	350	340	340
C Magnesite	1500	65	60	65
C Security A	100	285	285	285
Cassland	500	750	735	735
Chemloy	23200	175	155	168
Chib Cop	2000	5½	5½	5½
Chipman	7000	17	15	16
Coastal M	36500	34	31	33
Com Hold	400	130	130	130
Comodore	200	145	145	145
C Manitoba	2000	30	30	30
C Mogador	8500	26	25	25
C Monpas	1500	7½	7	7
C New Pac	1000	29	29	29
C Que Smlt	800	85	85	85
C virginia	1000	40	40	40
Copstrm	500	9½	9½	9½
Couvrette A	200	7½	7½	7½
Credit St L A	100	9½	9½	9½
Couvrette A	169	9½	9½	9½
Cr Bridge	2500	35	33	35
Delta Min	1000	20	18	20
Denault	5150	11½	11½	11½
Dolsan	24100	69	66	67
D Explorers	5500	14	12	14
D Lease	8000	22	21	21
D Oilcloth	300	31	30½	30½
Dumont	127000	40	36	40
E ventures	1000	23	23	23
Electriler	350	11½	11¼	11¼
Emp Oil	34500	8½	8	8
Equity Ex	38100	77	75	76
Fab	9900	18½	17½	17½
Fontana	14500	4	3	4
Ft Reliance	500	36	36	36
Fox Lake	25500	20	19	20
Frigistors	3100	35	35	35
Fundy	1000	4	4	4
Futurity	500	58	58	58
Garney	4500	68	64	68
G Autotron	100	65	65	65
Ghislau	1500	25	25	25
Glen Lake	200	165	165	165
Gr W Ms	5700	145	140	140
Inland C	100	6⅞	6⅞	6⅞
Inspiration	760	170	170	170
Int Dredge	39200	21	18	21
James Bay	6000	27	26	26
Jubilée	3610	305	299	300
K Desmond	2000	53	53	53
Keltic	3100	34	32½	34
Kiena	400	125	125	125
Kodiak P	8914	320	270	320
Kontiki	12000	7½	7	7½
Lab Accept	100	8¼	8¼	8¼
Laduboro	2000	35	35	35
Louanna	265000	25	20	24
M Hygrade	8000	13	12½	12½
Massvall	650	9	9	9
Matatch	4800	43	34	43
Mc Kiney	500	17	17	17
Midepsa	2810	360	345	355
Miro	2000	20	20	20
Mistango	110200	24	20	24
Monpré	1000	7½	7½	7½
Mt Costign	3000	18	18	18
Mt Pleasnt	389500	53	40	48
N Aut vend	225	220	220	220
N Formz	6000	5	5	5
N Imperial	14100	145	136	138
Nw Amulet	10900	7	6	7
Nocana	7500	14	13	13
N A Asb	3000	10	9½	9½
N A Rare	57100	54	50	52
North Expl	1000	80	80	80
N W Canada	7125	14½	12	14½
Norvalle	8000	9	7	7
Opem Expl	4000	10	10	10
Paudash	6000	8	7	½ 7½
Peace Riv	200	600	600	600
Pennbec	19500	21	18	21
Peso Silver	400	122	121	122
Pitt Gold	1000	3½	3½	3½
Place Go	500	220	217	220
Porepine	4000	18	17½	17½
Que Cobalt	100	135	135	135
Que Ind M	1000	16	16	16
Queenston	2000	10	10	10
Rancheria	12500	64	65	63
Rexspar	6000	5	5	5
R A Pete B	4900	125	123	125
Rusty Lake	2000	21½	21½	21½
St L Colum	100	190	190	190
Sapawe	5500	33½	32	33
Select Fin	500	260	260	260
Silver Smt	65500	25	18½	22
Silver T	16000	26	25	25
Sogena	2000	11½	10½	11½
S Dufault	2500	8	8	8
Stairs Expl	4800	53	50	50
Std Gold	63400	65	58	62
Superpack	100	355	355	355
Taché	10000	12	11	12
Tallsman	1500	55	54	54
Tazin	1000	6½	6½	6½
Tilan	100	5	5	5
Transterre	2500	33	32	32
val Mar	400	5⅞	5⅜	5⅞
West Tin	1500	40	39	40
Westville	2000	28¼	28½	28½

Total des ventes: Industries, 136,400: Mines et Pétroles: 1,785,900.

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — Les prix des bovins sont demeurés fermes cette semaine aux marchés

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Adopter simplement le français du XXe siècle

A la suite de l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de la première réunion de la commission interministérielle pour l'étude et la rectification de la langue administrative, le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, a reçu de personnes appartenant à divers milieux des questions et des commentaires qui l'amènent à faire la mise au point suivante.

En premier lieu, sur la foi du titre qu'un quotidien a donné au compte rendu de cette séance, certains ont cru comprendre que M. Frégault pressait l'Etat de prêcher d'exemple pour protéger la langue française. "Lue dans son contexte, déclare le sous-ministre, la remarque que j'ai faite à ce propos indique simplement que l'Etat comprend que, pour protéger le français, il doit lui-même s'exprimer dans une langue correcte et adopter le français du XXe siècle. C'est d'ailleurs le sens évident de l'initiative que le gouvernement a prise en instituant la commission interministérielle".

Monsieur Frégault a ajouté que, dans son esprit, il n'était aucunement question de condamner la langue dans laquelle les lois sont rédigées depuis quelques années. "Je sais, souligne-t-il, que, dans ce domaine, un effort très considérable de correction se poursuit sans relâche et qu'il y aurait lieu de signaler le souci que manifeste notamment Me Louis-Philippe Pigeon de préparer les projets de lois dans une langue pure et précise. On sait également que Me Yves Pratte apporte le même soin à la rédaction des textes législatifs dont la préparation lui est confiée. Les recommandations de la Commission ont pour objet d'appuyer cet effort, de l'élargir et de la rendre plus systématique."

"Si je n'ai pas fait allusion à la nette amélioration de la langue législative dans mon allocution, c'est que celle-ci était destinée à un groupe de hauts fonctionnaires qui en sont conscients autant que moi-même. Les textes législatifs adoptés depuis quatre ou cinq ans ne constituent, du reste, qu'une petite fraction des lois du Québec. Et celles-ci ne représentent qu'une partie des textes auxquels je pensais, les pièces administratives étant beaucoup plus nombreuses que les lois".

"C'est dans un état d'esprit positif, conclut M. Frégault, que la commission interministérielle a abordé le travail qu'on lui a confié".

Pêcheur solitaire

Quelque 3,000 pêcheurs se rendent encore à la recherche du poisson sur les bancs de Terre-Neuve à bord de doris, où il n'y a place que pour un seul homme.

● **CHARPENTIERS-MENUISIERS — Le syndicat national des charpentiers-menuisiers de Québec (affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux) a procédé hier, à l'élection de son exécutif. Les élus sont M. Rosaire Jalbert, président, M. Robert Breton, premier vice-président, M. Albert Chartrand, deuxième vice-président, M. Louis-Robert Bernier, trésorier, M. Roméo Gamache, secrétaire-archiviste, M. Jules Charest, secrétaire correspondant, M. Lucien Gignac, secrétaire financier, M. Marcel Gouge, assistant secrétaire financier, M. Léon Boutin, gardien, et M. Odilon Turcotte, sentinelle. Le président a signalé qu'une des tâches de l'exécutif sera de préparer une nouvelle convention collective de travail. Sur la photo, l'on voit, de gauche à droite, M. Marcel Gouge, M. Rosaire Jalbert, M. Angelo Trépanier et M. Robert Breton. (Photo l'Action par Marcel Laforce).**

Connaître les facettes du Canada pour discuter les termes de la constitution

Il serait important que la population appelée à discuter les termes de la constitution connaisse les diverses facettes du Canada pour que ceux qui discuteront autour de la table, ceux qui seront mandatés par la population puissent recevoir un mandat au courant de la situation, a déclaré le premier ministre Jean Lesage hier, alors qu'il commentait les déclarations faites par le député de Brômo-Missisquoi au fédéral, M. H. W. Grafftey.

Ce dernier dit ne pas être de l'avis du premier ministre Jean Lesage quant aux affirmations de ce dernier à savoir qu'une partie de la population du Canada, comprise entre les Rocheuses et Brandon au Manitoba, ne lui paraissait pas prête pour discuter des termes d'une nouvelle constitution.

"Qui est M. Grafftey? Un Bleu ?" a demandé ironiquement le premier ministre aux journalistes. Il dit que pour parler comme il l'a fait le député de Brôme-Missisquoi "Ou bien il s'appuie sur la conception de M. Diefenbaker, ou bien son jugement est faussé par son optique partisane".

Il faut, explique encore M. Lesage, que ceux qui viendront s'asseoir au tour de la table pour discuter les termes d'une constitution sachent qu'ils représentent l'opinion de gens bien informés sur toutes les facettes du Canada.

M. Lesage n'a jamais voulu dire et n'a jamais dit que les premiers ministres des provinces et que leurs conseillers n'étaient pas actuellement au courant de la situation et ne connaissaient pas toutes ces facettes du Canada auxquelles il réfère. Il croit bien au contraire que ces personnes sont parfaitement bien renseignées sur ces questions. Mais, précise-t-il, il n'en est pas de même au niveau de la masse surtout dans le secteur mentionné. La connaissance mutuelle d'une masse à l'autre n'est pas suffisante, dit-il. Et il ajoute qu'un jour, certainement, la population comprendra, mais il ne s'aventure pas à dire combien de temps il faudra pour atteindre cet objectif.

Le ministre Carrier Fortin demande aux patrons de se former en associations

Par Roger BRUNEAU

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin a élaboré un important discours à l'occasion du congrès de l'Association professionnelle des industriels.

Il a demandé aux patrons de se former en associations. Il souligne l'importance pour les patrons de devenir des corps intermédiaires fortement structurés où l'Etat et les grandes centrales syndicales vont trouver des intermédiaires valables avec lesquels ils pourront dialoguer.

Cet appel du ministre ne consiste pas à dresser les patrons contre le syndicalisme ouvrier, puisque les unions ouvrières elles-mêmes désirent dialoguer avec des corps intermédiaires valables.

Le regroupement des patrons en associations patronales bien structurées pourra constituer une équilibre au point de vue économique et social des forces en présence, et par le fait même apporter un nouvel élément à la paix industrielle.

COLLABORATION

Le ministre explique que l'entreprise contemporaine et particulièrement la grande entreprise est profondément influencée par les progrès techniques et spécialement par l'automation et la recherche scientifique. Suivre le progrès technique présuppose de la part des entreprises de gros efforts d'investissements en capital et aussi en hommes. Il est plus facile de grouper des capitaux que de trouver les hommes compétents pour la diriger. En outre, l'application de la technique au sein de l'entreprise a une forte incidence sur tous les travailleurs qui y sont occupés. Tout ceci conduit à des transformations profondes de l'entreprise. Aussi, la direction propre de l'entreprise se trouve confrontée avec de nouvelles tâches. Ainsi se pose le problème difficile et complexe de la confrontation entre les exigences de l'organisation nouvelle dues aux transformations techniques, et les aspirations des travailleurs et leur intégration à la vie de l'entreprise.

L'entreprise a pour but de réaliser sa mission économique, mais aussi l'épanouissement des personnes intéressées. C'est lorsqu'il s'agit de réaliser ces deux buts que naît la confrontation.

Si l'on convient, dit le ministre, que le travailleur normal est capable d'assumer des responsabilités ou qu'il demande de les assumer, il n'y a qu'un moyen d'éliminer l'opposition entre l'organisation actuelle de l'entreprise et le besoin d'épanouissement du travailleur : des réformes dans l'entreprise. L'entreprise doit trouver des formes plus souples, plus progressives, plus adaptées à la réalité sociale qui conduidont à des modifications, la représentation du travail, les privilèges de la direction, la réforme du contrat de louage de services, etc.

Certes, dit M. Fortin, il est peut-être excessif et peut-être prématuré de préconiser que les travailleurs soient associés a part entière dans l'entreprise, mais il existe encore beaucoup d'entreprises où les travailleurs sont entièrement à part.

COMITE

Le ministre croit que la formule du Comité de collaboration au sein de l'entreprise, bien étudiée, bien comprise et acceptée de tous les participants, peut être le mécanisme de départ à cette participation des travailleurs aux responsabilités de l'entreprise. Actuellement ont fait des recherches pour déterminer s'il faudrait un jour donner à ces Comités un statut juridique comme les comités d'entreprises dans certains pays européens.

LES PATRONS

Le syndicalisme ouvrier et le syndicalisme patronal ont au départ des objectifs communs et d'abord la prospérité de l'entreprise, aussi bien que celle de l'industrie en général à laquelle elle appartient et aussi d'autres objectifs comme tels que l'équilibre entre la production et la consommation, l'orientation de l'activité économique vers la production de biens qui répondent aux besoins les plus urgents de la société, une distribution équitable du revenu national suivant besoins et mérites, et autres.

C'est au niveau de ces intérêts communs que syndicalisme patronal et syndicalisme ouvrier peuvent trouver les solutions à leurs confrontations au niveau des objectifs immédiats.

DIFFICULTES

La collaboration au niveau de la profession a rencontré des difficultés. Peut-être, dit le ministre, faudra-t-il un jour opter pour un statut juridique que la convention de travail au plan professionnel comme moyen de donner aux objectifs immédiats divergeants, le moyen de les résoudre mieux dans l'optique des intérêts généraux communs.

L'autre difficulté primordiale, c'est la faiblesse de l'organisation patronale.

Le ministre souhaite comme étant des impératifs pour le monde patronal : a) la création de syndicats patronaux dans les catégories professionnelles où ils n'existent pas; b) que tous les chefs d'entreprises s'affilient auprès de leur organisation professionnelle respective, et que ces organisations exercent des fonctions éducatives à l'égard de leurs membres; c) que l'organisme soit représentatif de ses membres, et que ceux-ci lui délèguent de larges compétences sans pour autant se soustraire à leurs propres responsabilités; d) tracer les tâches à accomplir et les moyens à prendre pour les réaliser; e) travailler à améliorer le fonctionnement de l'appareil étatique.

"Il ne s'agit pas de dresser une organisation de force pour écraser le syndicalisme ouvrier. Le but proposé est d'établir un équilibre réel des corps intermédiaires pour que notre démocratie soit vraie, libre et non contrôlée, pour que le syndicalisme et l'Etat soient en présence d'un interlocuteur valable patronal.

Chaque Commission scolaire décidera du congé du 8 décembre

Avant son départ pour Paris, le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, a rappelé qu'il appartient à chaque commission scolaire de décider si les élèves de sa juridiction auront congé le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception.

Une circulaire est envoyée aujourd'hui à toutes les commissions scolaires par le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, afin d'expliquer quelles sont leurs responsabilités à ce sujet.

Le calendrier scolaire 1965/1966 du ministère de l'Education, publié dans Hebdo-Education (livraison du 4 juin dernier) et distribué à toutes les commissions scolaires, a été approuvé par le ministre de l'Education, à la recommandation du Comité du plan de l'enseignement élémentaire et secondaire.

Le calendrier s'applique indistinctement à tous les groupes confessionnels et ethniques, en tenant compte cependant des moeurs et coutumes qui impriment un rythme particulier à la vie sociale des parents, des élèves et des enseignants.

En plus des congés uniformes, soit l'Action de grâces, Noël, Pâques et les vacances d'été, le calendrier scolaire prévoit quatre congés mobiles. Il s'agit de congés d'une journée chacun, dont la date est laissée à la discrétion des autorités régionales, pour tous les élèves faisant partie d'une régionale. Ces congés ne doivent cependant pas être donnés de façon à allonger les vacances de Noël ou de Pâques.

Le calendrier permet donc à toutes les commissions scolaires qui le jugent à propos de donner congé aux élèves à chacune des quatre fêtes religieuses suivantes : la Toussaint, l'Immaculée Conception, l'Epiphanie et l'Ascension. Aucune disposition du calendrier scolaire ne s'y oppose.

Les dispositions du calendrier scolaire relatives aux congés mobiles sont en tous points conformes aux obligations imposées par l'Eglise catholique, laquelle demande aux fidèles d'assister à la messe aux jours de fête ci-haut mentionnés, sans toutefois exiger qu'ils soient chômés.

Effectivement, depuis que l'Eglise a adopté cette règle au cours des dernières années, les fêtes en question sont de moins en moins chômées dans le monde du travail.

La responsabilité d'accorder ou de ne pas accorder un congé aux élèves à l'occasion de l'une ou de l'autre de ces quatre fêtes religieuses relève donc entièrement des commissions scolaires locales ou régionales.

Québec et la France se rapprochent davantage

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, a quitté le Québec pour Paris hier, en vue d'assister, les 27, 29 et 30 novembre, à la 2e session de la Commission permanente de coopération France-Québec. Cette commission fut créée dans le cadre de l'entente conclue, le 27 février dernier, entre les gouvernements français et québecois sur un programme d'échanges dans le domaine de l'éducation. La 1ère session de la Commission eut lieu à Québec, au mois de juin dernier.

D'autre part, le ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, est déjà rendu à Paris pour représenter le ministère des Affaires culturelles à la réunion de la Commission permanente.

Au cours de leur séjour dans la capitale française, MM. Gérin-Lajoie et Laporte auront des entretiens avec M. Louis Joxe, ministre d'Etat dans le gouvernement français (26 novembre), M. Christian Fouchet, ministre de l'Education nationale (26 novembre) et M. Couve de Murville (27 novembre).

Le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, prendra l'avion ce soir pour rejoindre M. Gérin-Lajoie à Paris.

Programme du ministre de l'Education

Le 27 novembre, aura lieu la séance solennelle d'ouverture de la 2e session de la Commission permanente franco-québecoise, en présence du ministre de l'Education nationale et des deux ministres québecois.

Le lendemain, le ministre de l'Education rencontrera les professeurs québecois qui sont présentement en stage en France en vertu de l'entente franco-québecoise.

Le même jour, MM. Gérin-Lajoie et Laporte se rendront à la Maison canadienne de la Cité universitaire pour s'entretenir avec les étudiants du Québec.

Les journées du 29 et du 30 novembre seront consacrées aux séances d'études de la Commission permanente.

Le 29 au soir, M. Gérin-Lajoie prononcera une conférence à la Sorbonne.

Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, offrira, le 30 au soir, une réception à la délégation générale du Québec, en l'honneur des deux ministres québecois.

La date du retour au Québec du ministre de l'Education sera connue plus tard.

Composition de la délégation québecoise

La délégation québecoise à la 2e session de la Commission permanente se compose des personnalités suivantes:

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education; M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales; M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris; M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education; M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales; M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Pour connaître la valeur historique de l'hôtel St-Louis

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre a demandé au ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte de faire des démarches afin que la Commission des Monuments historiques prépare un mémoire concernant la valeur historique de l'Hôtel St-Louis.

On sait qu'il existe actuellement un imbroglio entre le ministère des Travaux publics et la Commission d'Urbanisme de Québec au sujet de cet édifice. En effet, le ministère a acquis l'édifice en vue d'agrandir le Palais de Justice de Québec. Pour y arriver il a demandé à la Commission d'Urbanisme de Québec la permission de démolir l'Hôtel St-Louis, mais la Commission s'y oppose disant que l'édifice est historique et qu'il s'intègre par son caractère dans le secteur.

L'Hôtel St-Louis, qui a été complètement évacué il y a quelques semaines attend toujours les décisions de la Commission d'urbanisme.

L'annexe qu'on veut aménager au Palais de Justice de Québec, sur l'emplacement de l'Hôtel St-Louis, représenterait un investissement de l'ordre de $7 à $10 millions environ, compte tenu des argents déboursés jusqu'à maintenant pour l'acquisition de l'Hôtel St-Louis.

● **ELECTIONS — Le comité des nominations de l'Association des Assureurs-vie de Québec a procédé hier à l'élection de son conseil d'administration et de son bureau de direction pour le terme 1965-1966. Le président sortant, M. Antoine Parent, c.l.u. a été élu président honoraire; M. Jean-Charles Matte, c.l.u. président; MM. André Gariépy, Dave Maltais et Raymond-Pierre Paris, c.l.u. vice-présidents et Gilles St-Cyr, c.a., secrétaire. Sur notre photo : MM. Antoine Parent, Jean-Charles Matte et Fernand Gingras le conférencier invité au déjeuner-causerie de l'Association. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

DU SOLEIL EN BOUTFILLE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'HIVER

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé. Les Cours : 24 janvier, 21 mars, 20 juin, 14 septembre et 8 novembre St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Intéressés peuvent écrire au **Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski Park Vermont, U.S.A.**

QUEBEC-AUTOBUS Ltée
ECOLIER/E
L'émission des cartes d'identité d'écoliers 1965-66 étant maintenant complétée la carte d'identité deviendra exigible à partir de samedi le 27 novembre.
Nous rappelons à l'écolier/e l'obligation de la montrer au chauffeur chaque fois qu'il/elle paie son passage.
QUÉBEC AUTOBUS LTÉE
770 KIROUAC — 683-4961

CITE DE SAINTE-FOY
OFFRE D'EMPLOI
MECANICIEN EN DIESEL
Une vacance est ouverte pour un mécanicien devant exécuter du travail régulier sur moteurs diesel nécessitant mise à point ou réparation.
CONDITIONS REQUISES :
Pouvant fournir références en temps d'expérience pratique, avec mention des anciens employeurs. Le candidat devra également subir un examen médical.
Age : entre 30 et 45 ans.
Salaire : selon la convention collective de travail actuellement en vigueur, en plus avantage des bénéfices marginaux, tels que fonds de pension, assurance-maladie, vacances etc . . .
Tout candidat à la position vacante devra adresser son application par écrit au Surintendant des Services Extérieurs, M. Honoré Mainguy, 1000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy, Qué. 10, avant 5.00 heures de l'après-midi, jeudi le 2 décembre 1965.
Noël Perron,
Greffier de la Cité.

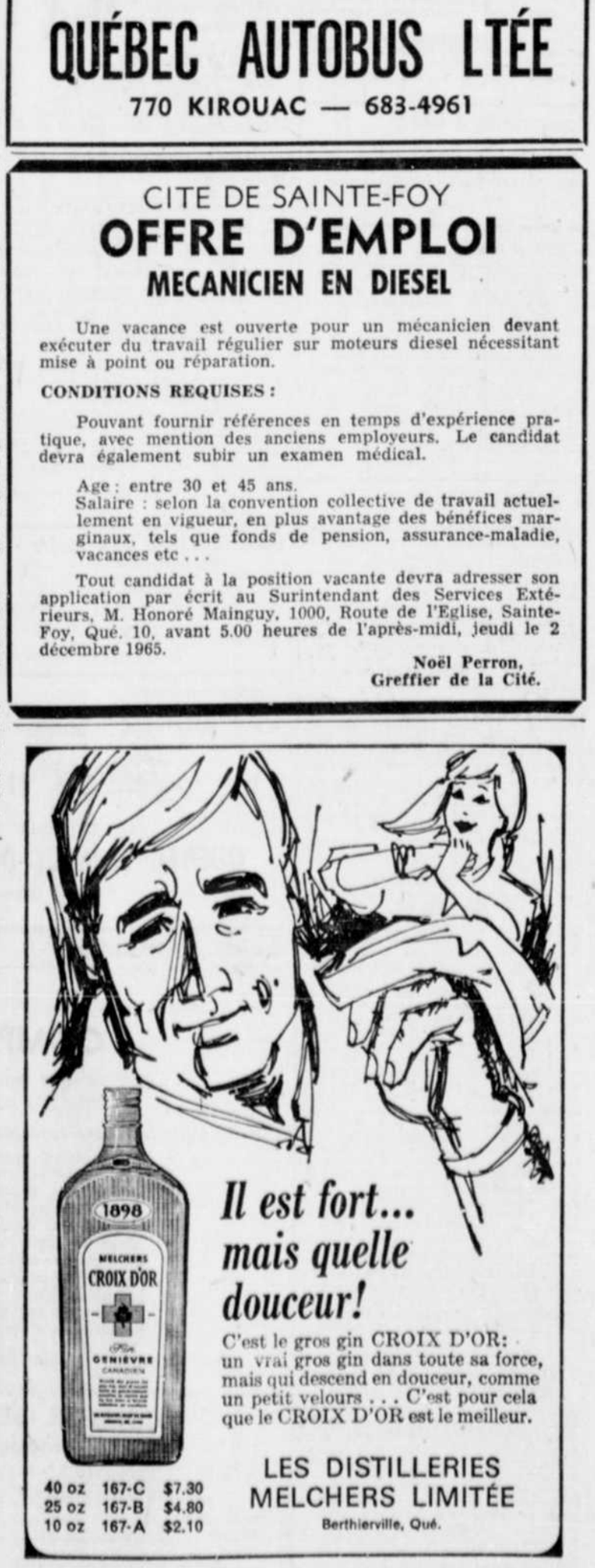

Il est fort... mais quelle douceur!
C'est le gros gin CROIX D'OR: un vrai gros gin dans toute sa force, mais qui descend en douceur, comme un petit velours . . . C'est pour cela que le CROIX D'OR est le meilleur.
40 oz 167-C $7.30
25 oz 167-B $4.80
10 oz 167-A $2.10
LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Appartements à louer

APPARTEMENT (flat) meublé, poêle électrique, frigidaire, douche privée, proximité autobus 7 et 8. S'adresser à: 2008, CHEMIN STE-FOY. Tél.: 683-3730.
56660 26-11 (6 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.
56427 22-11 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
56937 27-10 (1 ms) 15

A vendre — Divers

AMEUBLEMENT de bureaux, pupitres, chaises, coffres-forts et tables à prix de débarras. Tél : 522-3306.
56542 23-11 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana, Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
56384 18-11 (1 ms) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
56229 11-11 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
56267 13-11 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
56012 28-10 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offerte pour balance de compte, ces stocks de faillite de magasin sont pleinement garantis par les manufacturiers et payables entre $8 et $12 par mois comprenant plusieurs ensembles de chambre à coucher, cuisine, salon, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, plusieurs magnifiques meubles stéréophoniques, machine à écrire, enregistreuse sur bandes magnétiques, téléviseurs de toutes sortes, aussi aubaine extraordinaire sur machine à coudre de toutes marques, service de voiture gratuit pour aller vous chercher et reconduire, sans aucune obligation. Pour plus d'informations, demander le gérant de crédit. 663-7243 ou 661-7298.
56382 18-11 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
56230 11-11 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE AVANT NOEL

C'EST LE TEMPS d'acheter vos meubles et appareils ménagers neufs au plus bas prix de la région de Québec. Vente de mobiliers chesterfields, divan-lit, fauteuils, lampes de table et de plancher, mobiliers de cuisine et de dinette, radio-stéréo, téléviseurs, lessiveuses, sécheuses, cuisinières électriques, réfrigérateurs. Nous ne permettrons jamais à un concurrent de vendre à plus bas prix. — Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
56603 24-11 (6 fs) 21

A vendre — Divers

SKI-DOO à vendre, en parfait état. — Peinture neuve. Pour informations supplémentaires, communiquez avec le numéro de téléphone suivant: 822-1444.
56605 24-11 (6 fs) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE, Tél. : 524-9635 ou 529-9648.
56529 20-11 (1 ms) 21

UN PALETOT très propre et très chaud, grandeur "40". Pour informations, s'adresser: 330 rue CARILLON ou Tél.: 525-5864.
25-11 (3 fs) 21

ATTENTION, ATTENTION ! Linge neuf et usagé directement de Boston Gros et Détail, Vendons, achetons, échangeons. Nouvelle administration. — MAGASIN D'OCCASION. 137, St-Paul, Québec.
56667 26-11 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses

Beatty

BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
43, Ave Bégin, Lévis.
55369 1-10 (1 mer.v. au 29-11) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi; distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. — Tél.: 524-4990.
56256 13-11 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 369 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
56257 13-11 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

300 PIEDS dans Edifice Grande-Allée, libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-1885.
56611 25-11 (6 fs) 37

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes avec pension si désirée. S'adresser à Tél.: 523-0413.
56612 26-11 (2 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE et pension, bon chez soi, pour homme seulement. Pour informations, Tél.: 653-9891.
25-11 (3 fs) 46

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau : 837-7124
Rés.: 837-9239 — 837-8989
56385 18-11 (j.v.s. au 14-1) 55

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphes OLYMPIA, Vente, service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
55938 27-10 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
55798 23-10 (2 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
563 16-11 (1 ms) 60

Commerce à louer ou à vendre

COMMERCE à vendre ou à louer, pouvant servir de bureau, pour médecin, dentistes, coiffeuse, restaurant, tabagie, grand logement privé au-dessus du magasin. Superficie 4,296 pi. S'adresser à Tél.: 681-3114.
56525 20-11 (1 ms) 65 A

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
55449 8-10 (1.mer.v. au 6-12) 21

Hommes, femmes demandés

A tous ceux qui veulent devenir

COMPTABLE

Cours unique par correspondance
"Durée du cours 7 mois"

Voici quelques matières étudiées :

- Actif, passif, capital
- Variations des comptes de valeur
- Revenus et dépenses
- Caisse-recette et caisse de déboursé
- Journal des Achats et des Ventes
- Livre de paye
- Déductions diverses
- Dépréciations et amortissements
- Régularisation
- Fermeture des livres
- Sociétés et Compagnies Ltée

Des centaines d'emplois disponibles dans la province

Pour renseignements écrire :

COLLEGE IBERVILLE INC.
7905 La Fontaine, suite 5, Québec

Je me suis intéressé au cours de comptable
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. : .....

56672 26-11 (2 fs) 106

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée à vendre, cause de maladie. S'adresser à G.-E. Paré, 321, rue Caron ou 140, de la Reine. Tél.: 524-5022.
56224 9-11 (18 fs) 66

COMMERCE de chaussures à vendre avec maison de six logements situé à St-Sauveur, près de l'église. Cause de vente, maladie. CASIER 1905, 3 Place Jean-Talon, L'ACTION.
56636 25-11 (3 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
56389 20-11 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
56377 16-11 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non, Tél.: 663-3548.
56267 13-11 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
56051 2-11 (1 ms) 81

BART SCHOOL

731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
56057 2-11 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
56545 22-11 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Pré-classique, Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau ,INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4, Tél.: 523-3754.
56010 28-10 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-8751 — 681-2808.
56225 9-11 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
56373 13-11 (1 ms) 90

BEAUTY COUNSELORS a besoin de conseillères. Travail intéressant, expérience non requise, entrainement donné. Quelques heures de travail suffisent pour faire surplus d'argent. Tél.: 837-8163 ou Casier 1902, L'ACTION, Qué.
56446 17-11 (12 fs) 90

FILLE de 30 à 40 ans, sérieuse, possédant français, anglais et dactylo, travail général de bureau. Salaire selon qualifications. S'adresser à: Casier 1907, L'ACTION, Québec.
56661 26-11 (2 fs) 90

FILLE venant de l'extérieur demandée pour travail de classement dans bureau. Expérience non obligatoire, pas sténo, bon salaire, pensionné, écrire donnant date de naissance, degré d'instruction. CASIER 430, Lévis, P. Q.
56664 26-11 (3 fs) 90

JOYEUX NOEL

Pensez à tous les rêves que vous pourriez réaliser avec des $$$ supplémentaires. Rien de plus facile. Pourquoi ne pas devenir représentante AVON en appelant

523-7706

TERRITOIRES LIBRES :
ST-SACREMENT, ST-CHARLES-GARNIER, LORETTEVILLE, ORSAINVILLE, COURVILLE, BEAUPORT.
26-11 (3 fs) 90

Hommes demandés

HOMMES et DAMES demandés, temps plein ou partiel pour vendre à domicile produits domestiques, concentrés, vitamines. Ecrire: METEOR BRUSH, 1425, rue Garnier, Québec 6. TEL.: 681-8012.
56132 5-11 (v.s. au 27-11) 105 j.n.o.

Logements à louer

LOGEMENT neuf, 5 pièces, chauffé, premier plancher, libre immédiatement. Pour informations. Tél.: 837-2023.
56622 25-11 (3 fs) 118

MAGNIFIQUES appartements 4½, 5½, 6 pièces, construction neuve, moderne, thermostat individuel, stationnement gratuit avec prise. 2 mois gratuit. Tél.: 522-4732.
56034 29-10 (1 ms) 118

Logement à louer

I MOIS GRATUIT. Logement 4 pièces, chauffé, neuf, toute commodité, moderne, situé 125, 73e Rue ouest, Charlesbourg, près du Centre Médico-Dentaire. Tél.: 623-2733.
56643 26-11 (2 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 grandes pièces, grand terrain, système de chauffage, garage, un mois gratuit. S'adresser à: 371, 47e Rue ouest. Tél.: 623-5371.
56570 26-11 (2 fs) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, 931 Scott, 6 pièces chauffé, "220", libre le 1er décembre, visible sur appointement. — Pour informations, Tél.: 525-7537.
56662 26-11 (6 fs) 118

BOISCHATEL demi sous-sol, 4 chambres, plus chambre de bain, réservoir eau chaude. Très propre, occupation immédiate. M. JOSEPH RACINE. Tél.: 822-1874.
56640 26-11 (2 fs) 118

LOGEMENT à louer 4 pièces. 135, rue VACHON, Courville. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-3906.
56569 26-11 (2 fs) 118

CHARLESBOURG

LOGEMENT 2 pièces plus chambre de bain, chauffé, semi-meublé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-1831, si occupé 623-5589.
56644 26-11 (3 fs) 118

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu. Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
56524 20-11 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, Incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désirés : 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél. : 525-5427 ou 683-7474.
55939 28-10 (1 ms) 118

Local à louer

LOCAL très propre, pouvant servir, soit comme poste de commerce ou logement. Pour informations, s'adresser à: 1066, Ave VITREE ou Tél.: 523-1936.
56518 20-11 (6 fs) 119 A

Machinerie

MACHINERIE à vendre, souffleur Sicard, modèle senior, actionné par moteur "BUDA", 8 cyls, Camion "F.W.D." 7 tonnes, équipé avec aile de côté et charrue "FRINK", Tracteur International "DROTT" TD 14, modèle 142 avec fourche à billots, Camion Mack, Tracteur modèle B 73, MACHINERIE MAHEUX, 75 est, Boul. Charest, 523-4167.
56543 23-11 (1 ms) 120

MACHINERIE à vendre, Souffleuse à neige de marque "Richardson" actionnée par un moteur Caterpillar D-7. International DT-18, 1950, Fardier capacité 25 tonnes, équipé d'un camion Dodge 7 tonnes, 2 bacos équipé de payloader sur tracteur "Fordson" major, diesel 1956. Un Winch "Easy Action" pour TD-18. Une charrue à neige, sens unique pour camion 7 tonnes. Aussi charrue en "V", Une remorque de garage "Ernest Holmes" W-45, installé sur un camion Dodge 1962, 5 tonnes. GARAGE DOUVILLE, St-Stanislas, cté de Champlain. Tél.: 26-8-2.
56522 20-11 (6 fs) 120

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin Tél. : 653-3183 ou 653-4945.
56380 18-11 (1 ms) 127

STE-FOY, 770 Ave Desrosiers, plain-pied, 6 pièces, près école et église, terrains de jeux, $12,000. Tél.: 653-3236.
56322 12-11 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
56391 20-11 (1 ms) 127

OUVERT pour visiter 2 plain-pied, 3362, rue Hertel, Ste-Foy, au sud du Château Bonne Entente. Construction de première qualité à 0.2 de mille de l'école et épicerie, le dimanche de 2 à 5. Voir renseignement à la fenêtre du salon. Votre constructeur ARTHUR BOUCHER. — Tél.: 681-1594.
56131 5-11 (v. au 26-11) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
56052 2-11 (1 ms) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
56255 13-11 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandise à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 837-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
56141 8-11 (1 ms) Ddses sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
56055 2-11 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
56228 11-11 (1 ms) 127

10,000 pieds, 3 pouces embouvetés en pin, 20,000 pieds de planche, 1, 1 1-4, 1 1-2 pouces, 5,000 pieds 2 pouces, embouvetés, 200 feuilles de tôle galvanisée 2 x 7. Marcel Fortin, entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
56475 19-11 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
56378 16-11 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
56143 8-11 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
56144 8-11 (1 ms) 140

On demande travail

PRENDRAIS sténographie bilingue à la maison, dactylo fournie ou non. Secrétaire expérimentée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-2946.
56567 24-11 (4 fs) 156 A

Pension

ORSAINVILLE, pension pour couples ou personnes âgées qui désirent foyer. Très bon chez soi. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-2998.
56602 24-11 (6 fs) 159

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

DU NOUVEAU - NOUVEAU

A 571 BOUL. HAMEL

BIRON AUTOMOBILES LTEE

POUR ACHAT - ECHANGE OU VENTE

TEL. : 527-2536

56668 26-11 (6 fs) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE — 1965 Chevrolet 1965 Super Sport Chevrolet, 1964 Chevrolet, 1964 camionnette Chevrolet, 1964 Buick décapotable, 1964 Impala 327, 1964 Ford, 1963 Pontiac, 1963 Starfire, 1963 Envoy, 1962 Envoy, 1962 Vanguard, 1962 Mercury, 1962 Galaxie, 1961 Oldsmobile, 1961 Volkswagen panel, 1961 Gordini, 1961 Pontiac, 1960 Pontiac, 1960 Monarch, 1959 Fury, 1959 Chrysler, 1959 Peugeot, 1959 Studebaker, 1958 Custom Royal, 1958 Buick, 1957 Volkswagen, 1957 Mercury, 1957 Ford, 1956 Plymouth, 1956 Custom Royal, 1956 Buick, 1956 Meteor, 1955 Dodge, 1955 Buick, transmission ordinaire, et plusieurs autres. 1209 DORCHESTER, coin Julien. — Tél.: 525-4769.
55370 8-11 (1 ms) A.V.

1965 VOLVO
Canadienne automatique

1966 VOLVO démonstrateur; 1965 VOLVO automatique; 1964 CHEVROLET sedan $1,875.; 1964 BUICK Spécial $1950.; 1963 GALAXIE XL $1995.; 1963 PONTIAC parisienne convertible, $1795.; 1963 FORD Galaxie sedan $1850.; 1961 VOLKSWAGEN '$475.; 1961 ANGLIA $450.; 1961 CONSUL $675.; 1960 MONARCH sedan $850.; 1959 DODGE convertible $550.; 1959 MERCURY équipé $675.; 1959 PONTIAC $675.; 1957 CHEVROLET sedan $325.; 1962 VOLVO sport. — TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
55415 2-11 (1 ms) A.V.

Voitures d'occasions
Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix.

AUTOMOBILES INC.
555, de la Couronne
529-3371

401, 1ère Avenue
529-6866
56551 26-11 (1 fs) A.V.

CAMIONNETTE 1958, en parfaite condition, avec radio, très bon prix. Pour informations, Tél.: 683-9408.
56645 26-11 (6 fs) A.V.

KINFRET AUTOS

1964 PLYMOUTH V-8, 1964 CORVAIR Spyder, 1963 CORVAIR, 1963 CHEVROLET, 1962 CHEVROLET, 1962 VOLKSWAGEN, 1960 FORD, 1960 ENVOY, 210, Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
56164 8-11 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrape", LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
56056 2-11 (1 ms) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100% 1265, St-Vallier-Ouest, Québec — Tél.: 681-0573 ou 681-0574.
55936 27-10 (1 ms) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.
56041 30-10 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
56046 2-11 (1 ms) A.D.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél. : 523-3370.
55792 20-10 (1.mer.v. au 17-12) R.A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél : 529-9648.
56227 11-11 (1 ms) 188 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
56142 8-11 (1 ms) 189

Réparations de T. V.

REPARATION télévision, stéréo, radio, 524-5679, 524-5671. Croteau Electrique, 326 Caron. Nous testons gratuitement les lampes.
53069 2-11 (1 ms) 190A. j.n.o.

AUSSI: Réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses, stéréos. — Consultez: Service Maguire, 681-7731. Service dans 24 heures.
56047 2-11 (1 ms) 190A

Servantes demandées

BONNE demandée sachant faire un peu de cuisine, références exigées, chambre seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-1364 ou 527-0493.
56547 23-11 (6 fs) 198

DAME d'une trentaine d'années demandée pour s'occuper du ménage et de la cuisine, accessoires électriques, chambre seule, bon salaire, soirée libre. — Tél.: 524-6596.
56571 24-11 (6 fs) 198

Timbres & monnaie

200 TIMBRES COMMEMORATIFS différents Etats-Unis, grands $3.00, 100 pour $1.00, 200 timbres du Canada, différents, $3.00, 1,000 timbres, monde entier, différents, $2.50, 500 pour $1.00. Aussi approbations. Liste de timbres, paquets gratis, primes. PHILATELIE QUEBEC, 2091, 1ère Avenue, ch. 2, Québec.
56261 10-11 (1 ms) 213 C

Terrains demandés

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
56260 9-11 (1 ms) 211

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

REPONSE A UN LECTEUUR.

Voici en résumé la réponse à votre demande : Il est bien difficile de donner une exposé assez détaillé dans une chronique, je vous conseillerais d'acheter un traité de bridge en français, étant donné que vous ne comprenez pas l'anglais et que vous habitez un petit centre où il n'y a pas de librairie vendant ces livres, je vous en donnerai les noms en terminant QUELLE COULEUR CHOISIR ? me demandez-vous pour pouvoir annoncer une couleur.

Pour pouvoir annoncer une couleur, il faut qu'elle comporte un minimum de quatre cartes commandées par Dame-Valet ou à défaut par Dame-dix; ceci est une règle fixe, bien que certains auteurs aient actuellement tendance à être moins stricts sur ce point. Quant aux couleurs de cinq cartes, elles sont toujours déclarables, même si elles ne comportent pas d'honneur.

UNE COULEUR DE CINQ CARTES SERA répétable, si elle est commandée au moins par Dame-Valet-neuf ou par Roi-Valet. Une couleur de six cartes sera toujours répétable, sans restriction aucune.

LES MAINS UNICOLORES.

Ici, il n'y a pas d'hésitation à avoir : puisqu'il n'y a qu'une seule couleur de quatre ou plus — ou une seule couleur de quatre cartes annonçable — c'est elle qui sera choisie pour l'ouverture.

Pi. A R 8 7 3 Co. 10 9
Car. R V 8 Tr. D V 5 3

SEULE SOLUTION :
UN PIQUE D'OUVERTUURE.

Pi. D V 10 9 Co. 10 9
8 3
Ca. R V 8 Tr. D 3 2

UN PIQUE EGALEMENT

Pi. D 2 Co. 10 9 8 7
Ca. A D Tr. A R 8 6 5

Il y a cependant des exceptions à la règle générale énoncée plus haut. Elles sont basées sur le fait que le joueur qui annonce une couleur au niveau d'un, sait toujours qu'il doit préparer, par cette enchère, la suite du dialogue avec son partenaire.

Sud donneur reçoit les cartes suivantes :

Pi. A D 9 8 Co. 8 7 6
Ca. D 5 4 Tr. A V 4

D'après les principes généraux, on ouvre d'un Pique, car il y a treize points. L'ouverture d'un S. Atout est exclue puisqu'il faut 16 et 18 points, mais la répartition serait par contre favorable pour cette enchère. D'autre part, si le partenaire répond à l'ouvreur, dans une nouvelle couleur, celui-ci est obligé de reparler : l'ouvreur a reçu en effet une réponse "forcing" pour un tour.

Supposons que, sur cette ouverture d'un Pique, Nord dise deux Coeurs, l'ouvreur ne peut pas garder le silence. Il lui est interdit d'autre part, d'annoncer deux Coeurs, car il promettrait un soutien qu'il ne possède pas. Toute autre enchère est exclue, à cause de la faiblesse de la main. Enfin, répéter la couleur d'ouverture n'est pas autorisée, car elle ne comporte que quatre cartes.

Dans des cas pareils, comment faut-il se tirer d'affaire ? Simplement en ouvrant dans une couleur mineure de trois cartes contenant un ou deux donneurs. Ici, plus haut, l'ouverture sera donc : 1 Trèfle.

On voudra bien noter qu'il ne s'agit pas d'une règle, mais d'un pis-aller, imposé par la logique, le bridge étant un jeu où il faut non pas appliquer uniquement quelques règles rigides, mais pouvoir adapter les préceptes à toutes les circonstances et à toutes les occasions — et elles sont variées à l'infini.

Je vous conseillerais d'acheter les deux volumes traduits du traité concernant le système de l'auteur "CHS. GOREN" le système le plus populaire en Amérique du Nord, le livre d'Ernest Blouin : Méthode Goren sur les conventions des enchères et celui intitulé "A la table de Bridge" traduit par votre chroniqueuse L.-F. Paradis et comprenant les enchères, le jeu de la carte, signaux et résumé du code des pénalités, les deux volumes se complètent.

Un tunnel colossal

Chacune des sept sections de béton préfabriquées dont sera constitué le tunnel reliant l'île de Montréal à Boucherville pèse 32,000 tonnes.

Cadeaux des Fêtes
Le coin des
SUGGESTIONS

Consultez ces annonces et faites votre choix.

TEL.: 661-4117
CENTRE DE COUTURE
Montcalm
BERNINA
PFAFF
ELNA
SINGER
ARROW
WHITE
NECCHI
BROTHER
REPARATION A DOMICILE
VENTE DE MEILLEURES MARQUES
1758, CANARDIERE, QUEBEC 3.

GUY ROY, (PROP.)
56451 19-11 (v.s. au 18-12) CAD. DES FETES

POURQUOI LOUER UNE TV ?

quand vous pouvez posséder le superbe téléviseur portatif 19" de Singer, le Boniface A vous pour seulement

1.75 par semaine

ENTRE AUTRES CARACTERISTIQUES:
- Sonorité FM intégrale
- Réception claire même dans les régions difficiles
- Antenne bipolaire

CERCLE DE COUTURE SINGER*
847, rue St-Jean - Québec
Tél.: 525-6141
* Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

Voyez la liste dans l'annuaire du téléphone sous Singer Company of Canada Ltd.
56465 26-11

Le TLNF
(OPÉRA DE QUÉBEC)
présente

LAKMÉ
de Léo Delibes

En vedette:
Marie DAVELUY
de l'Opéra de Heidelberg
Léonard BILODEAU
Claude CORBEIL

Les choeurs du TLNF
sous la direction de Ch. DUMAS

L'Orchestre Symphonique de Québec
dirigé par
Sylvio LACHARITÉ

Mise en scène de
Roger GOSSELIN

A la Grande Salle de Spectacles
de l'Académie de Québec
les 4, 9 et 11 décembre
à 8.15 h. précises

BILLETS EN VENTE
60, rue d'Auteuil de 10 h. à 6 h.
excepté le dimanche.
Réservation 525-7383

Palais MONTCALM
Lundi 29 nov. - 8h.30 p.m.
Michel Legrand
Accompagné par un orchestre de 16 musiciens.
Egalement au programme
JACQUES NORMAND
Billets en vente au guichet
Orch. $2.50 à $3.00 - Balc. $2 à 3.50

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le héros d'Iwo Jima (A) é 7.30. L'école des jeunes mariés (A) à 9.10 heures.

CANARDIERE. — Peau de banane (AR) à 12.50, 4.15, 7.40. Adieu ma belle Lola (A) à 2.30, 5.55, 9.25. Fin à 11.10 heures. (4e semaine).

CAPITOL. — Ce soir et samedi soir à 8.30 hres : Fernandel et Franck Fernandel.

CARTIER. — Film du championnat de boxe Clay-Patterson à 1.00, 5.00, 9.00. Annonces à 1.15, 5.15, 9.15. Marriage on the Rocks (AR) à 1.20, 5.20, 9.20. The Battle of the Villa Fiorita (A) à 1.30, 7.10. Fin à 11.15 hures.

CINEAC 7e ART. — L'insoumis (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 heures.

CLASSIC. — Film du championnat de boxe Clay-Patterson à 12.30, 4.45, 7.05, 9.05. Cet enfant est mien (A) à 12.45, 5.00, 9.35. L'amour à l'italienne (A) à 2.50, 7.20. Fin à 11.30 heures.

EMPIRE. — Le bonheur (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujets courts. Fin à 1.00 1heures. (3e semaine).

IMPERIAL. — Laissez tirer les tireurs (AR) à 1.00, 3.54, 6.45, 9.39. Sujets courts à 2.29, 5.23, 8.14. Commando au Vietnam (A) à 2.35, 526, 8.20 heures.

LAIRET. — Nouvelles à 1.12, 4.28, 7.44. Le capitaine de fer (A) à 1.19, 4.35, 7.51. A venir à 2.54, 6.10, 9.26. Ces dames s'en mêlent (AR) à 3.00, 6.16, 9.32. Fin à 11.00 hres.

LAURIER. — Caltiki, le monstre immortel (A) à 1.30, 4.40, 7.50. Nouvelles à 1.15, 2.45, 5.55, 9.05. Madame Sans-Gêne (D) à 3.00, 6.10, 9.20. Fin à 11.00 heures.

LEVIS. — L'invincible cavalier noir (A) à 17.30. Mondo Cane (AR) à 9.14. Samedi : matinée pour les jeunes à 1.30 heures.

LIDO. — Commando de destruction (AA) à 7.30. Voulez-vous danser avec moi : (D) à 9.20. Samedi : Matinée pour les jeunes à 1.30 heures.

PARIS. — Pas de vacances pour les idoles (AA) à 12.40, 3.50, 6.50, 10.10. Actualités à 12.30, 3.45, 8.25. Les deux violents (A) à 2.00, 5.20, 8.35 heures. (2e semaine.)

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 3.45, 8.25. Pas de vacances pour les idoles (AA) à 2.10, 5.30, 8.35. Les deux violents (AA) à 12.40, 3.55, 10.00. Dernier programme complet à 8.15 heures. (2e semaine).

PRINCESSE. — Le monstre perdu (AA) à 1.00, 6.03. Sujets cours à 2.35, 7.38. La valse des colts (A) à 2.41, 7.44. Va dupont (AR) à 4.04, 9.07. Fin à 11.06 heures.

RIALTO. — Franskenstein 1970 (AR) à 1.00, 3.59, 6.48, 9.47. Nouvelles et annonces à 2.79, 5.18, 8.17. Le masque (AA), à 2.31, 5.30, 8.29. Fin à 11.07 heures.

SILLERY. — Le bonne soupe (D) à à 9.26. Le prix de la luxure (D) à 7.30. Samedi : Matinée pour les Jeunes à 2.00 heures.

STE-FOY. — SALLE CHAMPLAIN — Nouvelles à 1.12, 4.28, 7.44. Le capitaine de fer (A) à 1.19, 4.35, 7.51. A venir à 2.54, 6.10, 9.26. Ces dames s'en mêlent (AR) à 3.00, 6.16, 9.32. Fin à 11.00 heures.

STE-FOY. — SALLE ALOUETTE. — How to Murder Your Wife (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.08 heures.

ST-ROMUALD. — Mabuse attaque Scotland Yard (AA) à 7.30. Le mystère du château Blackmoor (A) à 9.06. Samedi : Matinée pour les jeunes à 1.30 heures.

STUDIO 9. — Relâche.

VICTORIA. — Film du championnat de boxe Clay-Patterson à 12.30, 4.45, 7.05, 9.25. Cet enfant est mien (A) à 12.45, 5.00, 9.35. L'amour à l'italienne (A) à 2.50, 7.20. Fin à 11.30 heures.

SERVICES SPÉCIAUX

MAHEU & MAHEU CO.
INSECTICIDES
REPRESSION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR
319, Du Pont, Québec 2
525-8380 ou 525-8345

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
56428 19-11 (j.mer.v. au 17-12) S.S.

DIAMANTS
BAGUES DE FIANÇAILLES
les plus belles
AUX PLUS BAS PRIX
A QUEBEC

ACHETEZ
DE L'IMPORTATEUR ET
EPARGNEZ PLUS DE 50%
Derniers modèles de Paris et New York
Faites réserver pour Noël,
COMPTANT OU CREDIT
Escompte spécial
DIAMANTAIRE IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 Est rue ST-JOSEPH Québec
COIN MGR-GAUVREAU
26-11 (1 fs) S.S.

Richesse liquide

Dans le Commonwealth, l'Australie est le pays qui produit le plus de vin et de brandy.

ARTS

ARTS

L'Estoc. — "Huis Clos" de Jean-Paul Sartre à 8 h. 30 p.m.

Le Calumet. — A l'école secondaire Ste-Foy, route de l'Eglise à 8 h. 30 p.m., récitation de poèmes par Claude Laroche et Jean Nadeau.

Concert Richelieu. — A l'Académie à 8 h. 30 p.m., le Quatuor Amadeus.

Capitol. — Fernandel et son fils Franck Fernandel à 8 h. 30 p.m.

Palais Montcalm. — Jacques Brel, à 8 h. 30 p.m.

Musée du Québec. — Exposition des oeuvres de Martel-Soucy-Taillefer.

Galerie Zanettin. — Exposition d'émaux d'arts de Suzanne Blouin et Normand Fillion.

Ateliers d'Arts de l'Académie. — Exposition de 30 photographies par Jean-Paul Morisset.

Centre d'Enseignement Audio-Visuel. — Exposition des peintures d'Eugène Klimoff.

Atelier Renée Le Sieur. — Exposition des pastels et aquarelles de Gérard Tremblay.

Convocations

Corporation des Travailleurs Sociaux. — A l'amphithéâtre 3A du Pavillon des Sciences Humaines à 8 h. p.m. Sujets à l'étude : la loi des dépôts volontaires, le budget familial et l'endettement.

English Speaking Union. — Dégustation de vins et fromages au Château Bonne Entente à 8 h. p.m. Le groupe folklorique "The Quebeckers" fera les frais de la musique. Les recettes seront versées pour des bourses d'études.

Service des signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 10.15-25 Hysia, 12.00-25 Parker Evans, 11.00-25 Ridgetown, 11.30-25 Cygnus, 12.55-25 Chryssi. Ljubija 10.00-26. Sunflover 01.00-26. Carinthia 00.30-26. Phyllis Bowater 14.30-25, Hemidonax 14.30-25, Canadoc 19.00 - 25, Wenny 21.00-25.

Québec, 0 — Ivanmoskvin 17.00-25, Krasnogvardejsk 14.40-25, Sunvard 16.00-25.

Batiscan, 51 — 10.20-25 Longboat, 12.06-25 Champlain, 13.10-25 CCGS Safeguarder.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 11.00-25 Transamerica, 13.15-25 Lunbbenau, 11.40-25 P.M. Crosby.

Sorel, 100 — Pass. 11.05-25 Scott Misener, 12.25-25 Lind, 12.00-25 Manchester Merchant, 11.35-25 Cabot, 13.15-25 Orineo. Depart 09.35-25 Cedarbranch.

Cap St-Michel, 125 — 12.00-25 CCGS Detector. 10.25-25 Soreidoc. 10.35-25 Venture, 11.40-24 Bonassola. 11.10-25 City of Glougester.

EN DESCENDANT

Cap St-Michel, 125 — 11.40-25 White Rose, 12.10-25 Mohawk Deer.

Sorel, 100 — Pass. 12.00-25 Firbranch, 10.25-25 Northcliffe Hall.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 13.00-25 A.M. Anderson, 12.30-25 Sunray, Arr: 11.15-25 Gunvar Broving.

Batiscan, 51 — 12.05-25 Foundation Venture-Vibert-Robert-B et Fort William, 13.05-25 Cabimas, 11.15-25 Montreal Star, 13.50-25 Manchester Mariner.

Grondines, 41 — 12.45-25 Transbait. 11.10-25 Holmside. 06.50-25 D'Vora. 09.30-25 Salvage Monarch.

Québec. — Arr: 10.20-25 Cairnglen, 11.00-25 Clarita Schroeder, Dept: 12.00-25 Hosanger. Pass: 12.10-25 Coastal Creek, 10.10-25 Beate Bolten, 09.30-25 Gertrud Ten Doorkaat. 11.05-25 C. J. Calloway.

St-Jean, 14 — 09.05-25 Empress of England.

Escoumins, 122 — 11.00-25 Sabine Howald. 09.15-25 Bonita, 11.00-25 Asmidiske, 11.10-25 Black River, 12.30-25 Kyska, 12.25-25 Esperos, 08.15-25 Forward.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

9.00 a.m.
5 — Music
9.28
5 — Opening
9.30
5 — Quebec Schools
10.00
5 — Canadian Schools
10.30
5 — Friendly Giant
11 — Musique
10.45
5 — Chez Hélène
11.00
4 — Musique
5 — Butternut Square
11.20
5 — Across Canada
11.28
11 — Aujourd'hui à CBVT
11.30
11 — Long métrage
"Le chevalier de la vengeance" — Drame d'avenutures, avec Tyrone Power et Gene Tierney. Un jeune Anglais est dépossédé de ses biens par un oncle.
11.50
5 — CBC-TV News
12.00 P.M.
4 — Dessins animés
12.10
4 — Horaire commenté
12.15
4 — Nouvelles et météo
12.30
4 — De tout, de tous —
1.00
4 — Palmarès
11 — Téléjournal
1.05
11 — Long métrage
"Le rebelle" — Adultes — Drame, avec Silvia Final et Carlos Lopez. Au Mexique, un jeune homme devient amoureux de la fille d'un riche propriétaire. Bonne technique.
1.25
4 — Promotions Atlantiques
1.30
4 — T.V. Bingo
2.00
4 — Féminité
2.30
4 — La Sieste
"Le prince Jean" — En vedette : Nathalie Paley, Jean Debucourt et Pierre-Richard Willm. Film de cape et d'épée.
5 — Music
2.55
5 — Opening
3.00
5 — To Tell The Truth
11 — Femme d'aujourd'hui
3.25
5 — Take Thirty
4.00
4 — Capitaine Bonhomme
5 — The Bonnie Prudden Show
11 — Bobino
4.30
5 — Razzle Dazzle
11 — La boite à Surprise
5.00
4 — Télé-Popeye
5 — Cartoons
11 — Radisson
5.30
4 — L'histoire du Far West
5 — Music Hop
11 — Nos frères les hommes
6.00
4 — Télé-Québec
5 — Autumn Edition
11 — Jeunesse oblige — Reportage sport

CANAL

6.30
5 — Shindig
11 — Téléjournal
6.45
11 — Supplément régional
6.46
4 — Nouvelles
6.50
11 — Rond-Point
7.00
4 — La famille Stone
5 — Human Jungle
11 — Aujourd'hui
7.30
4 — En première —
"Pour elle, un seul homme" — Adultes — En vedette : Ann Blyth, Paul Newman et Richard Carison. En 1920, Helen Morgan, une jeune chanteuse, fait la rencontre de Larry Maddux, un trafiquant d'alcool. Malgré son infidélité, sa brutalité, elle ne cessera d'aimer cet homme qui ouvre une boite qui sert à son odieux trafic d'alcool. Helen devient la chanteuse vedette de ce club.
8.00
5 — Get Smart
11 — Du côté de Québec
8.30
5 — The Tommy Hunter Show
11 — Cinéma international —
"Source de vie" — Adultes et adolescents — Drame, avec Hansjorg Felmry et Cordula Trantow. Un jeune homme cherche un moyen moderne pour amener l'eau d'un glacier à son village. Point de départ original. Photographie souvent admirable.
9.00
5 — Friday Night at the Movies : "The Unforgiven"
9.30
4 — Monsieur Banco — Quizz musical.
10.00
4 — Arrêt
10.15
11 — Les couche-tard
10.45
11 — Micheline
11.00
4 — Nouvelles et météo
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal
11.10
4 — Nouvelles sportives
11.14
5 — Viewpoint
11.15
4 — Heure exquise —
"Soupçons" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Anne Vernon, Frank Villard et Dora Doll. Se voit avec assez d'intérêt.
11.20
5 — Late Scores
11 — Supplément régional et météo
11.25
5 — Penthouse 5 : "The Breaking Point"
11.26
11 — Nouvelles sportives
11.31
11 — Cinéma —
"Carmen '33" — A déconseiller — Drame, avec Giovanni Ralli et Jacques Charrier. Très épris d'une femme, un policier est entraîné dans le trafic de la drogue. Climat de jalousie, de passion et de crimes.
12.55 A.M.
4 — Fin des émissions
1.00
11 — Fin des émissions
1.02
5 — Sign Off

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11 — Musique
9.00
5 — Music
9.13
11 — Aujourd'hui à CBVT
9.15
11 — Cours universitaires — Géographie humaine, avec M. Pierre Cazalis, de l'université de Sherbrooke.
9.28
5 — Opening
9.30
5 — Grey Cup Parade
10.00
4 — Musique
11 — Cours universitaires — La civilisation traditionnelle du Canada français, avec M. Luc Lacourcière, de l'université Laval. "Contes à rire,
10.40
4 — Horaire commenté
10.45
4 — Dessins animés
11 — Cours universitaires — Eléments d'anthropologie, avec M. Guy Dubreuil, de l'université de Montréal.
11.00
4 — L'encan TV des jeunes — Les enfants ayant accumulé des points sur l'achat de produits pourront miser sur des jouets.
5 — Royal Tournament
11.30
4 — En matinée — "La grande meute"
11 — Tour de terre
12.00 P.M.
5 — Grey Cup Review
11 — Vers la coupe Grey
12.30
5 — Grey Cup Game
11 — Partie de la coupe Grey
12.45
4 — De tout, de tous
1.00
4 — Safari
1.30
4 — De Paris à Broadway — Comédies musicales
2.30
4 — La sieste —
"L'héroïque Monsieur Boniface" — Adultes — En vedette : Fernandel, Yves Deniaud et Lilianne Bert. Désopilante comédie.
4.00
4 — Les Petits Bonshommes
5 — Exhibition Bowling
11 — Echos du sport
4.30
11 — La Souris Verte
5.00
4 — Défi au danger
5 — Forest Rangers
11 — Cinéma —
"Sur le chemin des géants" (No 8).
5.30
4 — Mademoiselle de Paris
5 — Bugs Bunny
6.00
4 — Court métrage
5 — Teen Club
6.15
4 — Clinique sur le ski
5 — Country Time

CANAL

6.30
4 — Nouvelles sportives
11 — Téléjournal
6.40
4 — Météo et nouvelles
6.45
11 — Langue vivante
7.00
4 — Jeunesse d'aujourd'hui
5 — The Beverly Hillbillies
7 — Jeunesse oblige
7.30
5 — The Untouchables
8.00
4 — Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand.
11 — La poule aux oeufs d'or
8.25
5 — Atlantic Promotions
8.30
4 — A la brunante —
"Les amours de Manon Lescaut" — Adultes — En vedette : Myriam Bru, Franco Interlenghi et Roger Pigaut. Ce film, basé sur le fameux roman d'amour de l'abbé Prévost, voit une nouvelle version de l'aventure passionnée d'une femme frivole et légère avec le chevalier Des Grieux. Histoire d'amour.
5 — NHL — Hockey — Détroit at Montreal
11 — La soirée du hockey — Détroit à Montréal
10.00
4 — Nouvelles et météo
10.15
4 — Nouvelles sportives
5 — The Juliette Show
11 — Votre choix —
Invités : M. Pierre Sévigny, Patricial Soleil, Me Paul Auput et Suzanne Lapointe.
10.20
4 — Les incorruptibles
10.45
5 — Canada Close-Up
11 — Croyez-vous ? Gilbert Bécaud.
11.00
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal
11.09
5 — Penthouse 5 : "God Is My Co-Pilot"
11.16
11 — Nouvelles sportives
11.20
4 — Adagio —
"Le faux coupable" — Adultes et adolescents — En vedette : Henry Fonda, Vera Miles et Anthony Quayle. Un musicien ressemblant étrangement à un gangster auteur de nombreux hold-up, est arrêté par la police ayant été désigné et reconnu par plusieurs personnes.
11.32
11 — Cinéma — "Stella, femme libre" — A déconseiller — Drame psychologique, avec Melina Mercouri et Georges Foundas. La vedette d'un cabaret va d'amour en amour mais refuse toujours le mariage. — Réalisation vivante. Exaltation de l'amour libre. Rejet délibéré du mariage.
12.38 A.M.
5 — Sign Off
1.00
11 — Fin des émissions
1.05
4 — Fin des émissions

****
CE SOIR et DEMAIN
8 hres 30 P.M.
THEATRE CAPITOL
Un gala de la chanson humoristique et sentimentale avec :

FERNANDEL
et
FRANCK FERNANDEL
Location : $2., $3.50, $4., $4.50, $5., taxe incl. —
DEUX SOIRS SEULEMENT
Achetez vos billets immédiatement pour ne pas être privé du plaisir d'assister au récital du Roi des comédiens de France, et de voir, pour la première fois son fils Franck, déjà si populaire au Québec par ses disques.
Les personnes de l'extérieur de Québec peuvent réserver leurs billets en téléphonant à 522-6300.

avis de décès

BLAIS. — A Charlesbourg, le 23 novembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M Johnny Blais, époux de dame Odile Marcoux, demeurant à 7540, Des Grands Prés, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 10 heures 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 24-11 (3 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 24 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Alma Tremblay, épouse de feu M. Francis Blouin, (autrefois gérant du Château Champlain) demeurant à 47 D'Auteuil.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120, rue St-Jean, à 9 heures 15, pour la Basilique Notre-Dame de Québec, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 26-11 (2 fs)

BOILARD. — A Plessisville, le 24 novembre 1965, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Boilard, époux de feu dame Alphonsine Lacasse, demeurant à Ste-Anastasie.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures, p.m.

Départ de la résidence funéraire André Couture de Lyster, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Anastasie, et de là au cimetière paroissial. 26-11 (1 fs)

Funérailles de Mme J.-A. Gagnon

Lundi, le 15 novembre 1965, en l'église de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup, a été chanté le service funèbre de Madame J. A. Gagnon (Eva Aubut). La levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid Dubé, curé de la paroisse. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Omer Aubut, curé de Saint-Elzéar, assisté de MM. les abbés Adrien Lévesque, curé de Saint-Antonin, comme diacre et Gilles Brisson, vicaire à Saint-Ludger, comme sous-diacre. Assistaient au choeur M. le curé et M. l'abbé Roland Lauzier, vicaire à Saint-Antonin. M. Louis-Marie Raymond de Saint-Eleuthère touchait les orgues.

Dans le cortège qui la conduisait à l'église, la dépouille mortelle était précédée d'un landeau de fleurs et suivie de MM. Jean-Baptiste Bérubé, Adélard Bélanger, J. Didace Beaulieu, et Jos. Isidore Côté, comme porteurs d'honneur. Venaient ensuite son époux et ses enfants : M. et Mme Paul-A. Hébert (Rita); M. et Mme Fernand Saindon (Thérèse); M. et Mme Marcel Gagnon (Yvonne Saint-Onge); M. et Mme Lucien Gagnon (Pauline Saint-Pierre); M. René Gagnon; Mlles Syla et Cécile Gagnon; Mme Alphonse Huppé (Bernadette Fournier); Mlle Marguerite Aubut et Robert D'Anjou. Son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Oscar Aubut; sa belle-soeur, Mme Paul-Etienne Aubut; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme François Gagnon; M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon; Mme Marie-Anna Gagnon-Saint-Pierre; Mme Eugénie Gagnon-Desbiens; Mme Antonia Gagnon-Ouimet; Mme Bernadette Gagnon-Thomas. Ses petits-enfants : Micheline Hébert, Michel et Richard Saindon, Elaine et André Gagnon, plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de parents et d'amis.

La dépouille mortelle fut ensuite conduite à l'église de Rivière-Ouelle où un Libera fut chanté. Les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Bernier, curé de la paroisse et l'inhumation eut lieu dans le lot familial. (**)

SERVICE ANNIVERSAIRE

M. Edmour A. TETU

Le service anniversaire de M. Edmour A. Têtu, époux de Lauretta Matte, sera chanté samedi le 27 novembre à 10 h. en l'église des Saints-Martyrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE. — A Québec, le 25 novembre 1965, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé M. Gaudias Côté, époux de dame Lucienne Rancourt, demeurant à 404, rue Bayard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, des Oblats, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 26-11 (2 fs)

DE LAUNIERE. — A Ste-Monique, Les Saules, le 24 novembre 1965, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph De Launière, rentier, époux de feu dame Alice Poulin, demeurant chez son gendre, M. Léonard Cloutier, 2,000 avenue Mont-Thabor.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 nov., à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 24-11 (3 fs)

GAGNON. — A Québec, le 25 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Cécile Lapointe, épouse de feu M. Antoine Gagnon, demeurant à 1190, Raymond-Casgrain.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys à 9 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 25-11 (3 fs)

GENEST. — A l'hôpital St-Josep des Trois-Rivières, le 24 novembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Isabelle Tessier, épouse de M. Euclide Genest, demeurant à Iberville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ des salons J.-A. Lacoursière, à St-Casimir, à 10 heures 45, pour l'église de St-Thuribe et de là au cimetière paroisal.

9e anniversaire de la mort du Père Lelièvre

Pour souligner le 9e anniversaire de la mort du révérend Père Victor Lelièvre o.m.i., une grand-messe solennelle sera célébrée lundi, le 29 novembre, à 5 h. 30 p.m. en l'église de Saint-Sauveur.

Le Père Paul-Henri Barabé, provincial des Oblats de Marie-Immaculée sera l'officiant.

Aspects du plan hospitalier d'urgence

Lors d'une importante journée d'études tenue le 29 novembre à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le docteur Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé du Québec, expliquera aux représentants de vingt-sept hôpitaux de la métropole le plan hospitalier d'urgence mis au point au cours des deux dernières années par le Service de santé d'urgence du Québec.

Un premier aspect du plan porte sur l'évacuation d'un hôpital soit à la suite d'un désastre interne affectant l'institution, soit en vue de libérer des lits pour recevoir des blessés nécessitant des soins beaucoup plus intensifs et suivis.

Un deuxième aspect concerne la réception des blessés, leur triages et l'organisation des salles mises à leur disposition. On insistera sur l'importance d'un triage des malades dès leur arrivée, afin de bien les identifier et surtout d'être en mesure de faire un bon diagnostic pour pouvoir les diriger immédiatement vers le spécialiste approprié.

La majorité des problèmes hospitaliers causés par un désastre peut être résolue quand un bon plan d'urgence est appliqué immédiatement avec précision et ordre, permettant ainsi de sauver de nombreuses vies humaines.

Une vraie bombe

Les savants croient que le cratère de 4,000 pieds de largeur et de 570 pieds de profondeur, situé dans le désert de l'Arizona, a été formé lorsqu'un astéroïde de seulement 110 pieds de diamètre a frappé la terre.

GUERIN. — A Québec, le 23 novembre 1965, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédée dame Arthémise Lalonde, épouse de feu M. François-Xavier Guérin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 15, pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont. 24-11 (3 fs)

LEMIEUX. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 novembre 1965, à l'âge de 26 ans et 6 mois, est décédée dame Rachelle Léveillé, épouse de M. Raymond Lemieux, demeurant à 31, St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 24-11 (3 fs)

MONFETTE. — A Québec, le 24 novembre 1965, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédée dame Irma Godin, épouse de feu M. Eugène Monfette, demeurant à 680, 16e Rue, app. 1.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 nov., à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 24-11 (3 fs)

MARCOUX. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 24 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Atala Fontaine, épouse de M. Roméo Marcoux, demeurant à 1049, 7e Rue nord, Charny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, à 3 heures 50, pour l'église de Charny, et de là au cimetière paroissial. 26-11 (2 fs)

OUZILLEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Eugène Ouzilleau, célibataire, fils de feu M. Théodore Ouzilleau et de feu dame Félicité Dury, demeurant à 11, rue Botrel, Bienville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 9 heures 15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 24-11 (3 fs)

PARADIS. — A Neufchâtel, le 23 novembre 1965, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédé M. Charles-Emile Paradis, époux de dame Marie-Anna Racine, demeurant à 155, rang St-Jacques.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 30, pour l'église St-André de Neufchâtel et de là au cimetière de Loretteville où un libera sera chanté dans la paroisse de Loretteville. 24-11 (3 fs)

ST MAURICE. — A Donnacona, le 24 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jos. St-Maurice, époux de feu dame Délima Hamelin, demeurant à 337, rue Fiset.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Alphonse Denis, 324, Notre-Dame Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Donnacona, et de là cimetière paroissial. 25-11 (2 fs)

STAPLETON. — A Québec, le 25 novembre 1965, à l'âge de 69 ans et 5 mois, est décédée Mlle Elisabeth Stapleton, fille de feu M. le capitaine Mike Stapleton et de feu dame Mary Ann Brennan, demeurant à 1345, François 1er.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de St-Patrick (Grande-Allée) et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile. 26-11 (2 fs)

THEBERGE. — A St-Vallier, le 23 novembre 1965, à l'âge de 46 ans et 4 mois, est décédé M. Camille Théberge, célibataire, fils de M. Néree Théberge et de dame Alice Breton.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière St-François de Montmagny.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 24-11 (3 fs)

TURCOT. — A Ste-Foy, le 23 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lauréat Turcot, époux de feu dame Germaine Roy, demeurant à 774, Le Payeur, à Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, à 10 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Foy, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 24-11 (3 fs)

VEZINA. — A Québec, le 25 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Alice Houle, épouse de feu M Gabriel Vézina, demeurant à 830, avenue Bon-Air, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'église à 8 heures 45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 25-11 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

GINGRAS. — Samedi le 27 novembre 1965, à 10 heures, en l'église de St-Basile, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Albert Gingras.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 56589 25-11 (2 fs) S.A.

Le Conservatoire de Québec sera construit et l'aménagement du parc Montmorency sera fait

Par Roger BRUNEAU

Le Conseil de la trésorerie a accordé mercredi, le contrat pour préparer l'excavation destinée à recevoir les bases du futur Grand Théâtre du Québec ou Conservatoire de Québec. Il s'agit d'un contrat de $117,000.

La nouvelle est annoncée conjointement par le Premier ministre Jean Lesage et par le secrétaire provincial, M. Bona Arsenault, qui est le ministre responsable de la réalisation des projets prévus pour commémorer le Centenaire de la Confédération.

La construction du Grand Théâtre du Québec représentera un déboursé global de $8 millions, y compris le terrain. Le Québec contribuera $5,200,000 au projet, le fédéral contribuera $2,800,000 par l'intermédiaire de la Commission du Centenaire et la Cité de Québec absorbe le prix du terrain.

Par ailleurs, il a été entendu depuis plusieurs mois, que les autres provinces du Canada fourniraient l'ameublement de l'édifice, mais le Premier ministre Jean Lesage dit qu'il ignore ce que représentera cette contribution, quant à l'aspect financier. "Lorsqu'on reçoit un cadeau on n'en demande pas le prix" a-t-il dit en souriant.

Un contrat a été donné il y a quelques semaines, pour la démolition d'un mur sur la propriété d'une communauté religieuse, en face de l'emplacement du Grand Théâtre, et pour la reconstruction de ce mur un peu plus loin. Il s'agit d'un contrat de plus de $77,000 accordé à François Marquis Limitée.

A la suite d'un concours tenu en 1964 le Comité du centenaire section du Québec a retenu le projet proposé par l'architecte Victor Prus de Montréal.

Le Grand Théâtre, qu'on désigne déjà comme "un joyau de pierre" est destiné à l'épanouissement de la vie culturelle des Québécois. Il comprendra une salle d'opéra, de théâtre et de concert de 1,700 places; un théâtre auditorium de 500 places; une salle de réunion; une galerie d'expositions, un salon de thé, et enfin le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique.

Il est dans l'intention du ministre des Affaires culturelles de faire du Grand Théâtre et du Petit Théâtre du Québec, le foyer des organismes locaux, et plus particulièrement de l'Orchestre Symphonique de Québec, du Théâtre Lyrique de Nouvelle-France et du Théâtre de l'Estoc. Les principaux éléments de la vie artistique montréalaise seront invités à s'y présenter ainsi que des formations et groupes étrangers de renom.

On sait que l'édifice sera érigé dans le quadrilatère formé par la rue Turnbull, le boulevard Saint-Cyrille, la rue Claire-Fontaine et le prolongement de la rue Saint-Amable.

La construction devrait en être terminée pour septembre 1967.

PARC MONTMORENCY

L'aménagement d'un parc près des chutes Montmorency sera fait en collaboration avec l'Hydro-Québec comme projet commémoratif du Centenaire de la Confédération. C'est un projet de un million de dollars. Il se divise en trois sections.

D'abord la section est, au bas des chutes Montmorency où se trouve déjà un parc de stationnement construit par le ministère de la Voirie de la province de Québec. Les plans prévoient la construction à cet endroit, d'un kiosque de renseignements, d'une toilette publique, d'une allée le long d'une digue, d'un belvédère sur le rocher appelé "Dos de cheval", où les touristes pourront contempler les chutes du point le plus impressionnant. Enfin, l'aménagement comprend aussi le nettoyage des sous-bois.

Dans la section est, en haut des chutes, où on pénétrera par une entrée donnant sur la route de Boischatel, on construira un chemin panoramique longeant le promontoire avec emplacements pour pique-niques, parc de stationnement et belvédère à la tête des chutes. De ce belvédère les visiteurs pourront dominer la cataracte et admirer le panorama de l'Ile d'Orléans et du pont de l'Ile, le fleuve et la rive sud. Il y aura aussi un chemin conduisant à une maison historique et encerclant le site présumé de la bataille de 1759, l'un des hauts faits d'armes de l'histoire de la Nouvelle-France. Là encore, les visiteurs trouveront des points d'observations, des terrains de pique-niques et un monument commémoratif de la bataille. On procédera aussi au nettoyage et à l'aménagement de ces terrains ainsi qu'à la mise à jour des fossés de la redoute construite les 10 et 11 juillet 1759.

La troisième section, ou section ouest ,aura une entrée publique, un parc de stationnement, un belvédère, un poste de garde et deux terrains de pique-niques, l'un en haut et l'autre en bas des chutes. Une passerelle reliera les sections ouest et est. D'autres points d'intérêt seront mis en valeur comme les stratifications rocheuses, les très beaux arbres qui couronnent la falaise et certains terrains de sports.

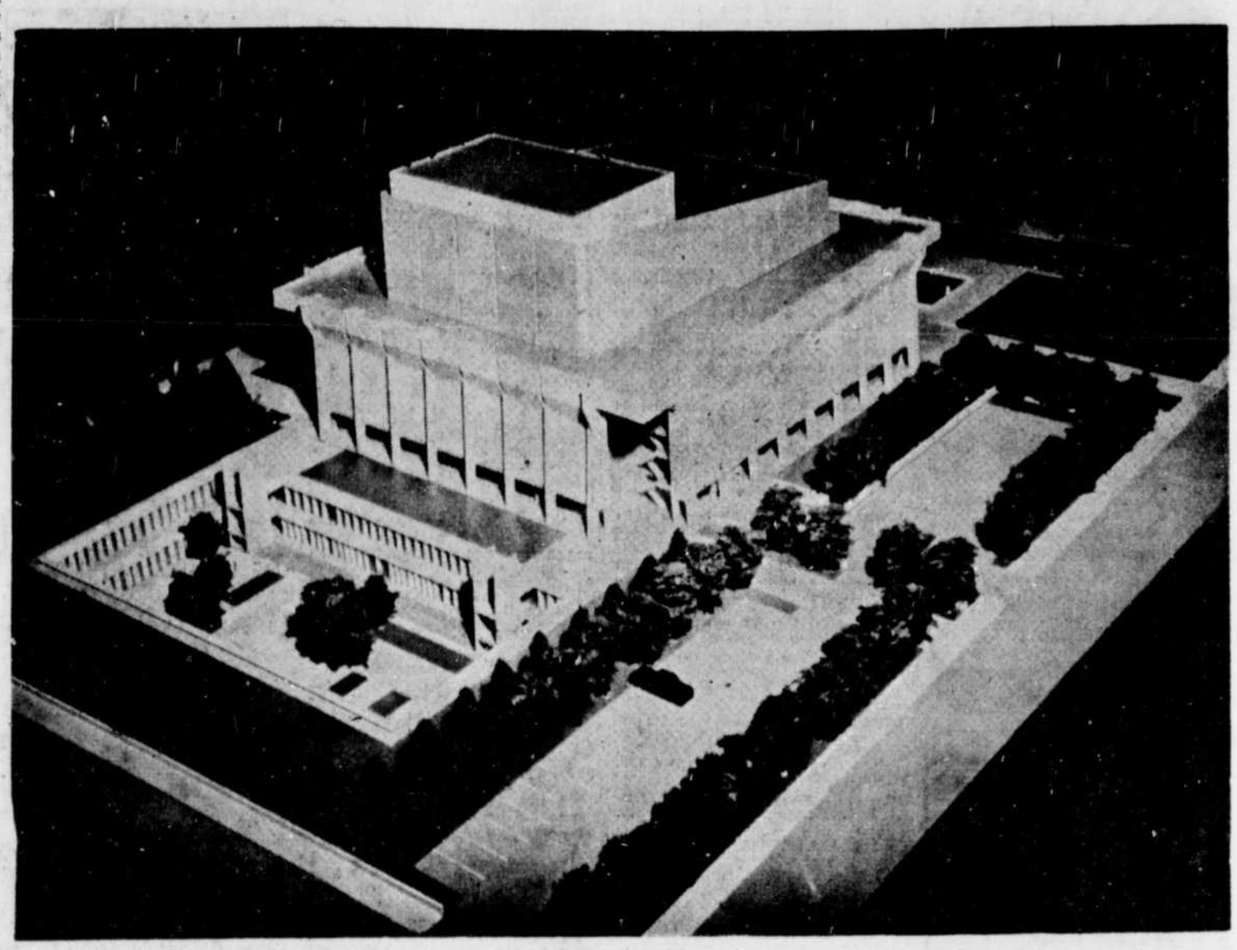

Le futur Conservatoire de la ville de Québec

Plusieurs autres monuments dans le voisinage de la ville de Québec

Par Roger Bruneau

Plusieurs monuments commémoratifs seront élevés dans le voisinage de Québec à l'occasion du Centenaire de la Confédération, en plus du Conservatoire de Québec et de l'aménagement du parc Montmorency. De tels monuments seront érigés à Ste-Foy, Québec-Ouest, Pont-Rouge, Loretteville, Lévis, Lac Etchemin.

A Ste-Foy, on construira une bibliothèque municipale au coût estimé de $290,000. L'édifice sera érigé dans le quadrilatère rue des Quatre Bourgeois, Boulevard Henri IV et Route de l'Eglise, au sein du Centre Civique. Il couvrira une superficie d'environ 16,000 pieds carrés et comprendra, outre les services inhérents à une bibliothèque de 20,000 volumes, deux salles de lecture, une pour adultes et l'autre pour enfants, un auditorium, une salle de conférence, une discothèque et une cinémathèque.

A Québec-Ouest, le monument commémoratif sera un Centre de Jeunesse. L'immeuble sera édifié à l'angle de la rue Beaucage et du Boulevard Pierre-Bertrand. Du vestibule, on accédera à un hall d'exposition sur lequel s'ouvriront les bureaux d'administration, la bibliothèque et la grande salle polyvalente avec scène pouvant servir de gymnase et d'amphithéâtre. Un passage fermé conduira à une salle réservée à l'enseignement des arts plastiques. A l'étage se trouveront une cinémathèque, une discothèque et une pièce pour la pratique de la musique avec cabines privées attenantes. De vastes locaux seront aménagés au sous-sol pour les guides et les scouts de la ville. Ce Centre de Jeunesse sera éventuellement complété par l'érection d'une piscine à gauche de la grande salle. Le projet est estimé à $485,600.

A Pont-Rouge, on construira un centre récréatif et culturel. La salle polyvalente sera l'élément principal de l'édifice estimé à $125,000. qui sera édifié sur la rue du Collège. Le hall d'entrée sera flanqué à gauche du bureau d'administration, d'une salle de conférence et d'un restaurant; à droite, des studios de peinture et de céramique ainsi que de deux salle de cours. A l'étage seront éventuellement aménagées une bibliothèque et une galerie vitrée donnant sur la salle. Le devant de la façade sera orné de pelouse et de fleurs et un terrain de stationnement, pour 126 voitures.

Il en coûtera environ $200,000 pour ériger à Loretteville un centre culturel et sportif d'une superficie de 7,600 pieds carrés. L'édifice, situé près du Centre paroissial, abritera au rez de chaussée, une piscine et tous les services complémentaires. Au premier étage s'étendra une bibliothèque de 12,000 volumes pourvue d'un système de rayonnage ouvert et d'une salle de lecture. Le deuxième étage sera aménagé en gymnase.

Un centre culturel et récréatif sera construit en collaboration avec le Centre des loisirs de Lévis. L'édifice comprendra une piscine et une salle de spectacles sur la rue Dallaire à proximité du Patronage et de l'école Mgr Déziel. Le vestibule donnera accès à droite, au secrétariat et aux bureaux d'administration et débouchera, au fond, sur un hall qui divisera les deux pavillons principaux. A gauche, la piscine de dimension olympique comportera deux bassins contigus en forme de "L", l'un pour la plongée, l'autre pour la natation. Au-dessus des vestiaires seront situées la mezzanine et une petite salle pour activités dirigées. A droite, une grande salle polyvalente d'une capacité de 300 personnes sera pourvue de panneaux ou divisions intérieures. Une salle de repos et un salon-bar seront aménagés au sous-sol.

Un centre culturel et récréatif sera érigé à Lac Etchemin. Cet immeuble, estimé à $100,000, s'élèvera sur un terrain vacant de la 1ère Avenue et occupera une superficie totale d'environ 4,144 pieds carrés. Il comprendra principalement une salle de spectacles pouvant recevoir 350 personnes dont 100 au balcon. Une scène de 56 pieds par 24 pieds y sera aménagée. Une bibliothèque municipale et une salle polyvalente se partageront le sous-sol.

Inauguration d'un entrepôt à pommes de terre aux Eboulements

Dans un discours qu'il a prononcé, hier, aux Eboulements, à l'occasion de l'inauguration d'un entrepôt pour la pomme de terre, l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a reconnu que seules les coopératives réussissent de telles entreprises.

"Les coopératives, a-t-il dit, sont le complément de la survivance de la classe agricole, et, c'est par un système de cultivateurs groupés, que le marché est assuré. Il y a une évolution dans tous les domaines. Pourquoi dans la classe agricole, faut-il attendre et regarder ? Cultivateurs, prenez vos positions. Faites le premier pas et nous vous seconderons".

Un vaste entrepôt a été réalisé grâce au travail de 45 producteurs des paroisses des Eboulements, St-Hilarion, St-Irénée, l'Ile-aux-Coudres et Baie-St-Paul. Ils n'ont pas épargné leurs efforts ni leur temps pour obtenir une telle réussite. L'entrepôt est très bien aménagé : système de convoyeurs, de chauffage et de ventilation automatiques. La pomme de terre des producteurs passera par l'entrepôt, sera classifiée et vendue par la coopérative. La bâtisse a coûté $102,000., souscrit comme suit : 55% par le gouvernement provincial, 35% par le gouvernement fédéral, et 10% par les 45 producteurs intéressés.

L'entrepôt est d'une capacité de 70,000 sacs de 50 livres. Dès cette année, 55,000 sacs ont été reçus, et, l'an prochain, les producteurs entendent augmenter la semence en vue d'une meilleure production.

En outre, de l'honorable Courcy, plusieurs orateurs ont aussi adressé la parole. MM. Raoul Tremblay et Roméo Girard, respectivement président et gérant de la coopérative, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix à l'Assemblée législative, M. le curé Yvon St-Pierre, qui a précédé à la bénédiction, et M. le maire Wilbrod Tremblay.

FERNANDEL et son fils FRANCK "en personne", ce soir et demain au Théâtre Capitol

Les Québécois auront le plaisir de revoir le célèbre comédien FERNANDEL et de faire connaissance avec son fils FRANCK, dans un récital au Théâtre Capitol, ce soir et demain soir.

Le Roi des Comédiens de France en est à sa troisième visite à Québec et on se souvient qu'il avait fait salle comble lors de sa première visite, durant une semaine, au Palais Montcalm. La dernière fois qu'il est venu dans la capitale, il avait été acclamé trois soirs au Capitol où on avait eu le regret de devoir refuser plus de 1,000 personnes.

En raison des nombreux engagements qui lient Fernandel pour plusieurs films qui motivent sa présence en France, la présente tournée ne permet que deux soirs à Québec. Il sera très agréable de pouvoir entendre Franck Fernandel dont le style rappelle Yves Montand. Il est déjà populaire ici par ses disques. Les Fernandel seront accompagnés par un orchestre venu de Paris avec eux pour cette tournée.

FAITS DIVERS

Par GUY BAILLARGEON

Deux frères ont subi des brûlures aux bras et à la figure lors d'une forte explosion survenue peu avant 2 h., hier après-midi, dans un garage, propriété de l'un d'eux, et sis au 237 de la rue St-Luc, dans la partie haute de la ville.

Les blessés sont Lionel et Jules Lehouillier, respectivement âgés de 36 et 33 ans, et domiciliés au 190 avenue Proulx, à Québec-Ouest. Alors que le propriétaire, Lionel Lehouillier, était dirigé vers l'hôpital du Christ-Roi par un automobiliste, les ambulanciers de la maison Marceau conduisait son frère à l'hôpital du St-Sacrement. L'état de ceux-ci serait satisfaisant.

L'accident est survenu au moment ou le mécanicien Jules Lehouillier était à couper une pièce de métal sous une automobile. Il se servait à ce moment d'une torche à acétylène. Inconsciemment, l'employé poussa de son pied un vase de gazoline. L'essence se répandit par-terre, et il ne fallut qu'une simple étincelle pour qu'une forte explosion n'ébranle tout le garage. Le propriétaire qui se tenait debout près de son frère vit bientôt son paletôt se changer en une véritable torche. Il put toutefois s'échapper en vitesse et s'en débarrassa. Pour sa part, Jules Lehouillier se roula dans la neige pour enrayer les flammes qui léchaient ses vêtements et lui avaient brûlé les mains et le visage.

Par la suite, deux appels furent lancés à la centrale des pompiers. La gazoline projetée sur les murs de l'établissement constituait une véritable menace. Les sapeurs de six casernes se rendirent sur les lieux et eurent une certaine peine à maîtriser l'élément destructeur. Dirigés par le chef de division Eugène Samson, les hommes dirigèrent deux jets d'un pouce et demi vers la partie arrière du garage, lieu de l'explosion. Un jet de brume aida également les pompiers, qui ne mirent qu'une dizaine de minutes à écarter tout danger. Plusieurs brèches furent pratiquées dans le plafond du garage.

M. et Mme Ernest Gravel qui habitent le logement situé au-dessus du garage disent avoir entendu la détonation. Ils ont immédiatement évacué les lieux en compagnie de leur fille, Mme André Béland.

Les dommages semblent assez imposants. Cinq automobiles qui se trouvaient à l'intérieur du garage ont été noircies par la fumée en plus de recevoir divers objets et outils qui se trouvaient près de l'explosion.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
899, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

SECRETAIRE-TRESORIER

La Commission scolaire de Ste-Foy recevra d'ici le 7 décembre des applications pour le poste de secrétaire-trésorier.

Les candidats devront avoir complété des études secondaires avec spécialisation appropriée, et fournir des références avec "curriculum vitae" bien détaillé donnant le résumé de leurs connaissances et de leur expérience.

Les applications doivent être adressées à :

M. J. SAUVAGEAU, C.A.,
Ste-Foy, Qué. 10
1088, route de l'Eglise,

TOUTE APPLICATION DEMEURE CONFIDENTIELLE

SURINTENDANT

Le Commission scolaire de Ste-Foy recevra d'ici le 7 décembre des applications pour le poste de surintendant ayant la responsabilité de l'entretien des immeubles et de l'équipement en général.

Les candidats devront avoir des connaissances dans plusieurs métiers de la construction et fournir des références avec détails de l'expérience acquise.

Les applications doivent être adressées à :

M. J. SAUVAGEAU, C.A.,
1088, route de l'Eglise,
Ste-Foy, Qué. 10

TOUTE APPLICATION DEMEURE CONFIDENTIELLE

DESSINATEUR INDUSTRIEL

Agé de 25 ans ou moins. Diplômé d'un institut de technologie. Expérience en dessin mécanique et, de préférence, avec notions en dessin de bâtiment.

Position stable avec possibilités d'avancement. Bonnes conditions de travail et excellents bénéfices marginaux.

Formuler demande d'emploi, par écrit seulement, mentionnant âge, expérience et salaire désiré à :

Service du Personnel
CIMENTS DU ST-LAURENT
Case Postale 1156, Québec 2.

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

Paquet

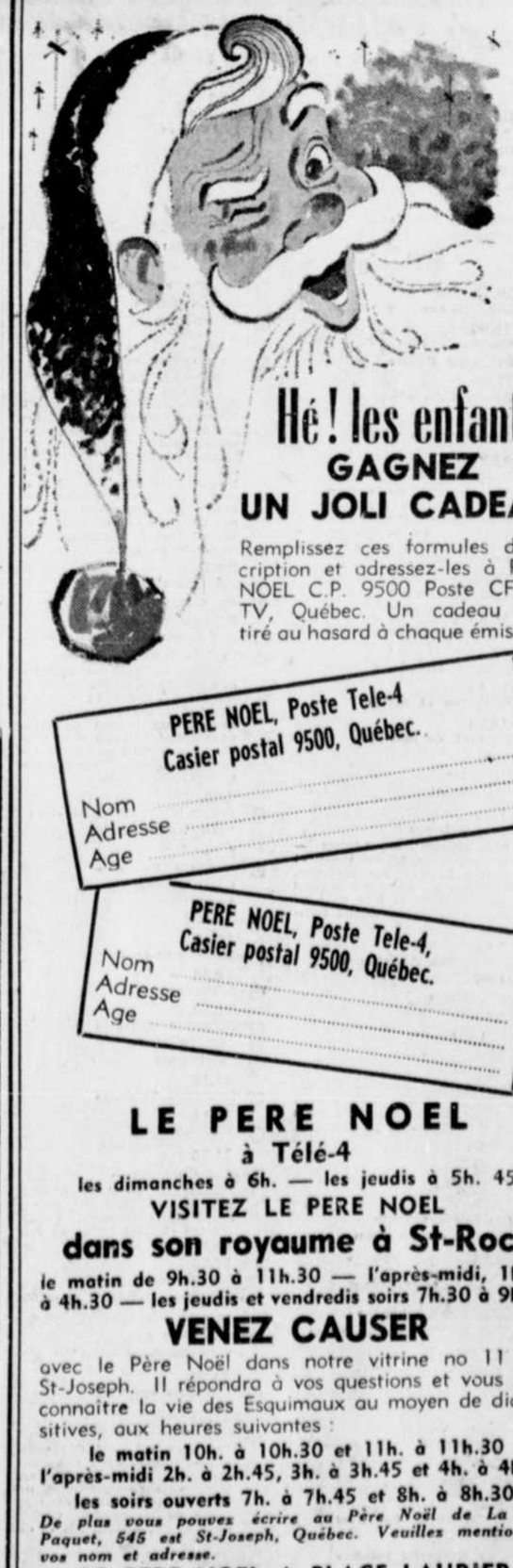

Hé ! les enfants !
GAGNEZ UN JOLI CADEAU

Remplissez ces formules d'inscription et adressez-les à PERE NOEL C.P. 9500 Poste CFCM-TV, Québec. Un cadeau sera tiré au hasard à chaque émission.

PERE NOEL, Poste Tele-4
Casier postal 9500, Québec.
Nom .....
Adresse .....
Age .....

PERE NOEL, Poste Tele-4,
Casier postal 9500, Québec.
Nom .....
Adresse .....
Age .....

LE PERE NOEL
à Télé-4
les dimanches à 6h. — les jeudis à 5h. 45
VISITEZ LE PERE NOEL
dans son royaume à St-Roch
le matin de 9h.30 à 11h.30 — l'après-midi, 1h.30 à 4h.30 — les jeudis et vendredis soirs 7h.30 à 9h.30
VENEZ CAUSER
avec le Père Noël dans notre vitrine no 11 rue St-Joseph. Il répondra à vos questions et vous fera connaître la vie des Esquimaux au moyen de diapositives, aux heures suivantes :
le matin 10h. à 10h.30 et 11h. à 11h.30
l'après-midi 2h. à 2h.45, 3h. à 3h.45 et 4h. à 4h.30
les soirs ouverts 7h. à 7h.45 et 8h. à 8h.30
De plus vous pouvez écrire au Père Noël de La Cie Paquet, 545 est St-Joseph, Québec. Veuillez mentionner vos nom et adresse.
LE PERE NOEL A PLACE LAURIER
les mardis, jeudis et vendredis soirs 7h.30 à 9h.00
les samedis 1h.30 à 5h.

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

La fièvre "alces" chez les chasseurs d'animaux

TORONTO (P.C.) — Prenez une carabine de calibre .30-06 ou .308, un bon canife ainsi qu'un treuil à bras.

Un treuil dites-vous ?

"Certainement", recommande le ministère ontarien des Terres et Forêts dans son magazine d'automne traitant de la faune.

Pour le chasseur qui va à la chasse à l'orignal, un treuil fait partie intégrante de son équipement. Un élan adulte peut peser jusqu'à 1,400 livres et lorsque votre animal a été abattu, le travail le plus pénible ne fait que débuter.

La chasse à l'orignal a attiré plus de 43,000 chasseurs en Ontario l'année dernière et le ministère des Terres et Forêts rapporte que le nombre d'orignaux abattus en 1964 s'élève à 11,419. Les régions du nord et de l'ouest de la province se sont avérées les meilleurs districts de chasse l'année dernière. Dans la région boisée de Kenora, par exemple, on estime qu'un chasseur sur deux a abattu son orignal annuel. En janvier dernier, un relevé effectué du haut des airs a révélé qu'il y avait six orignaux par 25 milles carrés dans la région du lac Maynard, à une cinquantaine de milles de Kenora. Le district de Port Arthur a enregistré 1,487 orignaux tués par des chasseurs en 1964 et les fonctionnaires provinciaux signalent que ce nombre est inférieur aux prévisions à cause des pluies abondantes durant le mois d'octobre cette année-là.

L'orignal mâle, aux bois aplatis en éventail, a été décrit par certains comme l'animal le plus grotesque. Mais informez-vous auprès de n'importe quel chasseur et il vous dira que l'orignal est un animal "magnifique".

Elan de 1,600 livres

L'orignal est plus petit à Terre-Neuve où le roi de la faune canadienne a été transplanté en 1878. Les plus gros orignaux se retrouvent dans le Nord-Ouest. L'un des plus gros dont le poids ait été inscrit dans les annales a été tué au Yukon. La bête pesait 1,600 livres. La tête de l'animal, panache magnifique, est exposée au musée Webster à Whitehorse.

Pour tout chasseur, il n'y a pas de plus beaux trophées de chasse que des bois d'orignal dont certains atteignent jusqu'à six pieds de large. Seul le mâle possède un panache.

Les chasseurs prétendent qu'une étrange affliction appelée "fièvre alces" du nom latin signifiant élan, les saisit vers la fin de l'automne. Cette fièvre grimpe quand le chasseur perçoit le beuglement d'un orignal mâle en période de gestation.

Quel que soit le poids de l'orignal que le chasseur abat, celui-ci sera content d'avoir apporté un treuil pour mieux manipuler son trophée pesant plus d'une demi-tonne.

• CHEVREUIL BLANC — La région du Vermont aux Etats-Unis a toujours été considérée comme une zone de chasse au chevreuil très intéressante pour les chasseurs. L'un d'eux a eu la chance de tuer un vrai spécimen en abattant un mâle chevreuil albinos, c'est-à-dire à la toison blanche.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : La guerre de tribu est finie et les braves, qui ont poursuivi l'ennemi, reviennent. L'acte final commence, la torture des prisonniers, et les Vikings, habitués comme ils le sont aux brutalités de leur temps, sont horrifiés de cette cruauté. Les squaws, rendues veuves par cette bataille sont les pires alors qu'elles assouvissent leur vengeance sur les prisonniers sans défense. Il est dur de croire que ces indiens si gentils et si amicaux peuvent être aussi cruels.

Les Vikings aussi ont fait des prisonniers, mais ils ont été mis à l'ouvrage pour aider à finir la grande maison, et ils travaillent dur et de leur plein gré car la liberté leur a été promise lorsque le travail sera fini.

Avec tant de mains consentantes à l'oeuvre la bâtisse est bientôt finie. Mais le chef de la tribu s'objecte. Les prisonniers sont des ennemis et devraient être mis à la torture. "Non ! Nous leur avons promis la liberté pour leur travail", répond Vaillant fermement, "il sera dit que les hommes du nord tiennent leurs promesses du temps de paix ou du temps de guerre".

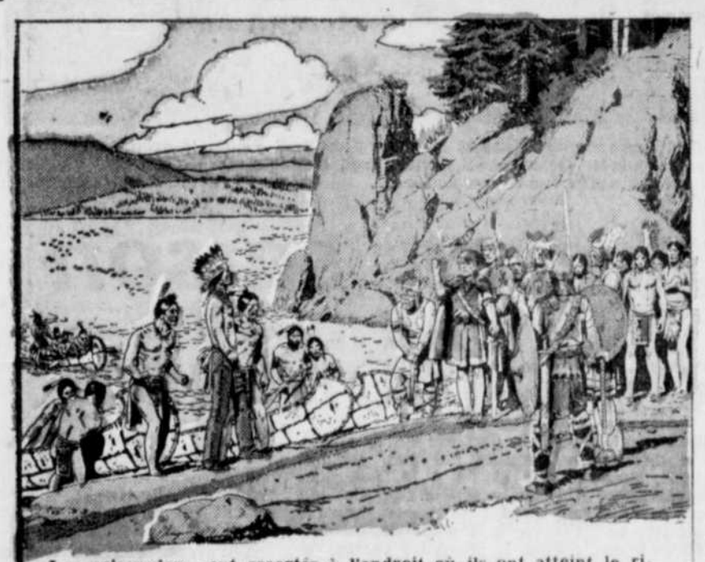

Les prisonniers sont escortés à l'endroit où ils ont atteint le rivage précédemment, et, après que de nombreux signaux furent échangés, des canots sont envoyés de l'autre côté de la grande rivière pour eux. "Dites à votre peuple que nous tenons notre parole. Nous sommes des amis dans la paix mais terribles dans la bataille. Qu'aucun sang ne coule de nouveau".

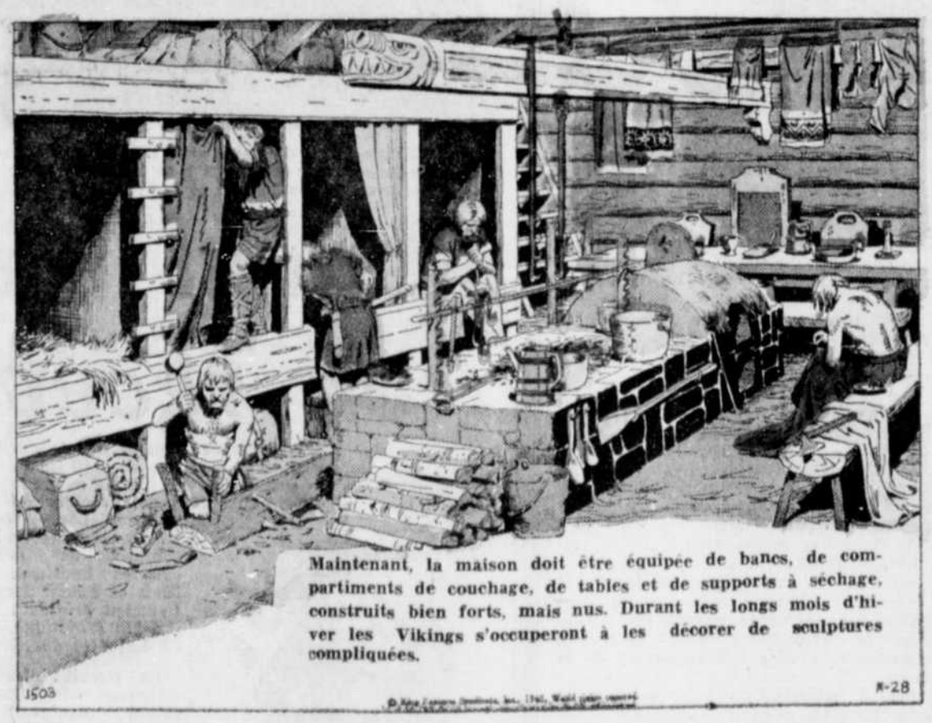

Maintenant, la maison doit être équipée de bancs, de compartiments de couchage, de tables et de supports à séchage, construits bien forts, mais nus. Durant les longs mois d'hiver les Vikings s'occuperont à les décorer de sculptures compliquées.

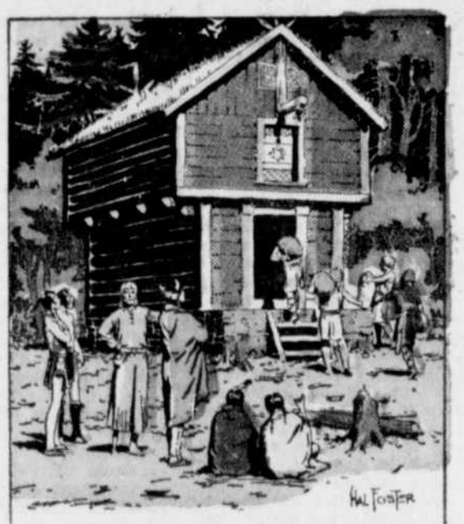

Le magasin est vide maintenant, mais il doit être rempli avant la venue de la neige. Pas seulement pour l'hiver mais aussi pour pouvoir effectuer le voyage de retour.

Prochainement : LA MOISSON.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

• SPORTMAN COMPLET — Le gérant du club de baseball "Dodgers" de Los Angeles, Walter Alston est chasseur d'expérience. Le public se figure difficilement le personnage d'Alston sans son accoutrement traditionnel de gérant de club de baseball.

VOILÀ POURQUOI LES AS MANQUENT DE SUPPORT:

Par Jacques Revelin

Nous voici parvenus aux conclusions de l'enquête amorcée il y a une quinzaine de jours, dans le but de situer les causes d'une baisse inquiétante du support populaire des As. A la lumière des opinions émises par un grand nombre de lecteurs, il est désormais possible de mieux comprendre cette situation auparavant inexplicable et de formuler des recommandations à la direction du club local.

Cette brève étude s'est évidemment effectuée avec l'humble désir de contribuer à la recherche de solutions et non avec la prétention de découvrir un remède magique pouvant guérir le "bobo" instantanément. Quelques-uns nous ont reproché d'aggraver un malaise en le soulignant sous le discutable prétexte qu'il n'est pas bon d'étaler la vérité quand ça ne tourne pas rond. Tel n'est pas notre avis. Le sort des As de Québec ne doit pas être négligé sur la scène économique de la capitale provinciale car de la prospérité d'un club professionnel de hockey, dépendent divers intérêts particuliers débordant les cadres de la propre administration de l'équipe. Plus il y a de monde rassemblé au Colisée, plus les autobus et les taxis transportent de clients; plus les restaurants servent de repas nocturnes, plus de gallons d'essence se consomment en haussant le profit des taxis et plus la caisse de la Commission de l'Exposition se remplit.

C'est en considérant ces incidences, tout autant que les aspects purement sportifs du problème, que cette enquête a été menée. Les conclusions qui en découlent sont toutefois axées sur les origines du mal, puisqu'en corrigeant les défauts existants, les bons effets du rétablissement se répercuteront dans les divers secteurs influencés par l'état de santé des As.

Besoin de refrancisation

Le cri de la race a été poussé par quelques lecteurs, au cours de cet enquête, mais pas avec un accent séparatiste.

On s'est surtout plaint d'une proportion anormale de joueurs Canadiens français, au sein d'une équipe représentant la capitale de la Belle Province. Qui peut nier cet illogisme, surtout quand on remarque la présence d'une forte quantité de Canadiens français à l'intérieur de la LAH.

Quelqu'un nous a dit avec raison qu'il ne se sentait pas solidaire des athlètes ne parlant pas comme lui et provenant de lieux très éloignés du Colisée. Ce sont évidemment des Canadiens, disait-il, mais peut-on me reprocher de ne pas leur témoigner autant de sympathie spontanée que s'ils étaient plus proches de moi, comme le sont mes concitoyens dont la culture est semblable à la mienne ?

Nous épousons complètement un tel raisonnement. Ne serait-il pas en effet plus normal que l'alignement des As soit composé en majeure partie de "frenchmen". Davantage appuyés ils seraient à Québec et une plus grande attraction ils offriraient dans les villes américaines.

La "défrancisation" des As s'est effectuée sous le règne de Floyd Curry, avec l'approbation semble-t-il des Canadiens, désireux d'être les seuls à présenter la particuliarité qu'ils ont dans le hockey professionnel.

Si cette raison invoquée est valable, comme nous le croyons, ne pourrait-on pas effectuer les modifications qui corrigeraient l'illogisme actuel. Les As auraient la possibilité d'effectuer des échanges permettant de rapatrier d'excellents joueurs exilés aux Etats-Unis ou vers de lointaines provinces. Il serait par ailleurs facile d'introduire les jeunes "bien de chez-nous" devenus aptes à faire le saut dans le hockey professionnel, comme André Lacroix, René Drolet, Simon Nolet, etc. Leur manque provisoire d'expérience serait compensée par la grande popularité grâce à laquelle le public serait plus tolérant.

Injuste partage des joutes

On s'accorde également à déplorer la très mauvaise répartition des joutes du calendrier local des As. C'était supportable autrefois, à cause de l'obligation subordination à laquelle il avait fallu se soumettre pour entrer dans le circuit.

On estime toutefois que cette période de sacrifices a suffisamment duré et qu'il est désormais inadmissible que la ville de Québec ne jouisse pas des mêmes avantages accordés aux autres anciens clubs du circuit. Les séries de deux joutes disputées par les clubs visiteurs en l'espace de 48 heures n'offrent certainement pas la variété nécessaire à la venue fréquente du public au Colisée.

Certains déplorent également l'insuffisance de parties en fin de semaine. Ce sont surtout les étudiants qui s'en plaignent. Les dirigeants des As sont eux aussi conscients de ces désavantages, mais ont-ils réellement déployé des efforts et brandi des arguments valables pour rectifier cette injustice ? L'été dernier encore, M. Martineau admettait qu'il n'avait pas eu beaucoup droit au chapitre, dans les grandes discussions de l'assemblée annuelle de la ligue Américaine tenue pourtant à quelques milles de Québec, au Manoir St-Castin. Cette inadmissible infériorité doit cesser.

Peu de service et de couleur

Parmi les autres remarques formulées par ceux ayant collaboré à cette étude, en voici quelques-unes ne manquant ni d'intérêt, ni d'importance : Vers la direction du Colisée est dirigé le reproche de ne pas tenir compte de l'élargissement du Québec métropolitain, en écartant pas l'éventail des dépôts de billets hors du Colisée. Les sportifs de Ste-Foy, de Charlesbourg et de la Côte de Beaupré ne disposent d'aucune facilité et le manque d'assurance d'une bonne place chasse leur envie d'aller voir évoluer les As.

On a également plusieurs fois souligné avec regret le manque de joueurs "colorés" au sein des As, comme l'était Bryan Watson. Admettant que le hockey professionnel n'est pas une compétition pure, mais surtout un spectacle, on souhaite du jeu plus rude, moins gracieux, agrémenté de frictions même sanguinaires. Le grand public aime ça parait-il, alors que la direction des As préfère la douceur et fait trop de sentimentalité, comme le laisse croire le maintien sur le banc d'un joueur trop hargneux.

Ce goût est évidemment discutable. Mais, si l'on veut garnir les gradins de l'amphithéâtre sportif de la cité de Champlain, il est nécessaire de fournir le divertissement convenant aux désirs des gens qui paient pour en jouir. Se conformer ainsi aux voeux du public signifie que l'on fait preuve de réalisme.

C'est par un appel d'encouragement aux As que nous

Le bobo sera-t-il guéri ?

concluons cette étude semblant avoir mérité l'attention. Ce n'est pas nous qui le poussons mais deux élèves du Séminaire de Québec qui ont voulu que soit passé leur message au terme de l'enquête. Il est très significatif et devrait amorcer un réveil général de la population sportive québécoise, si les responsables des As tiennent compte de quelques-unes des suggestions ou remarques contenues dans cette chronique, rédigée avec l'aide combien utile de nombreux lecteurs, dont la plupart sont de chauds et fidèles supporteurs du club local.

Mauvais souvenirs à effacer

Presque tous les gens ayant "témoigné" au cours de notre enquête ont formulé un avis commun, estimant que le manque d'entrain du public envers le hockey professionnel local est la conséquence du faible rendement des joueurs, lors des deux précédentes séries éliminatoires.

Il n'est pas nécessaire de chercher à justifier cette double raison. Elle est évidemment très fondée et l'on ne peut certes reprocher à qui que ce soit cette déception prolongée, quand on se rappelle seulement la si déprimante et si révoltante tenue des As, lors de leur dernière joute locale du printemps dernier, quand ils abandonnèrent lâchement la lutte au coeur de la semi-finale du détail de la coupe Calder, sous les yeux de leurs propres supporteurs.

Même si on peut la qualifier d'excessive, cette rancune du public n'est pas condamnable. Les Québecois se sentiront à juste raison humiliés par ceux qui les représentaient dans une compétition importante, comme le sont toutes les séries éliminatoires. Bien qu'il soit plus méritoire de remporter un championnat, au terme d'une longue saison, ce sont les duels autour d'un trophée ou d'une coupe qui suscitent le plus vit intérêt. Ecartés de l'orbite des coupes Grey et Stanley, les Québecois espéraient compenser leur éloignement des grandes classiques sportives en attisant leurs passions avec le feu de l'action d'une lutte serrée entre Québec et Rochester, après la précédente faillite devant les Barons de Cleveland.

Puisque l'on s'accorde à classer cette raison au premier rang des griefs, il faut en déduire qu'il s'agit de la plus importante. Seule la disparition complète de ces mauvais souvenirs fera fondre cette amère pilule et c'est peut-être en appliquant certaines suggestions qui suivront que pourra se rétablir une chaude intimité entre les As et le public québecois .

On craint les désillusions

La seconde raison, par beaucoup invoquée, se justifie aussi. Sur la tête des amateurs de hockey de la cité de Champlain plane encore la crainte d'un rappel impromptu à Montréal des joueurs-clé des As appartenant aux Canadiens. Les conséquences qu'entraînèrent l'hiver dernier la disparition de Worsley et l'écart temporaire de Rochefort furent trop lourdes pour minimiser celles engendrées par l'éventuelle répétition d'une dislocation de l'alignement actuel du club local.

Cinq joueurs ont été placés en réserve à Québec par l'équipe montréalaise. Ce sont: Bauman, Price, Johns, Labossière et Rochefort. Leur présence n'est pas dédaignable, loin de là, au point que le retrait d'un seul d'entre-eux, surtout celui de Bauman, serait très préjudiciable aux As. Ce n'est donc pas à tort que l'on redoute un besoin de renfort du Tricolore car il est très douteux que Sam Pollock se soit formellement engagé à ne pas réclamer l'usage des athlètes qui lui appartiennent.

Nombreux sont probablement ceux qui ne veulent pas subir une nouvelle désillusion, en s'enthousiasmant vainement sous la poussée inachevée des As que l'on priverait d'un ou plusieurs piliers, avant le dénouement de la saison. Pour rassurer ces hésitants, une proclamation des patrons du Canadien serait nécessaire, afin qu'on sache si oui ou non les joueurs prêtés ne seront pas rapatriés dans la métropole. Une telle garantie ne sera certainement pas assurée car Sam Pollock s'exposerait à de vives critiques, advenant un affaiblissement du Canadien par une accumulation de blessures.

Ces craintes des sportifs méfiants ne pourront ainsi s'estomper s'ils ne consentent pas à prendre des risques, en osant seulement espérer le maintien de la cohésion du club de Geoffrion, d'ici la fin de l'hiver.

Publicité mal orchestrée

Une nette insuffisance de publicité pourrait expliquer par ailleurs le déclin des assistances au Colisée, le soir où jouent les As de Québec. Parmi les personnages ayant contribué à l'analyse de problèmes que nous avons posés, un grand nombre ont reproché à la direction du club et à la presse de ne pas accentuer la propagande autour de l'équipe et d'avoir commis quelques erreurs psychologiques ayant ébranlé la confiance du public.

Le trop long silence du dernier été fut très négatif, comme l'incertitude régnant sur l'identité du gardien de buts. Les prétendues démarches entamées avec les Bisons de Buffalo en vue d'une grosse transaction s'avérèrent également très néfastes quand on se rendit compte qu'elles n'avaient aucune chance d'aboutir.

L'absence d'un bureau de publicité au sein de l'organisation de l'équipe est un non-sens, selon l'avis de plusieurs que nous partageons. Un exemple frappant suffit à justifier cette constatation: Aucun journal ni poste de télévision n'a encore reçu les photos des nouveaux joueurs des As, alors que les équipes de la ligue Nationale firent parvenir une utile documentation en prévision de leur simple passage à Québec, pour une joute d'exhibition.

La rareté des communiqués de presse en provenance du bureau administratif des As signifie qu'il a un manque absolu de synchronisation publicitaire, ce qui n'est pas le cas ailleurs, car presque tous les clubs de la ligue Américaine adressent des bulletins périodiquement aux organes d'information des villes du circuit.

Des reproches ont été aussi dirigés vers la presse, qu'on accuse d'indifférence à l'égard des As, en précisant qu'elle accorde plus d'importance aux événements de la LNH. Plusieurs précisèrent toutefois, entre parenthèses, que l'Action n'est pas la cible de pareilles critiques, ce qui nous cause une réelle satisfaction.

S'il est vrai que la presse locale pourrait orienter davantage ses efforts de publicité vers les As, il faudrait qu'elle soit davantage épaulée par l'organisation du club, et surtout qu'on lui accorde certaines priorités. Toujours à cause de l'absence d'un propagandiste spécialement et uniquement affecté à ce rôle, des nouvelles importantes jaillirent parfois de la métropole, avant qu'on les diffuse à Québec. Ces frustrations indisposèrent inévitablement les journaliste locaux, beaucoup moins enclins par la suite à offrir leur entière collaboration.

Pour nos confrères de la presse sportive parlée et télévisée, il faut également admettre qu'il leur est très difficile de multiplier des entrevues devant les micros et les caméras puisque la majorité des joueurs ne parlent pas la langue des auditeurs et des téléspectateurs de la région québecoise.

De toute évidence, il faudrait donc qu'un service publicitaire soit créé le plus tôt possible. C'est une nécessité absolue, surtout dans la période critique traversée actuellement par les As dont le financement des opérations exige de fortes recettes assurées par les grosses foules.

Manque de réaction positive

Moins invoquée fut la raison du malaise dérivant du pessimisme affiché par M. Martineau, relativement à l'éventuelle intégration de Québec dans les cadres élargis de la LNH. Certains estiment néanmoins que cette indifférence ne fut pas positive. Il aurait été souhaitable que l'on tente au moins de courir la chance qui s'offrait, conformément aux promesse émises, lors de l'entrée des As dans la ligue Américaine.

Il faut cependant admettre que les opinions sont très partagées sur ce sujet. Beaucoup sont ceux qui n'accordent pas la moindre importance à ce rêve, qualifié même par certains de chimérique.

Ayant déjà commenté récemment cette "affaire", sans changer d'opinion depuis, il est inutile de nous répéter. En guise de réflexion, disons qu'une poussée vers le grand circuit aurait peut-être favorisé la vente des billets de saison, alors que de nombreuses personnes ou compagnies auraient tenu à prendre une option sur des sièges en cas où . . .

Le 7 décembre, le Séminaire sera là!

Nous, étudiants du collégial au Séminaire de Québec, étant conscients que les As n'ont pas présentement l'encouragement qu'ils méritent, nous nous rendrons nombreux au Colisée le 7 décembre afin de les encourager dans le pluis fort de la lutte contre les puissants Américains de Rochester.

Nous souhaitons que d'autres institutions sauront nous imiter au cours de la saison, sinon le 7 décembre même. Nous espérons enfin que toute la population comprendra que les joueurs ont besoin d'un meilleur support et que les As pourront ensuite répondre à ce nouvel encouragement. Quoiqu'il advienne, le 7 décembre, le Séminaire sera là.

Jacques Plamondon,
Côme Poulin, 3ème Collégiale,
Séminaire de Québec.

Chicago rejoint le Canadien

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont rejoint les Canadiens de Montréal au sommet de la ligue Nationale de hockey hier soir grâce à un gain de 3-1 aux dépens des Red Wings de Détroit. Le gardien Glenn Hall a brillé au profit des vainqueurs en effectuant 38 arrêts, dont plusieurs sur des lancers à courte portée.

Stan Mikita a dirigé la poussée de trois points des Hawks dans le dernier engagement avec deux buts, dont le deuxième dans un filet désert alors que Hank Bassen, gardien des Wings, avait cédé sa place à un ailier supplémentaire.

Eric Nesterenko a compté le but victorieux peu avant que Andy Bathgate ne réduise la marge des locaux avec l'aide de Don McKenney.

Hall a réussi son meilleur arrêt de la soirée dans la première période alors que Floyd Smith s'est échappé pour lancer à 10 pieds du cerbère, qui a bloqué avec sa jambière.

Le revers a permis aux Bruins de Boston de rejoindre les Wings au 5e rang du circuit.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : Bergman :17, Nesterenko 15:13.

Troisième période

1—Chicago, Mikita (7) (Pilote, Wharram) 4:07
2—Chicago, Nesterenko (3) (seul) 10:06
3—Détroit, Bathgate (5) (McKenney, Godfrey) 12:31
4—Chicago, Mikita (8) (Ravlich) 19:46

Punitions : Goegan 13:53, Mikita et Gadsby 15:15.

LANCERS :

Détroit	15	10	14—39
Chicago	5	9	8—22

Assistance : 16,666.

LES COMPTEURS

	Buts	Aides	Pts
Rousseau, Can	10	14	24
B. Hull, Chi	15	6	21
Béliveau, Can	6	13	19
Mikita, Chi	8	11	19
Nevin, N.Y.	10	7	17
Marshall, N. Y.	7	9	16
Mohns, Chicago	7	8	15
Esposito, Chicago	6	7	13
Goyette, N.Y.	3	11	14

Toujours champion

CARDIFF (AFP) — Au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée jeudi soir à Cardiff, le Galois Brian Curvis a conservé son titre de champion britannique des poids moyens en battant l'Ecossais Sammy M. C. Spadden par arrêt de l'arbitre à la 12e reprise qu'un combat prévu en 15 rounds.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	Buts	Aides	Pts
LaBossière, Qué	11	12	23
Rochefort, Qué	9	14	23
Hall, Pitt	10	12	22
Hockstra, Qué	8	14	22
Hicks, Qué	6	16	22
Sutherland, Qué	11	9	20
Ehman, Roc	11	8	19
Blackburn, Qué	9	11	20
Gamble, Roc	7	13	20
Courcy, Cle	10	10	20
Cullen, Balt	10	9	19

Revanche des Bruins

BOSTON (P.A.) — Les joueurs de défense Bob Woytowich et Don Awrey, seuls membres en santé du corps défensif des Bruins de Boston, ont compté dans la deuxième période hier soir en conduisant leur équipe à un gain de 6-2 sur les Rangers de New York.

Tous deux en étaient à leur premier but de la saison dans la ligue Nationale, le premier brisant une égalité de 2-2 et le deuxième comptant pendant un jeu de puissance.

Woytowich et Awrey formaient un duo défensif tandis que Barry Ashbee, rappelé du Hershey de la ligue Américaine de hockey, complétait l'autre en compagnie d'Ed Westfall, ordinairement utilisé à l'avant.

Les réguliers Ted Green et Al Langlois étaient absents tandis que Léo Boivin demeurait sur le banc en raison d'une blessure au genou, subie dans le premier engagement.

Reggie Fleming, avec deux buts, Tom Williams et Parker MacDonald ont complété le total des Bruins, qui ont ainsi vengé leur revers de 4-1 encaissé la veille aux mains des Rangers.

Bob Nevin et Gary Peters ont réussi les buts des visiteurs devant une foule complète de 13,909 spectateurs qui a accordé une ovation à ses favoris dans la dernière minute de jeu.

Le jeune gardien montréalais Bernard Parent s'est remis d'un dur lancer de Nevin au début de la deuxième période, lequel l'a atteint au visage, mais son masque l'a protégé de blessures graves, et a continué de briller dans les filets des locaux.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Fleming (2) (Williams, Ashbee) 9:42
2—Boston, Williams (5) (Kennedy) 10.29
3—New York, Nevin (10) (Goyette) 10:41
4—New York, Peters (3) (McKenzie, Seiling) 13:30

Punitions : Hadfield 6:07, Brown 7:41, Williams 18:54.

Deuxième période

5—Boston, Woytowich (1) (Oliver) 2:03
6—Boston, Awrey (1) (Kennedy, Fleming) 10:13

Punitions : Oliver 5:41, Seiling 9:08.

Troisième période

7—Boston, MacDonald (4) (Westfall, Woytowich) 13:03
8—Boston, Fleming (3) (Kennedy, Williams) 17:27

Punitions : Westfall 3:54, Peters 8:51.

LANCERS :

New York	12	18	5—35
Boston	13	10	16—39

Assistance : 13,909.

● Le Rouge et Or de Laval aura très peu de nouvelles figures cette saison et le pilote Jean-Paul Poulin (à droite) accueille ici trois joueurs qui ont réussi à se tailler un poste sur l'équipe. De gauche à droite: Fred McRobie, de McGill; Guy Morel, anciennement des As juniors et Pierre Lachance, qui revient après une saison d'absence. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

Laval ouvre sa saison en recevant Toronto

Les débuts de la seizième saison du Rouge & Or de l'Université Laval dans le circuit interuniversitaire auront lieu ce soir (vendredi) à compter de 8.00 heures à l'Aréna de l'O.T.J., Parc Victoria, alors que le recteur de Laval Monseigneur Louis-Albert Vachon, mettra la rondelle au jeu accompagné de Messieurs Jean-Charles Bouffard, Charles-H. Blais et Pierre Sarault, respectivement président de la Commission Athlétique, des Anciens de Laval et des Etudiants.

HIER

Ligue Américaine
Québec 2, Rochester 5
Cleveland 6, Baltimore 4
Buffalo 4, Providence 0

Ligue Nationale
New York 2, Boston 6
Détroit 1, Chicago 3

Ligue Junior A du Québec
Trois-Rivières 3, Shawinigan 9

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Pittsburgh

Ligue Junior A du Québec
St-Jérôme à Thetford

Ligue Interuniversitaire
Toronto à Laval 8h.
McMaster à Queen's

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	18	12	4	2	86	55	26
Hershey	16	7	9	1	52	41	15
Baltimore	16	7	9	0	50	54	14
Providence	14	6	7	1	35	46	13
Springfield	17	5	12	0	41	73	10

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	15	12	2	1	69	38	25
Pittsburgh	15	7	7	1	61	51	15
Cleveland	14	7	7	0	48	47	14
Buffalo	16	5	11	0	45	62	10

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	14	9	4	1	56	36	19
Montréal	15	8	4	3	57	38	19
Toronto	15	6	7	2	33	45	14
New York	15	5	6	4	49	52	14
Boston	13	4	7	2	29	46	10
Détroit	14	3	7	4	37	44	10

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	2	2	0	0	13	4	4
McGill	2	1	1	0	3	10	2
Laval	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0	0	0
Queen's	0	0	0	0	0	0	0
McMaster	0	0	0	0	0	0	0
Waterloo	0	0	0	0	0	0	0
Guelph	2	0	2	0	6	8	0

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	16	11	4	1	71	40	23
Shawinigan	14	11	2	1	85	43	23
Sorel	14	5	8	1	41	71	11
Trs-Rivières	15	4	10	1	59	93	9
St-Jérôme	13	3	10	0	42	65	6

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire R.	8	6	1	1	33	18	13
Québec-O.	8	4	4	0	35	27	8
Lévis	8	4	4	0	25	32	8
Mtmorency	8	1	6	1	16	32	3

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	3	3	0	0	17	5	6
Loups	3	2	1	0	14	8	4
Castors	3	1	2	0	9	17	2
Aigles	3	0	3	0	4	14	0

Vendredi soir, les premiers adversaires de Laval seront le Varsity Blue de l'Université de Toronto, club qui termina au premier rang du classement des équipes, au cours de la dernière saison. Les rencontres Toronto - Laval ont toujours été suivies avec grand intérêt par les nombreux sportifs qui assistent aux joutes, et l'on se rappellera les matches à l'emporte-pièce des dernières années pour prévoir que la rencontre de ce soir sera certainement dans le même genre.

Pour Toronto, dont le record l'an dernier fut de 15 victoires en 16 joutes, Tom Watt est le nouveau pilote. Il ne manque à l'alignement de l'an dernier que trois réguliers, tandis que les frères Steve et Hank Monteith, Ward Passi, Gord Cunningham sont toujours sur l'alignement, tout comme Bob Awrey, qui fait un retour après une année d'inéligibilité.

Pour Laval, dont le pilote est depuis 12 ans Jean-Paul Poulin, les deux joutes aux E.-Unis en dernière fin de semaine, perdues par des comptes de 5-2 et 7-5 à St. Lawrence University et Clarkson College, ont permis de mieux préparer l'équipe à la visite de Toronto.

Pour la rencontre contre Toronto, André Grenier, l'ancien cerbère des Bruins de Victoriaville, sera dans les filets avec Normand Arsenault comme substitut. A la défense, Jean-Paul Poulin comptera sur Gaston Vandal, et G.B. Maughan pour un duo, tandis que Jacques Metras travaillera avec Denis Giroux. André Grenier avait fait le camp du Rouge et Or l'an dernier, mais avait été tenu au repos à cause de la maladie. Denis Giroux pour sa part s'est aligné dans les deux dernières joutes de saison du Laval l'an dernier, Metras, Vandal et Maughan ont joué une ou deux saisons dans l'Interuniversitaire, tandis que Arsenault fut le gardien de buts régulier l'an dernier.

● André Grenier

A l'avant, Pierre Lachance, qui fait un retour après une absence d'une année, pilotera une ligue avec à droite Reynald Dufour, le meilleur compteur de l'équipe l'an dernier et à gauche Gratien Guimond, un vétéran de 3 saisons et capitaine de l'équipe.

André Côté, à sa deuxième saison, sera le centre entre Michel Roy, un gaucher qui joue pour la cinquième saison dans l'Interuniversitaire et Roger Blake un droitier qui en sera à sa seconde saison dans l'uniforme Rouge et Or.

Yvon Paquet, un vétéran de quatre saisons et qui a un record de 62 points à son crédit sera le centre d'un trio dont l'aile gauche sera patrouillée par Fred McRobie, un ex-Redmen de McGill et l'aile droite par Guy Morel, qui s'aligna avec les As Juniors, il y a deux ans.

Pour compléter son alignement, Jean-Paul Poulin aura Claude Desmarais, qui a obtenu 6 buts et 10 passes en 13 parties l'an dernier dans l'uniforme de Laval.

Pendant que se déroulera à l'Aréna de l'O.T.J. à compter de 8.00 hres le match Toronto-Laval, à Kingston, Queen's recevra McMaster, puis samedi soir, McMaster visitera Montréal et McGill recevra Toronto.

Les quilles chez Alph. Lafleur Ltée

Statistiques pour la semaine finissant le 20 novembre :

Le plus haut simple masculin :
J.-P. Dégagné 210
Le plus haut simple féminin :
Mme Tardif 140
Le plus haut triple masculin :
Jean-Paul Dégagné 532
Le plus haut triple féminin :
Lucille St-Hilaire 365
Le plus haut simple d'équipe :
"Le Comptoir" 655
Le plus haut triple d'équipe :
"Le Comptoir" 1772

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTE VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLE, VIEILLI ET EMBOUTEILLE A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

Les As attirent une foule record à Rochester, mais s'avouent vaincus

ROCHESTER PA — Jim Pappin a réussi le truc du chapeau hier soir en prolongeant la série de matches sans revers des Américains de Rochester à 12 parties grâce à un gain de 5-2 aux dépens des As de Québec dans la ligue Américaine de hockey.

Pappin a compté 11 buts en sept parties avec les Américains depuis son retour de Toronto et au moins une fois à chaque match.

Ed Hoekstra avait d'abord donné une avance de 2-0 aux meneurs de la division Est du circuit dans le premier engagement, mais Pappin a changé la marge avec deux buts dans la seconde reprise.

Red Armstrong a porté l'avantage à 3-1 au début de la dernière période avant le deuxième but des As par Don Blackburn, puis Pappin a scellé l'issue du match avec son troisième but dans le match, ce dernier sur une échappée.

Enfin, Eddie Joyal, envoyé du Toronto pour la partie, a complété le pointage sur un effort individuel à 16:18.

La foule de 8,224 spectateurs était la plus grande à un match des locaux en 10 ans d'existence.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Hoekstra (Sutherland, Morrison) 7:13
Punitions : Hanna 5:48, Pappin 6:07, Hanna 9:11, Gamble 17:12.

Deuxième période

2—Rochester, Pappin (Rupp, Joyal) 3:47
3—Rochester, Pappin (Boyer, Gamble) 15:31
Punitions : Hillman 10:36, Gray et Duff 10:55, Hoekstra 13:16.

Troisième période

4—Rochester, Armstrong (Boyer, Hillman) 4:58
5—Québec, Blackburn (Hicks, Hanna) 8:07
6—Rochester, Pappin (Smith) 8:30
7—Rochester, Joyal (seul) 16:18
Punitions : Labossière, deux mineures et Pappin 16:11, Hanna et Hillman 10 minutes de mauvaise conduite 16:11, Smith 17:29.

ARRETS

Bauman	8	5	12—25
Smith	11	9	6—26

Assistance : 8,224.

Joyal à Rochester

TORONTO (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto ont envoyé hier le centre Eddie Joyal, obtenu du Détroit, à leur filiale de Rochester, de la ligue Américaine de hockey, et l'ont remplacé sur leur alignement par la recrue Mike Walton.

5e revers d'affilée

BALTIMORE (P.A.) — Grâce à une poussée de cinq buts dans la dernière période, les Barons de Cleveland ont infligé aux Clippers de Baltimore leur 5e revers consécutif hier soir, un gain de 6-4.

Deux buts de Joe Szura dans les filets déserts, au cours des 2 1-2 dernières minutes de jeu, ont assuré le triomphe des visiteurs.

Après un premier but par Robert Courcy, des visiteurs, Ray Cullen et Ken Schinkel ont répliqué au profit des locaux.

On a enregistré sept buts dans le dernier engagement, dont le deuxième par Courcy, ceux de Szura, Bill Needham et Bob Ellet, des vainqueurs, ainsi que ceux de Larry Regan et Ted Taylor, des vaincus.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point
Punitions : Stephanson 10:07, Szura 13:01.

Deuxième période

1—Cleveland, Courcy (McCreary, McCarthy) 3:17
2—Baltimore, Cullen (Taylor, Stephanson) 11:55
3—Baltimore, Schinkel (Cullen, Taylor) 14:54
Punitions : Ingram 4:19, 8:32, McCreary 13:17, Mattiussi 19:08.

Troisième période

4—Cleveland, Needham (Hoekstra) 3:14
5—Baltimore, Regan (Stephanson) 7:11
6—Cleveland, Ellett (Courcy, Zeidel) 11:36
7—Cleveland, Courcy (Mattiussi) 13:46
8—Baltimore, Taylor (Ingram, Schinkel) 14:55
9—Cleveland, Szura (Ellett, Mattiussi) 17:41
10—Cleveland, Szura (Zeidel, Needham) 19:18
Punitions : Ford 9:40, Schultz 13:11, Zeidel 15:21.

ARRETS

Binkley	12	9	8—29
Maniago	11	17	7— 3

Assistance : 4,282

Blanc de Chadwick

PROVIDENCE (P.A.) — Grâce à la belle tenue du gardien Ed Chadwick qui en était à son premier blanchissage de la saison, les Bisons de Buffalo ont blanchi les Reds de Providence 4-0 hier soir dans la ligue Américaine de hockey.

Mel Pearson, sans aide, et Alain Caron, pendant une punition locale, ont ouvert le pointage dans la première période, puis Billy Dea et Pat Hannigan l'ont complété dans le dernier engagement.

SOMMAIRE

Première période

1—Buffalo, Pearson (seul) 4:20
2—Buffalo, Caron (Melnyk, Hannigan) 10:43
Punitions : Goegan 9:38, Stanfield et Bouchard, majeures, 13:46.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : Stanfield 3:04, Larkin 3:27, Hannigan deux mineures 13:32.

Troisième période

3—Buffalo, Dea, (Melnyk) 2:27
4—Buffalo, Hannigan (Ouellette) 6:01
Punition : Bouchard 8:54.

ARRETS :

Chadwick	11	14	14—39
Paillé	9	6	9—24

Assistance : 4,778.

Le classement combiné

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pts	Moy.
Rochester	15	12	2	1	25	.833
Québec	18	12	4	2	26	.722
Pittsburgh	15	7	7	1	15	.500
Cleveland	14	7	7	0	14	.500
Hershey	16	7	9	1	15	.488
Baltimore	16	7	9	0	14	.438
Providence	14	6	7	1	13	.428
Buffalo	16	5	11	0	10	.312
Springfield	17	5	12	0	10	.294

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

HAMILTON FERMERA LA PORTE

Nous sommes habituellement un partisan de l'Ouest lorsqu'arrive la finale de la coupe Grey, mais il y deux occasions où nous dérogeons à cette coutume. La première est lorsque le champion des éliminatoires n'est pas le même que le titulaire de la saison; la seconde, lorsque le champion de l'Est jouit de l'expérience de l'année précédente, alors que le représentant de l'Ouest est relativement nouveau dans la grande finale.

C'est ainsi qu'à la première finale entre Hamilton et Vancouver, nous avions opté pour les Ticats, parce que les Lions en étaient à une expérience nouvelle. Mais la deuxième année, nous avons opté pour les Lions, parce qu'à expérience égale, nous favorisons l'Ouest en raison de son jeu plus dur.

Comme Hamilton est plus expérimenté que les Bombers en autant que la finale Grey est concernée, comme les Stampeders de Calgary auraient été un choix plus logique que Winnipeg pour représenter l'Ouest, nous optons pour les Tiger-Cats qui ont su si bien fermer la porte contre les Rough Riders d'Ottawa. Peut-être Kenny Pleon et Bud Grant ont-ils encore une surprise en réserve, mais la logique dans une joute éliminatoire demande d'opter pour la meilleure défensive.

Notre choix est donc l'Est, par exception.

LA TREIZIEME SAISON

Jean-Paul Poulin en sera à sa 13e saison comme pilote du Rouge et Or et il a de bonnes raisons pour ne pas être superstitieux. Il y a en effet un précédent où le chiffre 13 a joué un rôle très important dans la conquête du trophée Queen's. C'était en 1959-60 et le Rouge et Or, après avoir perdu la joute inaugurale, se vit dans l'obligation de gagner 13 parties consécutives pour s'assurer le titre.

L'an dernier, la saison régulière fut suivie d'un détail entre les quatre premiers clubs. Nous avions accordé à Laval au début de la saison une bonne chance de se classer parmi les quatre premiers. Le Rouge et Or manqua le 4e rang par deux points, et les joueurs sont les premiers à admettre qu'ils auraient pu les gagner à quelques occasions.

Cette année, ce sera plus dur, mais l'équipe est meilleure, n'ayant perdu aucun joueur à la graduation. Les rares nouveaux qu'il y aura sur l'alignement seront là non pour boucher un trou, mais parce qu'ils auront délogé un régulier. Ce sera plus dur, parce qu'il n'y aura pas de détail et qu'il faut terminer premier pour remporter une 4e fois en 16 ans le trophée Queen's.

Mais on saura à quoi s'en tenir dans trois semaines. Le Rouge et Or débute en effet la saison contre les meilleures équipes jouant avant Noël ses deux parties contre Toronto, champion de la saison régulière, recevant Montréal, détenteur du trophée Queen's, et visitant Western, Queen's et McMaster, des équipes de première division.

Toronto et Montréal semblent encore les équipes à battre. Le Varsity Blue manquera peut-être les services de Steve Monteith, qui se remet d'une attaque de mononucléose, mais ne négligez pas Paul Laurent, un des premiers compteurs de l'O.H.A. junior l'an dernier.

Quant à Montréal qui nous visite le 7 décembre, le Dr Yvan Dion compte sur 12 étudiants en éducation physique, commençant à imiter les équipes américaines de football collégial. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

DE BON AUGURE

Le nouvel instructeur de l'équipe de basketball de Laval, Jean-Charles Gravel, est très enthousiaste à la suite des deux premières joutes hors-concours disputées par ses hommes. "C'est la première fois en quatre ans que nous battons le Collège Militaire Royal de St-Jean", a expliqué le pilote en attribuant cette victoire aux cours de conditionnement physique qui ont accompagné l'entrainement de nos basketeurs.

Laval n'entend pas traîner de l'arrière dans la nouvelle division Est de la ligue Interuniversitaire et c'est déjà l'intention de Gravel de former deux équipes l'an prochain, soit une équipe de novices (les étudiants de première année n'étant pas admis dans la "grosse" ligue) et des meilleurs joueurs d'écoles et de collèges, en plus de l'équipe actuelle.

L'ANECDOTE DU JOUR

Si vous allez au junior B dimanche après-midi et que vous remarquez quelques casques trop grands, ne vous inquiétez pas. L'expérience des récentes années a prouvé que plusieurs têtes enflaient durant la saison.

Ici et là

Quand Paul Larivée a tenté de prouver à la télévision que la ligue Américaine était plus faible qu'auparavant, il aurait dû aller jusqu'au bout de sa pensée et préciser que c'était surtout parce qu'il ne jouait plus. — Lou Pieri s'est déclaré en faveur du système à deux arbitres. Pourvu que ce ne soit pas avec Scherza et Lesieur en même temps. — Skippy Burchell a signé pour les Devils du New Jersey, puis a quitté l'équipe après deux joutes.

Avant la joute d'hier soir, André Lacroix avait 11 buts et 20 aides pour 31 points, le même nombre que Dan O'Shea et un de moins que Bobby Orr. — Guy Dufour est venu à un cheveu d'attraper une mauvaise conduite contre Oshawa, mais l'arbitre a expliqué à Bep Guidolin, pilote des Generals, qu'il n'avait pas vu qui avait lancé la rondelle en sa direction. — René Drolet est en 8e position des compteurs de la ligue Internationale et les Mohawks de Muskegon occupent la tête du classement.

Il y a peut-être un homme qui peut battre Cassius Clay, mais dans le moment, il s'intéresse davantage au basketball. Wilt Chamberlain avec ses 7 pieds, un pouce, et 250 livres songe à s'adonner à la boxe.

Gala culturiste mardi au Centre Mgr Marcoux

Pour la onzième année consécutive, l'Association Haltérophile et Culturiste de Québec, tiendra son grand concours culturiste annuel pour le choix de Monsieur Québec senior et junior 1965.

En même temps, se tiendra le concours pour le titre de Mlle Culture Physique 1965, qui suscite toujours un grand intérêt. Il y aura également les concours de tours de force, soit le développé couché, la flexion de jambes et enfin le lever de terre qui promet d'être des plus intéressants cette année, car, un bon nombre d'inscriptions sont déjà parvenues des différents studios de la ville et de la banlieue. Tout athlète peut participer avec avantage, quel que soit son poids, car, nous déterminerons le vainqueur en employant la formule Hoffman. Trois trophées seront remis, un au champion dans chaque catégorie, et pour chaque compétition culturiste nous attribuerons trois trophées aux gagnants des trois premières places. Nous aurons l'honneur de présenter au public québécois, un invité de classe en la personne de Rodrigue Picard, qui vient tout juste de remporter le fameux titre tant convoité de Monsieur Univers, le 3 novembre dernier à Téhéran en Iran.

Le jugement préliminaire pour les participants culturistes juniors et seniors, ainsi que pour Mlle Culture Physique, aura lieu dimanche après-midi le 28 novembre à 2 h. P.M. au Studio Dionne, au 31, rue McMahon. Les inscriptions, pour ceux qui auraient négligé de le faire, seront acceptées jusqu'à dimanche à 1 h. 30 P.M. et ils pourront les faire à Jean-Yves Dionne, en appelant au 529-5112 ou en se rendant directement au studio.

Evidemment ce tournoi sera sanctionné par la H.A.V. du Canada et tous les participants et participantes devront posséder leur carte d'amateur ou se la procurer immédiatement avant le concours.

Clay est devenu l'aspirant numéro un selon la W.B.A.

PHOENIX, Arizona (AFP) — Cassius Clay qui a battu Floyd Patterson par arrêt de l'arbitre au 12e round à Las Vegas lundi dernier est reconnu par l'Association Mondiale de Boxe comme challenger numéro un de la catégorie des poids lourds dont le champion pour cet organisme reste l'Américain Ernie Terrell.

La WBA avait rayé Clay de sa liste l'an dernier, mais l'a rétabli après qu'il eut signé le contrat pour rencontrer Patterson.

L'Américain Zora Folley s'inscrit deuxième, suivi par Amos Lincoln, Floyd Patterson et le Canadien George Chuvalo au 6e rang.

Le "boxeur du mois" de la World Boxing Association est Carlos Ortiz, le Porto-Ricain qui a regagné le titre de champion du monde des poids légers en battant le Panamien Ismael Laguna.

Classements par catégories

POIDS LOURDS

Champion — Ernie Terrell.

1—Cassius Clay
2—Zora Folley
3—Amos Lincoln
4—Floyd Patterson
5—Carl Mildenberger
6—George Chuvalo
7—Thad Spencer
8—Brian London
9—Amos Johnson
10—Elmer Rush

POIDS MI-LOURDS

Champion — Jose Torres

1—Wayne Thornton
2—Roger Rouse
3—Bob Foster
4—Eddie Cotton
5—Bobo Olson
6—Henry Hank
7—Willie Pastrano
8—Johnny Persol
9—Piera Dei Papa
10—Giullio Rinaldi

POIDS MOYENS

Champion — Dick Tiger

1—Jose Gonzalez
2—Joey Archer
3—George Benton
4—Jimmy Lester
5—Don Fullmer
6—Ruben Carter
7—Harry Scott
8—Gomeo Brennan
9—Fiorentino Fernandez
10—Bruno Visintin

POIDS MOYENS JUNIORS

1—George Fernandez
2—Eddie Page
3—Sandro Mazzinighi
4—Stan Harrington
5—Hurricane Kid
6—Shigemesa Kawakami
7—Denny Moyer
8—Kimbiros
9—Theli Torrence
10—Fred Casey

POIDS WELTERS

Champion — Emile Griffith

1—Manuel Gonzalez
2—Luis Rodriguez
3—Stan Hayward
4—Willie Ludick
5—Brian Curvis
6—Curtis Cokes
7—Tito Marshall
8—Percy Manning
9—Jose Stable
10—Ted Whitfield

POIDS WELTERS JUNIORS

Champion — Flash Elorde

1—Shu Kang II
2—Johnny Bizaro
3—Vincente Derado
4—Rene Barrientos
5—Love Allotey
6—Jaime Valladares
7—Carole Cruz
8—Sebastean Nacimiento
9—Raul Rojas
10—Young Terror

POIDS LEGERS

Champion — Carlos Ortiz

1—Jose Napoles
2—Paulie Armstead
3—Ismael Laguna
4—Nicolino Loche
5—Bunny Grant
6—Frankie Navarez
7—Sugar Ramos
8—Maurice Cullen
9—Bu Yung Kang
10—Pedro Adique

POIDS LEGERS JUNIORS

Champion — Carlos Hermandez

1—Eddie Perkins
2—Ad Pruitt
3—Humberto Trottman
4—Juan Simbrito
5—Sandro Lopopolo
6—Paul Fujii
7—Kenny Lane
8—Carl Penalosa
9—Percy Hayles
10—Kazuyoshi Kubokura

POIDS PLUME

Champion — Vicente Saldivar

1—Mitsunori Seki
2—Antonio Herrera
3—Floyd Robertson
4—Howard Winston
5—Richie Sue
6—Johnny Jamito
7—Dwight Hawkins
8—Antonio Amaya
9—Hiroyoshi Kabayashi
10—Mario Diaz

POIDS COQ

Champion — Fighting Harada

1—Eder Jofre
2—Jose Medel
3—Jesus Pimente
4—Alan Rudkin
5—Manny Berrica
6—Manny Elias
7—Bernado Carabello
8—Katsui Saito
9—Felix Brami
10—Tomassi Galli

POIDS MOUCHE

Le titre de champion est vacant.

1—Hiroyuki Takayama
2—Horacio Acavallo
3—Katsuyoshi Takayama
4—Walt McGowan
5—Rocky Gatteleri
6—Kihoshi Tanabe
7—Salvatore Burruni
8—Puntip Keasuriga
9—Ric Magramo
10—Vilavong Sinwadd

John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

la vie est belle
quand on se réjouit
avec le goût jovial d'une bière Dow

DOW... toujours de bon goût
DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Amendes de $1,800 aux athlètes des Rangers et à Emile Francis

MONTREAL (PC) — Le gérant général Emile Francis, des Rangers de New York, et 12 de ses joueurs ont été condamnés à un total de $1,800 d'amendes hier. Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey a imposé des amendes de $250 à Francis et un total de $1,550 à une douzaine de joueurs pour avoir pris part à une mêlée générale survenue lors de la troisième période du match New York-Détroit au Madison Square Garden dimanche soir.

Le total des amendes est le plus important imposé dans la LNH depuis que les Leafs de Toronto et les Hawks de Chicago ont écopé d'un montant de $4,775 à l'occasion d'une bataille générale au Garden de Toronto il y a deux ans.

Campbell avait alors imposé des amendes de $1,000 à chacun des deux pilotes impliqués, Punch Imlach, des Leafs, et Billy Reay, du Chicago.

MELEE

L'incident a éclaté après que le pilote Red Sullivan et ses Rangers eurent contesté avec rigueur une décision du juge de but Arthur Reichert sous prétexte que la rondelle lancée par un rival n'avait pas franchi la ligne rouge des filets.

Après la reprise du jeu, Francis a quitté son siège pour discuter avec Reichert et les deux hommes se sont échangés de gros mots jusqu'à ce qu'un amateur intervienne.

Puis l'amateur et Francis ont échangé des coups et une foule les a entourés.

C'est alors que plusieurs Rangers ont escaladé la baie vitrés, haute de 10 pieds derrière les filets, tandis que d'autres se rendaient sur les lieux par une porte latérale.

Les policiers ont peiné pendant cinq minutes pour rétablir l'ordre et Francis a subi une coupure à l'oeil gauche dans le fracas.

Le juge de but s'en est tiré indemne et a repris sa place à la reprise du jeu tandis que les joueurs du Détroit se tenaient à l'écart de la mêlée.

CAMPBELL

En imposant les amendes, Campbell a précisé que les faits n'étaient pas mis en doute.

"Le principal problème a résidé dans l'identification des joueurs impliqués et leur part jouée dans l'incident."

Le président a reçu différents rapports des officiels en devoir ainsi que les témoignages individuels des joueurs avant de prendre sa décision.

Il a condamné cinq des six Rangers alors sur la patinoire à $100 d'amende chacun, excluant le gardien Ed Giacomin qui n'a pas participé à l'altercation.

Sept autres Rangers ont écopé d'amendes de $150 chacun, soit $100 pour avoir envahi le territoire réservé aux spectateurs et $50 pour avoir quitté le banc des joueurs afin de participer à une bataille.

COUPABLES

Harry Howell, Arnie Brown, Vic Hadfield, Earl Ingarfield et Johnny McKenzie, qui étaient alors sur la patinoire, ont écopé de $100 d'amende chacun.

Les autres coupables, à $150 l'unité, ont été Don Simmons, Mike McMahon, Wayne Hillman, Larry Mickey, Rod Selling, Gary Peters et Lou Angotti.

Don Marshall et Rodrigue Gilbert sont demeurés sur le banc, tandis que Bob Nevin, Jean Ratelle, Phil Goyette et Jim Nielson sautaient sur la patinoire sans prendre part à la mêlée.

Campbell n'a pu déterminer le degré d'intervention de chaque joueur, "mais, selon moi, cela n'a aucune importance, car tous sont également coupables d'avoir quitté la patinoire et envahi l'espace réservé aux spectateurs, où ils n'avaient pas d'affaire en aucune circonstance".

Enfin, il a fait porter la responsabilité de la mêlée sur les épaules de Francis, "qui s'est fait un chemin dans la foule dans le but de molester un juge de but"

Le président en a conclu la nécessité de faire des règlements plus spécifiques au sujet "de l'intimidation des officiels" par les directeurs d'équipe.

Il fera une recommandation en ce sens au bureau des gouverneurs du circuit.

Le président William Jennings, des Rangers, a révélé hier soir que la direction fera construire une cage en verre pour les juges de but, qui s'assoient ordinairement derrière les filets dans les premières rangées de spectateurs.

Déjouer l'altitude

NEW YORK (AFP) — Selon le docteur Bruce Dill, professeur de physiologie à l'Université d'Indiana, les athlètes prenant part aux épreuves de demi-fond long et de fond aux jeux olympiques de Mexico, devront se préparer au niveau de la mer et ne se rendre dans la capitale mexicaine qu'au tout dernier moment.

Tournoi de $250,000

NEW YORK (P.A.) — On est en train de préparer un nouveau tournoi de golf professionnel, dans l'est des Etats-Unis, lequel sera doté d'une bourse de $250,000, soit le plus fort montant au monde.

● La rivalité entre ces deux jeunes filles n'est pas moindre qu'entre les deux clubs qu'elles représentent. Il s'agit de Miss Tiger-Cat et de Miss Bomber, deux des neuf candidates au titre de Miss Coupe Grey qui sera couronnée aujourd'hui.
(Téléphoto U.P.I.)

● Le juge de buts Arthur Reichert, dont la décision d'allouer un but au Détroit fut à l'origine d'une échauffourée au Madison Square Garden, était de retour à son poste mercredi soir pour la joute contre les Bruins. (Téléphoto U. P. I.)

Hamilton est favori par 4 points mais on gage beaucoup sur Winnipeg

Par la PRESSE CANADIENNE

L'entraîneur Jimmy Simpson est reconnu comme le coq des Tiger-Cats de Hamilton en raison de sa façon d'agacer les joueurs de football. Quant à lui, il croit de son devoir d'être le bout en train dans le vestiaire des siens.

Lorsque les Cats affronteront les Blue Bombers de Winnipeg lors de la 38è reprise de la classique de la coupe Grey à Toronto, Simpson marquera sa 37è présence à la finale canadienne en qualité de joueur, amateur, officiel ou entraîneur. Il a raté la finale Ottawa-Edmonton en 1960.

Les Cats sont arrivés à Toronto hier soir afin de remplir certains engagements avant leur 6è affrontement avec les Bombers.

Le gérant général Jake Gaudaur a déclaré que les célébrations nuisaient à l'entraînement régulier de l'équipe et c'est pourquoi, "à la suite de l'expérience connue à Vancouver en 1963, nous voulons la tenter de nouveau en arrivant tôt à Toronto, même si Hamilton n'est qu'à 40 milles de la ville-reine".

SIMPSON

Ce fut ce penchant naturel de Simpson à agacer les joueurs qui l'a amené dans ce sport en 1928.

En raison d'une remarque désagréable à l'endroit de certains joueurs du Hamilton, le petit homme de 5'5" a reçu l'invitation de faire ses preuves et il a subséquemment pris part à quatre classiques avec les Cats à deux autres avec les Flying Wildcats.

Au cours de ces six matches, il a enregistré quatre touchés, record battu par Hal Patterson en 1963.

Simpson a connu ses heures de gloire avec deux touchés en 1928, lors d'un gain de 30-0 du Hamilton sur Regina.

Il a pris part à 99 joutes consécutives avant de voir la série s'arrêter en raison d'une fracture à la mâchoire.

Il s'est avéré très solide lors d'une série hors concours de sept parties en trois semaines dans l'Ouest en 1930.

"Ce fut tout un voyage, d'où seulement 13 joueurs revinrent en bonne santé, ce qui nous a coûté le championnat dans l'est cette année-là". Evidemment, Simpson était l'un des 13.

A sa retraite comme joueur, Simpson est devenu arbitre et fut le seul officiel à être frappé par un joueur lors d'une partie Toronto-Montréal en 1950.

Il a ensuite abandonné son poste d'arbitre en 1956 pour devenir l'entraîneur des Cats.

BLUE BOMBERS

Selon le pilote Bud Grant, des Blue Bombers les Cats de Hamilton sont parvenus à huit finales canadiennes en neuf ans grâce à des joueurs qui éreintaient leurs rivaux sur la ligne", où les parties se gagnent ordinairement".

"Toutefois ils n'ont pu appliquer leur théorie contre nous dans le passé et, cette saison, nous sommes plus lourds".

On sait que les Bombers ont triomphé des Cats en 1958-9, 61-2 avec des gars comme Herb Gray, Cornell Piper, Frank Rigney et Rogert Hamelin qui font toujours partie du personnel des champions de l'ouest.

Grant a été obligé d'effectuer des changements à la suite du désastre des siens en 1964 et il s'est empressé d'ajouter du poids à ses lignes défensive et offensive. Il y a ajouté une meilleure offensive à l'arrière et a récolté 15 victoires en 20 matches.

Même si 10 joueurs en seront à leurs premières armes dans la finale canadienne, Grant ne prévoit aucune tension chez eux, à l'exception du centre Paul Desjardins, de l'Université d'Ottawa, car il est le seul à sa première expérience au football professionnel.

OFFENSIVE

Par ailleurs, Grant admet que son quart Ken Ploen devra diversifier son attaque, car les Cats sont rapides à s'adapter au jeu rival.

Grant s'attend à une joute dure, mais pas nécessairement à un score peu élevé.

Le pilote des Bombers admet que la défensive des Cats s'est améliorée considérablement avec le jeu de Joe Zuger et la présence de Hal Patterson et Dick Cohee.

Enfin, Grant ne croit pas que la température humide prévue nuira davantage aux siens qu'aux Cats. Grant a été surpris d'apprendre qu'un gain des siens samedi lui permettrait d'égaler le record de Law Hayman en tant que pilote dans la classique avec cinq triomphes.

Il a plu à Toronto, mais on avait eu le temps de recouvrir le terrain de la toile de $12,000.

On l'a enlevée hier afin de permettre l'assèchement du sol et aux membres de l'équipe d'entretien de préparer le terrain.

A moins de gros changement dans la température, le terrain sera en parfaite condition samedi à 1 h. p.m.

Par contre, on prévoit de la pluie aujourd'hui et demain.

La pluie d'hier a nui aux célébrations de la classique alors que quelques personnes de l'Ouest réclamaient leurs billets. Quant aux partisans des Bombers, ils devraient avoir tous réclamé leur siège samedi midi.

Le train spécial des Bombers a quitté Winnipeg à 7 h. 30 p.m. jeudi, mais n'arrivera à Toronto que samedi matin. On y compte 1,300 amateurs.

Un autre train, comptant 400 personnes, quittera Hamilton en direction de Toronto samedi matin. D'ailleurs, tous les trains réguliers compteront des wagons supplémentaires à cette occasion.

Air Canada a organisé deux envolées spéciales de Winnipeg et le surplus de voyageurs pourra prendre les envolées régulières.

Le banquet de la coupe Grey a lieu ce soir tandis qu'on met la dernière main aux préparatifs de la parade de samedi.

Enfin, Hamilton demeure favori par quatre points, mais les preneurs aux livres ont révélé que les parieurs en faveur des Bombers étaient nombreux.

HIER

Ligue Nationale
Baltimore 24, Détroit 24

SAMEDI

Coupe Grey, à Toronto
Winnipeg à Hamilton 1h.

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

Conférence de l'Est

	G	P	N	Moy.	PP	Pc
Cleveland	8	2	0	.800	263	222
St-Louis	5	5	0	.50	232	200
New York	5	5	0	.500	174	245
Dallas	4	6	0	.4.0	208	194
Washington	4	6	0	.400	62	205
Philadelphie	3	7	0	.200	241	266
Pittsburgh	2	8	0	.200	144	238

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Moy.	PP	Pc
Baltimore	9	1	1	.900	342	212
Green Bay	8	2	0	.800	216	133
Chicago	6	4	0	.600	282	217
San Francisco	5	5	0	.5.0	315	279
Minnesota	5	5	0	.500	287	310
Détroit	5	5	1	.5.0	201	223
Los Angeles	1	9	0	.100	162	366

Six autres élus au Panthéon du football

TORONTO (P.C.) — Le vice-maréchal de l'air Frank S. McGill, un des plus grands athlètes complets de Montréal, est au nombre des six personnes nommées au Temple de la Renommée du football hier.

En compagnie de Dean Griffing, de Regina, Bob Isbister, de Hamilton, et Ab Boz, de Toronto, il a été élu en qualité d'ancien joueur tandis que Harold Bailey, de Toronto, et Clair Warner, de Regina, prenaient place parmi les bâtisseurs de ce sport.

Le panthéon compte maintenant 31 joueurs et 15 bâtisseurs.

Omnium Cajun

Lafayette, Louisianne (P.A.) — Paul Bondeson, en quête de sa première victoire dans les tournées de la PGA, a réussi un 66, six sous la normale, hier en prenant les devants à l'ouverture de la Classique de Cajun, dont l'enjeu est $30,179.

Bondeson détient ainsi une avance de deux coups sur neuf rivaux, qui ont roulé des 68 tandis que Jack Nicklaus devait se contenter d'un 69 après avoir connu des difficultés sur deux allées différentes.

Gerry MaGee, de Toronto, est au nombre des 25 concurrents qui ont effectués une tournée de 70.

Meilleurs en avion

PARIS (AFP) — Jeudi soir à la patinoire Fédérale, en match amical international de hockey sur glace, l'A.C. Boulogne-Billancourt a battu l'Equipe de l'armée de l'Air canadienne stationnée à Baden Baden par 6 à 2.

MOTS CROISES

PROBLEME No 260

HORIZONTAL

1—Ville d'Espagne — Se lancer à l'assaut d'un objectif.
2—Mammifère carnivore — Vent d'Est chez les Grecs.
3—Commune de Belgique — Nom de dignité, d'emploi — Action de rire.
4—Principe de la vie — Sujet à être malade.
5—Grosse verrue — Ville de Phénicie — Lettre allemande.
6—De peu de valeur — Rivière de France — Semblable Adj. démonstratif.
7—De même profondeur — Ville de Galliée.
8—Empereur romain — Possédés — Rendre uni et luisant.
9—Air, mélodie — Hardiesse imprudente et présomptueuse.
10—Situé — Auge pour divers usages — Pius mal — Venue au monde.
11—[illegible]em personnel — Chef-lieu d'arr. (Lot-et-Garonne) — Adj. possessif.
12—Vert pâle — Enlevé.
13—Pied de vigne — Partie du pied — Affirmation.
14—Petit tonneau — Produire un cri strident.
15—Ne pas reconnaître — Mammifère d'Afrique.

VERTICAL

1—Vin faible et fade.
2—Lieu où l'on prépare les peaux — Conjonction.
3—Né le premier — Mammifère de l'Inde — Jeune cerf.
4—[illegible] contracté — Serpent — Gros nez.
5—[illegible]dise — Ville d'Italie — Ce qui termine un objet — Parcouru des yeux.
6—Véhicule démodé (Fam) — Dévidoir.
7—Massue de gymnastique — Breuvage — Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.
8—Monceau — Du verbe avoir — Durillon.
9—Chant de guerre des anciens Germains — Partie de la charrue — Fraude, tromperie.
10—Canard sauvage — Gant qui ne couvre que l'avant-bras.
11—Note de la gamme — Feu — Instrument pour peser — Adverbe.
12—Ferme, solide — Petite corne poussée au sommet de la tête du cerf — Brut.
13—Ville des Etats-Unis — Doux et caressant — Sens par lequel on perçoit les sons.
14—Peigne du tisserand — Rituel de la pénitence.
15—Ville de Turquie.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 259

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	M	I	L	L	E	■	D	E	N	S	I	T	E
2	O	■	A	R	I	A	■	M	■	S	O	I	N	■	T
3	R	O	T	I	E	■	H	E	C	■	M	O	I	R	E
4	■	R	■	S	■	C	E	D	E	R	■	N	O	I	R
5	F	I	N	■	T	■	M	O	L	A	Y	■	N	O	N
6	■	E	■	M	A	L	■	C	E	S	■	M	■	N	E
7	E	N	D	U	R	E	R	■	R	I	D	E	S	■	L
8	■	T	A	R	I	N	■	■	■	E	O	L	O	S	■
9	G	■	N	E	R	O	N	■	B	R	U	I	T	E	R
10	R	E	■	X	■	T	O	C	■	E	Y	A	■	R	■
11	A	N	A	■	A	R	I	O	N	■	E	■	A	R	T
12	C	O	D	E	■	E	S	T	O	C	■	C	■	E	■
13	I	S	E	R	E	■	E	R	S	■	C	O	U	R	T
14	L	■	I	S	T	E	■	C	A	I	N	■	E	■	■
15	E	D	E	N	T	E	E	■	G	A	R	N	I	E	R

LES ECHECS

L'étude d'aujourd'hui extraite de la revue Europe-Echecs, ressemble bien à une position de nullité. C'est encore plus évident après l'échange des Fous: 1 Fé5, Fxé5; 2 Txé5†, Rf8..., alors que les noirs n'ont plus qu'à échanger un pion et la Tour à h8, libérée, procure facilement la nulle. Justement, comment les blancs peuvent-ils empêcher la libération de la Tour et amener les noirs dans une position de zugzwang où cette Tour devra fatalement se sacrifier et permettre une finale de pions perdante? Il vaut la peine de chercher.

Solution de l'étude de la semaine dernière : a) si le Fou prend : 1..., fxd5; 2 Cxf6†... gagne le Fou pour le pion; b) ci le Cavalier prend : 1..., Cxd5; 2 Cxa5, Dxa5; 3 f6... et les pièces blanches, les deux Fous ,la Dame et la Tout attaquent le roque ensemble. Tal a joué à la place 17..., Cç3 et a conservé l'iniative.

N.251165 P.H.Nadeau

Un vrai gros GIN du pays

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Coup d'oeil sur

L'UNIVERS

...à la vitesse de la lumière

Grâce aux plus puissants télescopes, les astronomes arrivent à distinguer des nébuleuses situées à quatre milliards d'années-lumière. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le record de la vitesse est détenu par la lumière. Elle se déplace à 300,000 k/sec. (186,000 milles à la seconde). C'est dire que dans une seule seconde, elle fait un chemin égal à 7 fois et demi le tour de la terre.

Prenons ce prestigieux coursier pour monture, chevauchons un rayon de lumière et regardons l'univers.

— UNE SECONDE ET QUART: la lune.

Le temps de dire "oui", et nous voici dans la Lune. C'est tout près. La Terre et la Lune sont des astres complémentaires . . . .

8 MINUTES : le soleil.

C'est encore tout près. Nous qui habitons la Terre nous faisons partie de la banlieue du Soleil.

— 5 HEURES : Pluton.

Cette banlieue nous paraît vaste puisqu'il faut cinq heures à notre rayon de lumière pour arriver à Pluton, pour le moment la planète la plus lointaine que nous connaissons. Mais continuons notre voyage. Cette fois c'est d'un grand voyage qu'il s'agit.

— 4 ANS : la plus proche étoile ("Proxima Centauri").

Paysage tout différent, nous allons rencontrer une multitude de soleils. Et quelle variété! Certains sont si lumineux que, comparé à eux, notre Soleil aurait l'air d'une pâle chandelle... Admirons, au passage que des savants aient pu mesurer scientifiquement les distances qui nous séparent de ces astres, mais leur densité, et qu'ils puissent identifier la composition chimique des minéraux dont ils sont formés.

— 100,000 ANS : pour arpenter un canton de notre univers, notre galaxie.

Par une nuit sans lune, si vous avez une bonne vue, vous pouvez voir 2,000 ou 3,000 étoiles, dont chacune est un soleil. Mais les télescopes viennent renforcer notre vue : ce sont des milliards, et même des millions de milliards d'étoiles qu'ils atteignent. Et voici que le calcul et l'analyse de la lumière reçue permettent d'étudier cet immense univers : les étoiles sont regroupées par vastes ensembles. Chacun de ces ensembles s'appelle une galaxie . . . .

— 4 MILLIARDS D'ANNEES pour atteindre la limite actuelle des sondages astronomiques.

A l'heure actuelle, les observations astronomiques permettent d'atteindre plusieurs centaines de millions de galaxies. C'est du moins ce que les télescopes permettent d'entrevoir. Le plus puissant d'entre eux atteint des galaxies situées à 4 milliards d'années-lumière.

DE QUOI RELANCER L'ADORATION ET LA FOI

L'astronomie scientifique ne rencontre nulle part Dieu dans les cieux. Voilà ce que pensent certains savants. Et nous-mêmes croyants, ne sommes-nous pas bien enfants de faire appel à un Dieu pour nous expliquer ce que nous ignorons des choses, alors que nous avons une intelligence qui, si elle est bien appliquée, finit par venir à bout de nos ignorances devant l'univers matériel ?

Eh bien ! tant mieux si la science nous montre un agrandissement merveilleux de l'univers et, nous dévoilant de plus en plus l'étendue de ses secrets, nous amène à nous poser de telles questions. Tant mieux, car cela oblige à l'adoration, et la foi du croyant à se faire moins enfantine.

Nous commençons par invoquer Dieu parce que nous nous sentons dépassés par les choses et que nous imaginons que lui seul peut en rendre raison. Jusqu'au jour où nous comptenons que ce qui atteste Dieu et sa gloire, c'est le connu plus que l'inconnu, ce que la science nous fait percevoir de la création bien mieux que ce qu'elle n'a pas encore tiré au clair. Car ce qui témoigne en faveur de la création divine, c'est précisément que l'univers existe et nous au-dedans de lui, capables de le penser.

Pour le chrétien, Dieu est celui qui attend que la pensée de l'homme, si habile à discerner les lois de la nature, le reconnaisse au terme de ses découvertes, loin de suppléer paresseusement au besoin de connaître qu'il éveille dans sa créature.

Le livre de la nature que nous déchiffrons maintenant grâce à la science est plus merveilleux encore que ce que l'oeil nu nous permettait de voir. Grâce à la science, non seulement nous voyons plus loin et en profondeur, mais encore nous comprenons quelques-unes des lois qui régissent le monde. C'est comme s'il nous était donné désormais de lire le livre de la nature avec la pensée divine pour guide.

Car Dieu respecte le cheminement de la pensée humaine, l'aidant seulement à se former petit à petit, à mieux comprendre comment tout est pensée par celui qui a créé l'univers.

P. Dominique DUBARLE.
(D'après "L'Eglise et la Science", F. et S., no 153; adapt. JPL)

JEUNESSE "NOUVELLE VAGUE"

La délinquance

par **Georgette DURAND**

On prévoit pour les années à venir un sérieux accroissement de la délinquance. Ce problème angoisse actuellement nombre de sociologues et plusieurs essaient non seulement d'en détecter les causes mais de proposer des remèdes.

Les causes

Tout le monde les connaît, mais peut-être ne s'y arrête-t-on pas suffisamment. Les uns donnent comme origine principale de la délinquance l'émancipation de la femme, comme l'a affirmé récemment le Dr Wilder Penfield, président de l'Institut Vanier de la Famille; les autres, notamment Anne Gourd, soulignent surtout le fait que les jeunes sont élevés "par les femmes seules". Certains s'en prennent aux foyers désunis qui n'ont pas désiré l'enfant; quelques-uns accusent le siècle, le milieu, les techniques de diffusion, l'évolution des mentalités, la dégénérescence générale, etc.

Qui a raison ?

Peut-être tous les spécialistes des questions de délinquance ont-ils raison quand ils attribuent la délinquance à tel facteur particulier, mais, à cause de l'aggravation du problème, il semble évident qu'il faille impliquer tous ces facteurs à la fois.

Quand la délinquance s'accroit-elle ?

Nos jeunes deviennent-ils délinquants pour le plaisir dangereux qu'ils éprouveraient à échapper temporairement à la justice ? ou est-ce surtout un état où ils glissent petit à petit et quasi imperceptiblement d'un acte fautif à l'autre ? Sans faire la genèse de la délinquance juvénile, notons qu'elle s'avère de plus en plus sensible, semble-t-il, au fur et à mesure que les populations parviennent à l'indépendance économique, et ce fait devient spécialement sérieux dans les familles où l'on ne dialogue jamais, où l'on se ferme les uns aux autres comme si l'on ne se connaissait pas, et précisément peut-être parce qu'on se connaît trop ou qu'on se connaît mal.

Tout mettre en oeuvre

Sans donc accuser le progrès, le vent de liberté qui souffle partout, les parents et les jeunes eux-mêmes, qui se ressentent inévitablement du climat dans lequel ils baignent et auquel ils sont si perméables, les adultes doivent réfléchir à la question de la délinquance, se documenter sur ce point et appliquer tous les moyens mis à leur disposition pour épargner à leur foyer le drame de la délinquance ou pour tenter d'en triompher, s'il y est déjà installé.

On aura beau dauber sur les institutions, on arrivera probablement à de piètres résultats en vue de diminuer la délinquance, si on ne trouve pas des moyens concrets et efficaces pour guérir cette plaie sociale qui, non seulement dans notre pays mais aux Etats-Unis et ailleurs, atteint à des proportions gigantesques.

Le rôle du père

L'heure est à l'action intelligente et concertée des familles, surtout à l'intervention du père tout autant que de la mère.

Un jeune homme qui ne parle jamais à son père... un père qui reste muet devant son fils... n'est-ce pas une situation fausse au départ et qui ne devrait jamais s'éterniser si tant est qu'elle se produise un jour pour des motifs que le garçon estime valables et que le père juge indiscutables...

Le papa, qui a l'expérience derrière lui, ne devrait pas être lent à se rendre compte du combat qui se livre dans l'âme de son fils ardent et ambitieux, agressif peut-être, qui veut accéder à un état honorable, réaliser son idéal. Il n'est pas, dis-je, ce père, sans savoir un peu ce qui se produit chez son grand gars qui le dépasse peut-être d'une coudée physiquement, et qui, pourtant, sans jamais l'avouer ni à d'autres ni à lui-même, a bien besoin de la présence paternelle...

Non le père n'a pas oublié cette époque où il était lui-même, il n'y a pas si longtemps, plein de ferveur, d'élan, de jeunesse, d'idées entières, tranchantes, sans nuances ! Il aimait — il s'en souvient — échanger, discuter, parler pour parler peut-être... et il se peut qu'il n'ait pas beaucoup changé maintenant... Comment dès lors ne se trouverait-il pas un peu lui-même dans ce jeune homme qui s'affirme peut-être avec une certaine brutalité ?

Comprendre oui... mais aider aussi...

Mais il ne suffit pas de comprendre un pré-adulte. Il convient de lui parler avec lucidité. Un jeune recherche naturellement la lumière au sujet de tout. D'où vient que le père semble parfois si absent, si indifférent, si étranger ? C'est probablement qu'il ne se doute même pas de la primauté de son rôle vis-à-vis de son fils, et qu'il a abandonné la tâche à la mère, qui, elle, ne parvient pas à s'en acquitter seule... Elle a absolument besoin du concours de son mari dans cette oeuvre d'éducation qui est loin d'être terminée quand l'adolescent franchit le seuil de la puberté.

Et c'est ici que le père dynamique, qui a gardé, ou plutôt qui a développé le goût de vivre au milieu des humains, malgré les vilenies de toutes sortes, peut se montrer l'ami, le confident, le père, au sens le plus élevé du terme, de son grand garçon.

Un professionnel, qui suit de près l'éducation de son fils, racontait quel plaisir il éprouve à causer de choses et d'autres avec son fils aîné de dix-sept ans qui lui fait part régulièrement de ses idées. "C'est tout simple, disait-il. On bavarde tout bonnement ensemble. Et quand il nous arrive de n'être pas d'accord, ce qui se produit assez souvent, nous nous arrêtons juste à temps pour éviter de nous quereller. C'est amusant, explique-t-il, car si l'un de nous hausse fortement la voix, l'autre est chargé, suivant un pacte que nous avons fait, de le lui rappeler amicalement. Et chose curieuse, à l'instant où je vais, de ma bonne voix, protester énergiquement que j'ai raison, Luc me signale gentiment qu'au moins sur un point j'ai tort, car j'ai oublié la consigne..." Comment un tel père et un tel fils ne seraient-ils pas devenus de parfaits amis ?

La mère est-elle étrangère à son fils ?

Il convient de dire que la mère est, en éducation, une partenaire nécessaire; mais elle ne pourra évidemment représenter à elle seule l'équipe parentale. On lui reconnaîtra parfois une fonction du suppléance par rapport au père, dans le cas, par exemple, de son absence momentanée, mais généralement c'est un rôle de partenaire qui lui revient. Ainsi l'éducation père-mère s'accomplit de façon normale et évolue de manière très naturelle jusqu'à ce que le jeune homme soit en mesure de s'occuper seul de sa propre gouverne.

Et le fils ? et la fille ?

Les jeunes, même s'ils s'opposent parfois à priori au dialogue avec leurs parents, s'y montrent presque toujours sensibles. On ne peut pas, en effet, vivre dans une atmosphère ouverte, sympathique et compréhensive, sans ne pas ressentir soi-même cette sorte de facilité de communication qui s'établit dans une maison où règne une bonne entente pas toujours aisée, mais sans cesse recherchée et obtenue à coups de générosité, d'intelligence, de réflexion et de bonté.

Inventer un équilibre

Sans doute, y aura-t-il toujours, dans une famille, des tempéraments plus difficiles que d'autres, et partant peut-être peu communicatifs. D'autres, par contre, seront trop exubérants et auront ainsi tendance à envahir tout le monde... C'est, on le voit, tout un équilibre qui reste à inventer au sein des tensions familiales qui varient avec les jours et les semaines. C'est dire assez quel calme est nécessaire à la mère et au père pour maintenir un point de contact avec le jeune introverti ou ramener à la normale un extroverti excessif.

De plus, tous les parents ne sont pas des psychologues avertis en tous temps et en tous lieux. Ils pourront commettre des erreurs tout comme les jeunes d'ailleurs; mais ils essaieront de se dominer s'ils se sentent trop autoritaires; ils travailleront à se vériliser s'ils découvrent leur penchant à tout laisser faire, sans avoir d'opinion préalable.

La tâche est toujours à poursuivre...

Les parents ne doivent jamais abandonner leur tâche d'éducateurs. Elle n'est jamais finie ! Les pères sont peut-être plus que jamais nécessaires auprès de leurs grands fils et de leurs grandes filles. S'ils savaient combien leur intervention s'avère importante, ils ne démissionneraient pas. A eux de comprendre l'influence qu'ils peuvent exercer sur la tournure d'esprit de leurs adolescents. Toujours la fille se souviendra de son père : n'est-ce pas le premier homme qu'elle a vu évoluer dans son milieu naturel ? Toujours le jeune homme se rappellera son père. Cet adulte devient, en l'occurrence, dans la mémoire du jeune, une sorte de prototype d'homme.

Que le père voie donc la part nécessaire qu'il doit prendre à l'éducation. Qu'il s'y intéresse et les moyens de procéder lui viendront. S'il ne les a pas, il les inventera, dans son amour inné pour ceux qu'il a mis au monde !

Où sont les 8 erreurs ?

**** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.***

Petites expériences de Physique — No 89

Le serpent obéissant

Vous avez tous entendu parler de ces fakirs, maigres comme des sarments, qui se couchent sans sourciller sur des matelas composés d'une planche munie de clous pointus et qui savent tirer un serpent de sa cachette en jouant de la flutte. Vous allez pouvoir les imiter ! C'est-à-dire que vous allez faire danser un serpent; nous n'allons pas exiger de vous que vous passiez la nuit sur des clous ! Prenez une flûte, un sifflet ou tout autre instrument à vent qui vous permettre d'émettre des sons perçants. Inutile donc de savoir jouer ! Pour fabriquer le serpent il vous faudra: 10 grammes de sucre, 4 grammes de nitrate de potassium et 10 grammes de bichromate de potassium. Ecrasez chaque substance aussi finement que possible et mélangez le tout.

Mettez le mélange dans du papier d'argent et glissez le tout dans un petit cylindre en carton pas trop long. Et voilà votre serpent terminé. Posez le cylindre mystérieux sur une plaque d'asbeste et allumez le papier d'argent en tenant une allumette allumée à l'intérieur du carton. Prenez alors votre instrument et jouez. Vos parents et amis verront avec étonnement un serpent sortir du cylindre, avancer au son de la musique et s'arrêter quand vous arrêterez de jouer !

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

1—Aile de l'avion plus courte
2—Fenêtre de la maison au premier plan
3—Pare-choc de la voiture
4—Maison plus large à l'arrière plan, à gauche
5—Patte de la vache tachetée
6—Un rocher de plus près des arbres du fond
7—Virage de la route
8—Une branche de plus à l'arbre du premier plan

Les merveilles de la Nature (D-69)

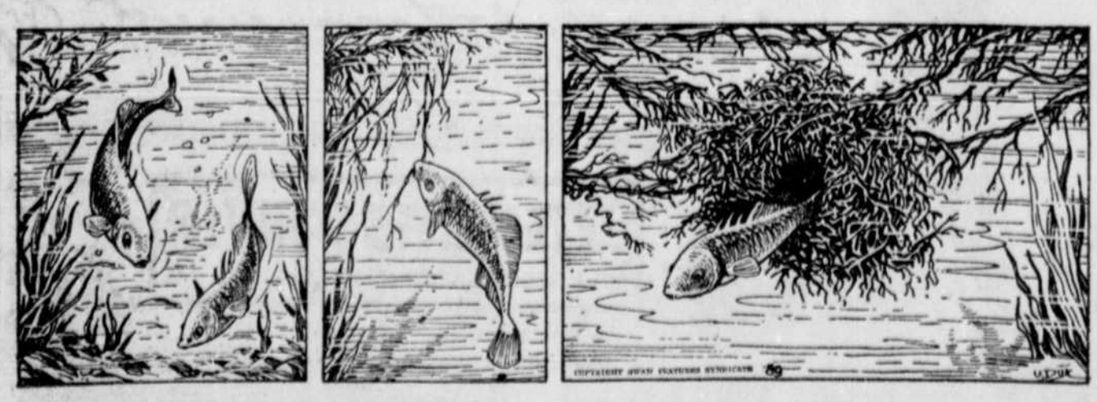

L'EPINOCHE

Ce n'est pas seulement dans le monde des oiseaux que l'on trouve d'habiles constructeurs de nid. L'épinoche, un petit poisson marin ou d'eau douce, portant des épines sur le dos, forme un exemple plus remarquable à cet égard, car il construit son nid dans le fond de l'eau.

Dès que l'époque des fiançailles arrive, le mâle commence ses préparatifs. Il recherche tout d'abord un bon endroit, le plus souvent situé entre des racines aquatiques entrelacées. Puis les matières premières nécessaires à la construction du nid, notamment des plantes et racines sont amenées à main-d'oeuvre. Les petites branches sont tressées patiemment et réunies solidement ensemble au moyen d'un liquide gluant que l'épinoche secrète au fur et à mesure.

Pendant toute la période consacrée à la construction du nid, le mâle ne tolère aucun autre poisson dans les environs et défend farouchement sa propriété. Une fois que le nid est muni d'une entrée et d'une sortie, le mâle se met à la recherche d'une compagne ce qui ne va pas toujours sans de sauvages luttes avec ses rivaux.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Face à leurs tâches

Les infirmières de demain trouveront peut-être difficilement des intérêts qui les soutiendront

par Lise LACHANCE

Le niveau intellectuel de la moyenne des infirmières subit une augmentation graduelle depuis 1960 (une dizaine de points en terme de quotient intellectuel). Ce phénomène complique et compliquera de plus en plus la situation des infirmières, parce qu'elles comprennent davantage les phénomènes. C'est ce qu'a déclaré hier matin M. Maurice Meunier, psychologue, lors de la première journée d'étude de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada.

EXECUTANTES

S'adressant à près de 200 enseignantes du monde infirmier de la province et du Nouveau-Brunswick, réunies à l'hôpital du St-Sacrement, M. Meunier a souligné que, de façon générale, l'infirmière agit sous les ordres du médecin, chef qui établit les détails de la lutte contre une mort angoissante, personnage très puissant aussi bien dans le monde professionnel que dans la société. Cette espèce de dieu tolère très mal que quelqu'un d'autre intervienne dans son action, a ajouté le conférencier, ce qui réduit les infirmières à un rôle d'exécutantes à la lettre.

Devant ce masculin survalorisé, comment l'infirmière peut-elle trouver une satisfaction personnelle? Selon le psychologue, deux voies sont possibles: 1) partager le prestige du médecin comme si, en exécutant les tâches, elle les avait décidées. D'où admiration du médecin en même temps qu'une certaine rivalité; 2) accepter la soumission parce qu'elle découvre, dans le réconfort qu'elle apporte au patient, une source de satisfaction. L'infirmière se valorise ainsi par une activité particulièrement féminine et maternelle. Alors que la première perd son sens de l'humain au profit de l'assurance, la seconde y trouve la plénitude de son rôle.

IMMENSES RESSOURCES HUMAINES

Cependant, l'étudiante-infirmière d'aujourd'hui et de demain, cette jeune fille souvent plus développée intellectuellement que celles qui l'ont précédée à cause de facilités scolaires plus grandes, acceptera-t-elle de bon coeur cette soumission entière au médecin? M. Meunier croit qu'elle trouvera peut-être difficilement des intérêts qui la soutiendront dans les tâches à exécuter. Il est donc possible, qu'il se développe de l'insatisfaction, ce qui entrainera un gaspillage de ressources intellectuelles et humaines.

Le professeur a ajouté que le nombre de femmes mettant leur intelligence et leur affectivité au service de la communauté augmentera sans cesse et que le monde médical doit savoir profiter de ces richesses humaines.

"Il appartient à l'infirmière de découvrir les formes d'action professionnelle qui remettront à profit toutes les potentialités féminines et maternelles dans un monde qui tendra de plus en plus à se déshumaniser", a-t-il dit. Où se situera la place de la femme? A elle de le déterminer. En tout cas, son rôle essentiel consiste à garder vivante la chaleur humaine et à l'augmenter.

Le conférencier a spécifié que l'étudiante-infirmière fait partie d'une structure professionnelle qui lui ouvre des espoirs d'épanouissement et de revalorisation extraordinaires. Elle doit aborder les modifications du monde médical d'une façon positive et ne pas oublier que le contact humain qui lui échoit particulièrement est souvent plus important que la science.

Le médecin lui-même devrait reviser la conception de sa place dans cette structure, a déclaré M. Meunier.

PROFIL PSYCHOLOGIQUE

Sur le plan psycho-social, le monde médical est parfaitement hiérarchisé. Cette forte structuration amène des aspects nets et intéressants. Ainsi, on peut brosser le profil psychologique de l'étudiante infirmière.

Outre cette augmentation du niveau intellectuel signalée plus haut, le conférencier estime que, règle générale, les caractéristiques de la jeune fille qui commence son cours sont les suivantes: un jugement supérieur, qualité essentielle dans la profession car l'individu doit être capable de découvrir les solutions appropriées avec un contrôle suffisant de son émotivité; une capacité libre d'anxiété et permettant d'apprendre les tâches contrètes; une curiosité intellectuelle.

Pourquoi une jeune fille choisit-elle le nursing? Qu'est-ce que cette profession signifie pour elle ? M. Meunier, qui a longtemps pratiqué dans les hôpitaux et fait de nombreuses enquêtes, a pu constater qu'un besoin d'action efficace anime les aspirantes. Selon lui, celles-ci volent avant tout l'activité d'infirmière comme une occasion d'être au service des autres tout en se rendant compte de façon claire et nette des changements que leur action apporte. Un blessé arrive à l'article de la mort. Il sort de l'hôpital sur ses deux pieds. Quelle plus grande modification peut-on souhaiter! Le besoin de contacts variés et de communication entrent grandement en ligne de compte.

VALORISATION EXCESSIVE

Le psychologue a souligné que le nombre et la qualité des infirmières va continuer à augmenter. Cependant, il a mis en garde les étudiantes-infirmières contre une valorisation excessive de leur profession, ce qu'il appelle le "faux sublime". L'activité future de l'étudiante-infirmière ne justifie pas toujours réellement cet enthousiasme, a-t-il dit.

LES INFIRMIERES

M. Meunier a terminé sa conférence en parlant de la situation délicate du nouveau partenaire du monde médical: l'infirmière. Face au groupe masculin fortement organisé que constituent les médecins ("modèle qui l'écrase") et face également aux infirmières qui complètent ceux-ci, l'infirmier se voit dans une situation particulièrement difficile, a déclaré le professeur de Laval. Il y a donc danger, a-t-il dit, d'attirer dans cette profession soumise à une expansion, des candidats incapables de résoudre le conflit imposé par ces deux blocs qui lui laissent peu d'espace vital. Une solution s'impose.

● Sr Ste-Eugénie de Rome, s.c.q., et M. Maurice Meunier, psychologue, tous deux conférenciers de la premire journée d'étude de l'Association des hôpitaux catho- conférenciers de la première journée d'étude de l'Association des hôpitaux catho- (Photo "'Action", Marcel Laforce)

Pôles de la formation religieuse de l'étudiante-infirmière

Dire ce qu'est l'homme, discuter de cet épouvantable mystère de la souffrance, tels sont, d'après le R.P. Achille Ledent, o.m.i.,, les problèmes capitaux sur lesquels doit se centrer la formation religieuse de l'étudiante-infirmière.

UN MYSTERE ET UN ABSOLU

Aujourd'hui, on s'acharne tellement à détruire l'homme qu'il importe de montrer qu'il n'est pas quelque chose de tout fait, mais une mystérieuse espérance. L'homme doit être et rester un mystère, non parce qu'il est incompréhensible, mais parce qu'il est trop grand, a dit le Père Ledent. Car l'homme sera toujours plus que tout ce qu'on peut voir en lui. C'est la première notion à inculquer chez l'infirmière qui doit sentir que son patient vaut plus que sa réaction, qu'il possède en lui des possibilités extraordinaires.

Jusqu'ici, a déclaré le conférencier, nous nous sommes attachés à donner des définitions de l'homme, sans descendre dans la réalité. Nous devrions être plus existentiels.

Selon le professeur de bible à l'université d'Ottawa, l'homme est également un absolu, travaillé par plusieurs besoins, et qui possèdent une vocation.

L'homme a sa valeur en soi. Sa fin, c'est lui-même. Et celui qui repecte le plus l'homme, c'est Dieu. Ne dit-il pas très souvent dans l'Evangile : "Si tu veux avoir part...", "Si tu veux entrer dans le royaume des cieux...".

Nous devons être sensibilisés pour que l'homme ne soit pas un relatif mais un absolu, non un moyen mais un but. D'ailleurs, a dit le conférencier, l'homme recherche Dieu d'abord parce qu'il se recherche, parce qu'il sent qu'il doit s'achever lui-même et ne peut le faire sans Dieu.

RIEN D'ANIMAL

Les besoins de l'homme ne sont pas des caprices, a poursuivi l'abbé. Il n'y a rien d'animal dans l'homme. Tout ce que nous faisons porte le cachet humain. Aussi bien au point de vue biologique (nourriture, sexualité) que social (aimer, être aimé, se sentir utile) et métaphysique (besoin de laisser une trace).

Selon le professeur, le plus grand défaut de l'homme réside dans la satisfaction de soi. Il ne faut jamais s'asseoir et s'imaginer arrivé. Car nous sommes des appelés. Et quel que soit notre état, Dieu nous aime assez pour nous accepter comme nous sommes.

LA SOUFFRANCE

La première chose à faire face à la souffrance ? La soulager. Les infirmières devraient être spécialement sensibilisées à cette situation, car le monde de la souffrance est aussi le leur. Les étudiantes doivent savoir que la souffrance est et restera non seulement un problème mais un mystère et que notre devoir est de la chasser de la terre, a souligné le Père Ledent.

ACCUEIL

Parlant du Christ, le prêtre d'origine belge a déclaré qu'il n'est pas un ensemble de propositions toutes faites que nous devons mémoriser, mais une personne qui entre dans notre vie. L'accueil ne se fait pas d'un coup, mais petit à petit. Il est toujours douloureux et pénible, à cause de cet instinct qui nous porte à nous refermer lorsque quelqu'un veut pénétrer dans notre intimité.

C'est par la vie (nos échecs, nos réussites, notre accueil, notre refus) que nous allons comprendre ce que veut dire "accueillir un autre", a dit le théologien. Après avoir insisté sur le besoin essentiel de nous décentrer de nous-mêmes, le conférencier a mentionné que la pédagogie du Christ n'est pas basée sur la raison mais sur la fidélité.

ADAPTATION AU MONDE MODERNE

Professeur d'expérience, le Père Ledent a déclaré que ce besoin du monde d'entendre parler du Christ d'une façon valable mais adaptée à la vie moderne, varit aussi chez les infirmières. "Celles-ci doivent savoir que nous parlons d'elles, que nous ne sommes pas seulement des marchands de médailles, de chapelets et de principes".

Et devant l'infirmière, cette femme marquée par son milieu familial, son époque, son drame ("car nous en avons tous") et ses problèmes, le professeur doit employer le principe des vases communicants et ne pas considérer la classe comme un réservoir attendant béatement les paroles du "magister". D'ailleurs, a dit le Père Ledent, le professeur reçoit souvent plus qu'il donne.

Le charme serait-il question d'âge ?

WASHINGTON (P.A.) — Les serveuses travaillant dans les bars-salons, qui ont été congédiées sous prétexte qu'elles n'étaient pas assez séduisantes, ne pourront se plaindre à personne de ce traitement dans l'Etat de Washington. Le comité chargé des sujets de discrimination a décrété récemment qu'un tel geste ne constitue pas un traitement discriminatoire selon les termes de lois de l'Etat.

Les membres du comité étudiaient la plainte formulée par deux serveuses congédiées parce que considérées trop âgées et pas assez séduisantes. Ces femmes sont âgées respectivement de 32 et 34 ans.

Le comité, citant comme exemple Marlene Dietrich, a souligné que certaines femmes plus âgées sont parfois beaucoup plus séduisantes que leurs cadettes. Le charme n'est pas nécessairement le propre des jeunes serveuses, mais certaines de leurs collègues plus âgées ont parfois du mal à établir la concurrence, selon le comité chargé d'étudier le cas.

Pour vous...

la campagne du Timbre de Noël

Pour plus d'un être privilégié, la période des fêtes s'annonce joyeuse ! Dans le cadre des familles unies, dans la chaleur des foyers heureux, se préparent déjà réunions et surprises pour marquer Noël et le Jour de l'An . . . Il est des maisons sereines où l'on ignore les tracas financiers, la discorde, le deuil, les épreuves de toutes sortes qui, reliées à la plus belle fête, en feront ensuite un jour cruellement évocateur. Mais, il est des maisons où, Dieu aidant, l'on ignore même la maladie, une saine vigueur étant l'apanage des uns et des autres. Comment n'y pas songer au moment de la campagne du Timbre de Noël ?

Ce petit cachet, frappé aux armes de la Croix de Lorraine, vous dit tous les ans "Bonne santé" ! Emblème de la lutte antituberculeuse, il mérite d'être encouragé avec d'autant plus de compréhension qu'il livre bataille à des éléments que l'on souhaiterait bien n'avoir jamais à combattre soi-même. Et pourtant, combien n'a-t-on pas vu de jeunesses radieuses, tirées brutalement de leurs plus doux rêves; et combien de mamans exténuées durent se soumettre à la séparation des leurs alors qu'elles semblaient avoir mérité le repos dans la joie ?

* * *

On cherche souvent trop loin la cause des maladies qui nous frappent, il est si simple d'en rejeter la responsabilité sur ceux qui ne sont plus là pour se défendre, alors qu'il serait plus juste d'attribuer sa piètre santé aux inconséquences qui minent l'organisme aussi sûrement que les tendances héréditaires, veillées tardives, sports exagérés, alimentation désordonnée, etc . . .

La prévention n'est pas un vain mot. C'est le moyen humain d'exercer sur les individus une surveillance attentive, de déceler les symptômes dès qu'ils apparaissent afin d'entrer en lutte, si menace il y a !

Le dépistage de la tuberculose soulève de plus un problème épineux, à savoir : la surveillance des malades non hospitalisés, l'assistance à ces malades et à leur famille, la vaccination des enfants (BCG) tout ce programme d'action ne pouvant se résoudre sans la compréhension, l'aide financière des plus fortunés.

Que ceux d'entre nous qui ont de la joie en surabondance, et la santé par surcroit (les autres sont déjà gagnés à la cause !) contribuent généreusement à améliorer le sort des malades qui vivront ce Noël sous la bannière de l'épreuve et de la résignation. Souscrire à la campagne du Timbre de Noël, n'est-ce pas être un peu plus humain et beaucoup plus chrétien ?

Francine L. Roy

Recevoir mais aussi donner

L'étudiante - infirmière sera perméable dans la mesure où elle pourra non seulement recevoir mais donner. Le personnel chargé de sa formation considère trop l'élève comme matière première à façonner selon ses propres idées sans accepter le fait qu'il peut recevoir de l'élève, a déclaré Sr Ste-Eugénie-de-Rome, s.c.-q., lors de la première journée d'étude de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, hier.

Pourtant, a signalé la religieuse, si nous acceptions la jeune fille telle qu'elle est, elle se sentirait membre de la communauté soignante. Et le monde hospitalier ne serait plus le milieu du "on" anonyme, insaisissable et irresponsable.

Selon la conférencière, l'étudiante-infirmière ne saurait se définir sans indiquer le lien essentiel qui la rattache à la nature des gens qui l'entourent et la conditionnent pour être à leur tour façonnés par elle. Cette définition ne saurait donc être adéquate si elle n'incluait pas explicitement le monde des choses et des sujets.

Le monde des choses, c'est toute l'organisation matérielle dans laquelle baigne la vie de l'infirmière. Celui des sujets, le plus important, regarde tout aussi bien les relations avec les compagnes qu'avec les malades, le personnel de l'école d'infirmière et de l'hôpital.

LE MONDE DES SUJETS

A l'école secondaire, par exemple, l'effort de l'étudiante, restait personnel, même s'il était produit avec d'autres. Dans la classe, la jeune fille s'appuyait sur l'institutrice; à la maison, sur les parents, rarement sur les compagnes.

A l'école d'infirmière, a dit Sr Ste-Eugénie-de-Rome, on lui demande un travail d'équipe, on lui donne des travaux personnels qui nécessiteront de l'initiative et de l'esprit de recherche.

A ces changements s'ajoutent des liens familiaux différents, l'éloignement du foyer, des structures de grandes dimensions (comme le personnel de l'hôpital) en remplaçant d'autres micro - sociologiques formées par les liens de l'amitié. Point capital: les relations avec les malades.

Si, pour la jeune fille, les malades sont causes de joie, leur souffrance est également lourde pour une personne de 18 ans. L'étudiante-infirmière envisage donc une nouvelle expérience. C'est la première fois qu'elle est vraiment mise en face de la douleur, du désespoir et de la mort. Situation qui dépasse souvent les capacités psychologiques de l'élève et la portera à l'évasion.

Sr Ste-Eugénie-de-Rome a fait remarquer qu'il y a 20 ans, toute activité était orientée vers le cours, dans un milieu relativement stable, fermé à toute influence extérieure. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Notre civilisation évolue.

DONNER MAIS AUSSI RECEVOIR

Est-ce que nos étudiantes-infirmières sont mises en état de recevoir ? a demandé la conférencière. Elle a répondu qu'il y aura toujours les deux phases connues à l'anabolisme et du catabolisme: acceptation et rejet. "Il se retrouvera toujours des êtres qui fermeront leurs portes à l'influence d'autrui ou du milieu, mais cela ne devrait pas être un cas fréquent dans le milieu étudiant hospitalier, si le milieu est vraiment ce qu'il doit être".

Elles abandonnent le long voile, symbole de leur vie retirée

Tripoli (Reuters) — Les femmes voilées de Libye s'engagent avec circonspection dans cette seconde partie du 20e siècle.

Le gouvernement de cet Etat nord-américain aux richesses pétrolières, se rendant compte d'une pénurie de main-d'oeuvre parmi les hommes, tente d'encourager les femmes à prendre une part plus active dans la vie et le travail de ce pays.

Avec l'approbation officielle, jeunes filles et jeunes femmes mettent graduellement de côté le long voile enveloppant, symbole de leur existence retirée du monde extérieur.

Mais la tradition millénaire est puissamment ancrée et, à Tripoli, certains observateurs d'expérience estiment qu'une génération passera, et peut-être deux, avant que le voile devienne une pièce de musée.

En ce qui concerne le voile, la Libye est demeurée un avant-poste de l'orthodoxie parmi les régions musulmanes du Nord de l'Afrique du Nord. En Tunisie, en Algérie, en Egypte, les femmes ont suivi davantage l'évolution de l'époque.

A Tripoli, le voile qui constitue un long vêtement blanc connu sous le nom de barracan, demeure une tradition absolue pour un grand nombre de femmes âgées. Elles s'enroulent dans ce vêtement de la tête au pied, y compris le visage, sauf pour une petite ouverture vis-à-vis d'un oeil.

Ces femmes voilées restent à la maison et prennent soin des enfants. On les voit rarement en public avec les hommes de leurs familles. Dans un cinéma de Tripoli, on présente un spectacle hebdomadaire strictement réservé aux femmes.

Lorsque les représentants du gouvernement ou les hommes d'affaires de Libye vont passer des vacances en Europe, le voyage se fait entre hommes, les femmes et les enfants demeurant à la maison.

DROIT DE VOTE

En 1963, les femmes ont obtenu le droit de suffrages aux élections parlementaires, mais c'est dans une proportion minime qu'elles ont exercé ce droit au cours des deux élections qui eurent lieu depuis.

Dans les régions rurales de Libye, le barracan est encore le vêtement le plus utilisé, mais parfois il est de couleur brillante et laisse le visage découvert.

COLONIE ITALIENNE

Avant que la Libye, autrefois une colonie italienne, obtienne son indépendance en 1951, les femmes avaient rarement la possibilité de fréquenter l'école primaire ou secondaire, et ces études ne se poursuivaient jamais plus loin.

Depuis l'indépendance, le gouvernement a graduellement fait construire des écoles et a fondé l'université de Libye.

L'instruction ouvre maintenant de nouveaux horizons aux enfants et jeunes gens et la radio transmet des nouvelles du monde extérieur dans la maison de la femme arabe autrefois analphabète.

Autrefois, une jeune Tripolitaine toujours cachée sous le voile, ne devait pas faire voir son visage à aucun homme, avant le soir de ses noces.

Aujourd'hui, environ 60 pour cent des écolières de 13 ans et plus, se promènent sans porter le costume traditionnel. Les autres s'enveloppent dans le barracan pour se rendre et revenir de l'école, mais elles enlèvent ce long vêtement pendant la classe.

● Voici le modèle rêvé pour celles qui aiment dissimuler leurs cheveux et accentuer leurs yeux. C'est le style chapeau melon avec longue écharpe enroulée autour des épaules.

Une femme occupe le poste de consul de Belgique

Edmonton (P.C.) — Parmi les activités s'inscrivant à l'horaire quotidien de Mme Andrew Cairns, se trouvent notamment ses entrevues avec des personnalités belges, ou le secours qu'elle apporte aux familles nécessiteuses.

Epouse d'un médecin et mère de quatre enfants, Mme Cairns occupe le poste de consul de Belgique pour le nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

Cette femme dynamique, née dans la région de Belgique d'expression française, estime que son travail est fascinant. Elle s'intéresse à tous les gens qu'elle rencontre et s'occupe souvent des vieux retraités belges qui habitent cette région du Canada.

Mme Cairns apporte également une aide efficace aux jeunes. Récemment, elle a obtenu un emploi à un jeune Belge dont l'épouse attendait la venue d'un enfant et le couple était sans ressources.

TRAVAIL BENEVOLE

Ce travail de consul qui n'est pas rémunéré, bien que Mme Cairns reçoive des sommes pour certains frais, comprend les demandes pour l'obtention des certificats de naissance, des passeports et allocations des vétérans.

Ce titre de consul lui permet de rencontrer d'éminents visiteurs belges. A la place d'honneur, dans le salon de Mme Cairns, se trouve une photographie du prince Albert et de la princesse Paola de Belgique, un cadeau du prince après sa dernière visite.

DEPUIS 1956

A la suggestion de l'ancien consul qui avait abandonné son poste en 1956, Mme Cairns avait écrit à l'ambassadeur à Ottawa et fut subséquemment nommée vice-consul. Depuis 1956, elle a assumé les responsabilités du consulat, mais sa nomination n'a été officielle qu'au printemps dernier, lors d'une visite de l'ambassadeur, M. Guy Daufresne de la Chevalerie.

Mme Cairns était arrivée à Edmonton en 1947 avec son mari, originaire de Kitscoty, Alberta. Ils s'étaient rencontrés à Vienne, alors que tous deux travaillaient pour l'Association de secours et rehabilitation de Nations unies.

Les quatre enfants sont nés au Canada. L'ainée, Anita, âgée de 17 ans, étudie actuellement au couvent du Sacré-Coeur, à Bruxelles.

Ses frères, âgés respectivement de 16, 14, et 8 ans, suivent des cours à Edmonton.

VETEMENTS D'HIVER

POUR BEBES, GARÇONS, FILLES jusqu'à 14x

Vêtements sport — Vêtements de toilette.
Assortiment des plus complets en ville.

Spécialité :
CADEAUX DE NAISSANCES

Une visite est sollicitée pour vous convaincre.
Satisfaction garantie.

LA BOUTIQUE DES JEUNES
297, DE LA COURONNE — QUEBEC
3e étage — Jos. Laboud Inc.

Facilités de stationnement

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

*** BEYROUTH — Capitale du Liban, l'antique Beryte des Phéniciens, présente un visage où les contrastes abondent : vieux quartiers, dont les toits rient de toutes leurs tuiles rouges; artères spacieuses et hauts immeubles modernes (comme ci-haut représentés; demeures luxueuses aux verrières encadrées de fines colonnes de marbre; puis derrière, le vert sombre de la montagne, tendu comme une somptueuse tapisserie murale; enfin, touchant le ciel, les cimes neigeuses du Liban.**

Terre d'hospitalité, "Suisse du Moyen-Orient" :

Le LIBAN

Il est difficile de parler des beautés naturelles du Liban et de ses splendeurs archéologiques sans une forte tentation de lyrisme et une profusion d'images séduisantes à évoquer. On se sent envahi par des souvenirs bibliques et littéraires qui abondent et retiennent l'attention. L'historique du pays est à lui seul un attrait de premier ordre; son aspect physique peut y prétendre également. Arrêtons-nous d'abord au premier tableau, celui qui traverse les temps.

Le Liban, pays millénaire, est peuplé par plus d'un million et demi d'habitants dont la religion officielle est l'Islam, la langue officielle, l'arabe. République indépendante depuis 1943, l'Etat libanais occupe un pays très vieux, qui remonte à l'Antiquité. Si ce pays se présente dans les temps modernes comme une jeune république de la Méditerranée orientale, aujourd'hui membre de l'O.N.U., son territoire a vu naître, au IIIe millénaire avant notre ère, Beryte et Byblos, Tyr et Sidon : Sidon qui s'élança jusqu'aux îles de l'Egée; Tyr qui posséda des comptoirs en Sardaigne, en Sicile, en France, et qui fonda Carthage.

Au Liban on a toujours parlé plusieurs langues : le grec après la conquête d'Alexandre, plus tard le latin, puis l'arabe; le français, en honneur depuis les croisades fut, jusqu'à ces derniers temps, langue officielle avec l'arabe. Quant à l'anglais, son usage se répand de plus en plus. Trois universités dans Beyrouth donnent presque tout leur enseignement dans trois langues : l'université du Liban, l'université St-Joseph (française) et l'université Américaine. Il y a sept ans, le président Fouad Chéhab a donné un vigoureux renouveau à la vie politique, économique, culturelle et sociale.

Le fait français, au Liban, apparaît comme un défi aux événements historiques. Ceux-ci ont été marqués spirituellement par la présence de la France. Mais dans ce pays polyculturaliste, on a quelque difficulté à assurer la permanence de la langue et de la culture françaises dans un cadre qui reste bien national. Il reste que, de tous les pays du Proche-Orient, le Liban est le plus pénétré de l'esprit occidental. Au dire de Charles Hélon, "sa position privilégiée au coeur de l'Ancien Monde a fait de lui dans le passé ce qu'il n'a cessé d'être : un lieu de rencontre des cultures et des cultes, un asile pour les idées et pour les hommes, aussi bien qu'un passage et un marché ... Situé à la jonction de trois continents, l'Asie, l'Afrique et l'Europe, il a, dès l'aube de l'histoire, été un trait d'union naturel entre l'Occident et l'Orient. Mieux encore : pour les rendre plus accessibles et plus fraternels l'un à l'autre, il en a opéré l'union en lui-même. Il en est, à proprement parler, la synthèse".

Aspect géographique

CE PAYS — l'antique Phénicie —, d'une superficie de 4000 milles carrés, s'étend entre la Méditerranée et l'Anti-Liban, et comprend une plaine côtière, les monts du Liban et le plateau de la Bekas. Son principal cours d'eau est le Nahr Litani. Sur le plan économique, la contrée fournit principalement de la soie, de l'huile d'olive, des noix, du lignite, du charbon et du fer. Comme l'a justement noté Michel Touma, "que ce soit par son ciel toujours bleu, son climat idéalement tempéré, par ses eaux abondantes, la flore luxuriante de ses montagnes et ses plaines fertiles, le Liban continue à représenter aux yeux de l'homme d'aujourd'hui qui a la joie de le visiter une des plus parfaites réussites de l'universelle nature".

Visite touristique

Depuis le temps où l'homme commença à se déplacer d'un pays à l'autre, le sol rocheux du Liban a été foulé par les pas d'une armée conquérante après l'autre.

Le temps présent ne fait pas exception. Mais les envahisseurs d'aujourd'hui sont des touristes; leur nombre augmente chaque année et dépasse le total de ceux qui participèrent à la première Croisade en 1098.

Aujourd'hui, **BEYROUTH**, la capitale (600,000 hab.) constitue le noyau des routes aériennes des lignes reliant l'Est à l'Ouest. C'est un centre commercial et culturel. Le port avec ses docks, ses entrepôts immenses, est un des plus importants de la Méditerranée orientale. Des milliers de Libanais et de nombreux étudiants étrangers fréquentent ses célèbres universités (libanaise, américaine et française).

L'urbanisme a été fondamentalement modifié, il y a 50 ans, et la ville donne aujourd'hui, avec ses nouvelles artères spacieuses et ses hauts immeubles, l'impression d'une grande cité moderne.

Les bazars pittoresques se trouvent au centre de la ville. Une promenade dans les souks vous laissera un souvenir inoubliable. Dans le musée national de la rue Damas, sont conservées de précieuses trouvailles archéologiques, dont certaines datent de 3,000 ans av. Jésus-Christ. Les magnifiques mosquées qui s'élèvent un peu partout dans la ville méritent d'être visitées.

A une heure de route, au nord-est de Beyrouth, l'acropole de **BAALBECK** dresse un vertigineux mémorial de la majesté romaine : l'escalier monumental des Propylées, les souterrains, les remparts, les temples de Jupiter, de Bacchus et de Vénus, ravagés par le temps, les pillages et les guerres, ne sont plus, disait Barrès, qu'un "chaos de splendeurs écroulées, une immense mer jonchées de porphyre et de marbre, de colonnes et de chapiteaux ... mais que ce désastre atteste de grandeur !"

A 28 milles au nord de la capitale se trouve **BYBLOS** (Djebail), petit port paisible, site de la plus vieille ville du monde, où se rencontrent temples égyptiens, châteaux et églises des croisés, tandis que sous l'eau transparente dorment encore des colonnades, des chapiteaux, que l'on aperçoit entre les barques ...

Au sud de Beyrouth, on retrouve l'antique **SIDON** (Saida) où prêcha le Christ. Le vieux port rappelle l'endroit d'où saint Paul partit pour Rome. **TYR** (Sour), plus au sud, permet d'évoquer son ancien roi, Hiram, qui fournit à Salomon le bois de cèdre et les artisans pour la construction du temple de Jérusalem. On n'y trouve maintenant que ruines et dénuement.

A 56 milles au nord de Beyrouth, un grand port dominé par un château massif : TRIPOLI (Taraboulos). C'est la "Triple" des Francs, restée étrangement médiévale sous le ciel d'Orient. Façades polychromes couronnées de coupoles, minarets, portails à alvéoles s'inscrivent curieusement au milieu des passages voûtés. On y retrouve des fragments d'architecture franque dans les murs des mosquées, les bains et les "khans".

C'est de Tripoli que l'on part volontiers vers la montagne pour découvrir les fameux cèdres du Liban, disséminés par îlots après avoir autrefois recouvert quasi tout le pays. Dans le cadre impressionnant des plus hautes cimes libanaises (plus de 9,000 pieds) on peut même pratiquer le ski (décembre à avril) et goûter les plaisirs de la neige. Ce qui n'empêche pas de retourner, quelques heures après à la Méditerranée, pour y prendre son bain dans la plus tiède des mers ... Merveilleux contraste que les voyageurs sportifs ont peine à faire croire à leurs amis, une fois revenus du Liban. Cimes altières, proximité des plaines accueillantes charme de cette côte où le climat est encore plus doux et plus stable que celui de la Riviera française ... c'est le merveilleux pays justement appelé "la Suisse de l'Ouest".

(Comp. JPL)

/ BAALBECK — tirerait son origine très ancienne d'un sanctuaire consacré par les Phéniciens à leur dieu Baal. Cet acropole dresse encore un étonnant mémorial de la majesté romaine. En témoignent ces ruines du temple de Vénus, ci-haut représenté.

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Arts et artistes

La France continue à émettre ses timbres d'art à large format, alors que deux autres de ces timbres apparaîtront ce mois-ci. L'un d'eux offre une partie d'une large peinture sur la chasse au faucon et l'autre, une tapisserie religieuse du 14ème siècle.

La France a émis de nombreux timbres de ce genre au cours des récentes années sur les travaux des peintres Toulouse-Lautrec, Cezanne, Matisse, Coubert, Manet, Chagall et autres. Il y a eu aussi des timbres sur les arts de caractère religieux tels que des vitraux d'une cathédrale.

La France n'est qu'un des nombreux pays à avoir présenté des oeuvres d'art sur de récentes émissions de timbres. Les Etats-Unis ont maintenant un timbre d'art annuel qui est émis à l'automne. Le dernier sorti portait sur l'une des oeuvres d'un ancien artiste américain John Copley. Les timbres américains ont fait une part à l'art abstrait et aussi à des reproductions de peintures par Charles M. Russell, James Audubon, Winslow Homer et Frederick Remington.

En 1961, l'Autriche émit quatre timbres pour marquer le centenaire de son association des artistes créateurs, ceux-ci présentant quatre peintures de cette période. En 1959, l'Allemagne de l'Est reproduisit des peintures de vieux maîtres sur ses timbres comprenant les oeuvres de Rubens et de Franz Hals.

La Belgique a eu de nombreuses émissions de timbres montrant des peintures fameuses comprenant l'ensemble semi-postal de 1963 avec des peintures de Rubens et l'émission de 1958 avec des oeuvres de Jan van Eyck et d'autres vieux maîtres belges.

Pour le collectionneur de timbres d'art il y a de nombreux autres commémoratifs spéciaux de cette sorte. La Russie, par exemple, a eu deux timbres de Repin en 1956, l'un d'eux représentant sa peinture sur les bateliers de la Volga. La Russie a eu, en 1960, des timbres sur des peintures de ses forêts réalisées par plusieurs artistes.

La Finlande vient justement d'émettre des timbres à quelques-uns des artistes du pays. L'Espagne a émis une longue série sur les peintures de Julio Romero de Torres, Sorolla, Jose de Ribera, Rubens, Murillo, El Greco et Velasquez. La Hollande a offert des reproductions de peintures sur ses timbres provenant des oeuvres de Rembrandt et de Franz Hals. La Polynésie française a présenté des peintures peintes chez elle par Paul Gauguin sur des timbres de 1953 et de 1958.

Ceci n'est qu'un mince aperçu des nombreux timbres d'art qui sont à la portée du collectionneur de spécialités.

Nouvelles émissions

Le Dahomey a émis deux timbres à large format à l'occasion de l'ouverture du port de Cotonou. — L'Italie a une série pour marquer le 700ème anniversaire de la naissance du poète Dante Alighieri. — Le Maroc montre des crustacés en couleurs sur ses plus récents timbres. — Le Yemen a des timbres floraux tout en couleurs pour marquer le 3ème anniversaire de sa révolution.

— L'Albanie a une série sur les chasseurs. — La République du Cameroun présente le président Ahidio sur des timbres à l'occasion de sa réélection. — Le Brésil a un timbre pour une exposition philatélique. — La Jordanie a émis des timbres pour la tournée mondiale de son roi Hussein, ces timbres montrant les chefs d'Etats visités, notamment le président Johnson des Etats-Unis. — L'Espagne a émis un autre ensemble sur les explorateurs fameux. — La République du Niger a des timbres montrant les progrès humanitaires parmi ses habitants. — Les Philippines ont quatre timbres pour marquer le 400ème anniversaire de la christianisation dans ses îles. — Salvador a des timbres représentant un philosophe du pays, Francisco Antonio Gavidia. — Umm Al Qiwain, un protectorat britannique dans le Golfe Persique, a émis ses premiers timbres de poste aérienne offrant l'image de son gouverneur et aussi des animaux. — La Syrie a un timbre pour marquer la 10ème exposition nationale de l'industrie du coton.

L'Australie émet ce timbre de Noël (en haut à gauche). La République du Congo a des timbres pour la coopération internationale, montrant une digue sur le fleuve de Stanleyville (à droite). La France présente une scène de chasse au faucon sur ses plus récents timbres d'art (en bas à gauche). La Cité du Vatican a des timbres pour marquer la récente visite de Paul VI aux Etats-Unis (en bas à droite).

Les Nations unies émettront ce timbre, pour marquer les indices des populations, le 29 novembre.

AMATEURS-DEBUTANTS
Sans aucune obligation de votre part, vous recevrez 67 timbres gratis accompagnés d'une sélection assortie à prix très réduits. Bonis intéressants et tous frais de malle payés.
SERVICE DE PHILATELIE MAPPEMONDE
C.P. 92, Notre-Dame, de Lévis, Lévis, P.Q.

Petites nouvelles touristiques

Année du millénaire au Mont-St-Michel

Des manifestations sont prévues, du 8 septembre 1965 à octobre 1966 au Mont-Saint-Michel (Manche, France), à l'occasion des fêtes commémoratives du millénaire de la célèbre abbaye. Celles-ci commenceront par une messe célébrée à l'abbaye du Bec Hellouin, d'où quelques moines partiront pour s'installer au Mont-St-Michel durant cette année du millénaire. Ils célébreront les offices monastiques chaque jour à midi, -8 h. à 20 h., lorsque les visites de l'Abbaye seront terminées.

Des expositions relatant l'histoire du Mont auront lieu en 1966, d'abord à la Conciergerie à Paris, puis au Mont-St-Michel. Des concerts spirituels seront donnés dans la salle des Hôtes et le réfectoire.

• SABENA en Nigeria et Côte d'Ivoire

A partir du 15 décembre prochain, la SABENA Lignes Aériennes Belges assurera régulièrement toutes les semaines un service aller-retour suivant l'itinéraire Bruxelles - Madrid-Lagos-Abidjan.

Les quadriréacteurs Boeing Intercontinental de la compagnie belge permettront d'atteindre Lagos et Abidjan tous les jeudis au départ de Bruxelles respectivement en 7h.10 et 8h.40 de vol et au départ de Madrid respectivement en 5h.00 et 6h.30 de vol. Les retours se feront tous les vendredis.

Lagos (Nigeria) et Abidjan (Côte d'Ivoire) deviendront ainsi les 61e et 62e escales des lignes aériennes belges. Avec la Côte d'Ivoire, le nombre des pays desservis passera de 36 à 37.

Ainsi, avec Tunis qu'elle reliera comme on le sait régulièrement à Bruxelles à partir du mois de novembre, la SABENA inscrira au cours de la prochaine saison d'hiver trois nouvelles escales africaines dans le réseau de ses lignes aériennes.

• Accroissement de la flotte à réaction d'AIR CANADA

Poursuivant l'accroissement de sa flotte d'appareils à réaction, Air Canada a déjà commandé 10 nouveaux jets pour livraison en 1966 et 1967 et négocie présentement l'achat de 14 autres appareils pour livraison au début de 1967.

Les six biréacteurs Douglas DC-9 et les deux Douglas DC-8 qu'elle a commandé en 1963 et 1964 lui permettront d'accroître d'un tiers la capacité de sa flotte à réaction en 1966.

Ces nouveaux appareils, évalués à $40,000,000, augmenteront de 710 le nombre des places disponibles sur les services nord-américains et transatlantiques.

Le coût total de ces 14 avions à réaction, qui devront être livrés en 1967, sera d'environ $75,000,000. Deux DC-9, version allongée, d'une valeur de $8,000,00, ont été commandés cette année pour livraison en 1967.

La Société a l'intention d'affecter les premiers DC-9, d'une capacité de 72 passagers, à ses lignes transcontinentales dès avril 1966 et à la liaison Toronto-Montréal-New York au début de juin.

Les deux nouveaux DC-8 de 139 places seront mis en service le printemps prochain et viendront s'ajouter aux 16 jets DC-8 des lignes intérieures et internationales d'Air Canada.

• "Les plus belles vacances du monde"

Un programme perfectionné, un éventail plus important de destinations et des prix réduits, voilà en résumé les faits saillants de la brochure "Vacances d'hiver 1965-1966" qu'Air France présentait aux agents de voyage, ces jours derniers.

Aux Canadiens qui connaissent déjà et désirent se rendre au delà de la Floride pour profiter du soleil, Air France propose des séjours dans des pays réputés pour leur beauté et la douceur de leur climat, tels les Baléares, la Sicile et Corfou; leur charme et leur mystère, tels le Mexique et Marrakech; leur éternel soleil et leurs plages de sable fin, tels les Antilles françaises, la Barbade, Trinidad et Tobago; leur exotisme et leur vie insouciante, tel Tahiti.

A ceux qui rêvent de parcourir le monde le programme offre un tour du monde qui leur fera découvrir les mille et un visages de notre planète; aux amateurs de tourisme, d'autres circuits en Egypte, au Maroc et en Tunisie; dans le Proche-Orient et dans les îles grecques; aux fervents du ski de merveilleux séjours dans les Alpes; aux romantiques des croisières en Méditerranée, toujours avion compris et avec la possibilité dans le cas des destinations outre-mer d'escales à Paris sans frais supplémentaires pour le transport aérien.

• Voyages guidés en Europe

Selon trois organismes de voyage du Canada, les voyages guidés en Europe sont plus intéressants et moins coûteux.

Air Canada, BOAC et Global Tours (Canada) Ltd visitent actuellement les principales villes canadiennes afin de signaler aux agents de voyage l'intérêt des tours d'Europe en autocar.

Les avantages que présentent ces voyages guidés seront portés à l'attention des agents au cours d'importantes séances de vente à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Montréal, du 16 au 29 novembre.

Les voyages "tout-compris" faisant l'objet de cette promotion sont présentés dans des brochures qui contiennent tous les détails sur les divers itinéraires et d'abondantes photos en couleurs.

Louis Quilico: il faut un théâtre lyrique national

UNE ENTREVUE DE JEAN ROYER

On ne compte plus les artistes lyriques canadiens qui poursuivent leur carrière sur les scènes d'Europe. Le baryton Louis Quilico est un de ceux qui ont acquis une haute réputation par leurs succès dans les plus prestigieuses maisons d'opéra d'Italie, d'Allemagne et de France.

Louis Quilico chantait récemment avec l'Orchestre Symphonique de Québec. On sait le succès qu'il a obtenu. Notre compatriote revenait par ailleurs d'un séjour en Union Soviétique, où on lui a réservé un accueil exceptionnel.

Louis Quilico a trouvé "excessivement intéressant de travailler devant les publics de l'URSS".

—Il y a en URSS une atmosphère pour l'artiste qui n'existe pas ailleurs. On le considère presque comme un dieu. Les Russes ont conservé un certain respect pour l'artiste et pour l'art. Quand on arrive au théâtre, il y a tout de suite quelqu'un qui s'occupe de vous. Alors qu'ailleurs, il n'y a même pas une personne pour vous répondre oui ou non. De plus, tous les publics sont extraordinaires. Mais ceux de Russie ont une touche spéciale. Pendant 150 ans, le Russe a été comme prisonnier de lui-même. Il ne pouvait s'exprimer que par le chant. Sa seule exaltation était de chanter. Le Russe est resté vierge : c'est-à-dire qu'il n'a pas goûté sa liberté. Il continue de vivre en chantant. La culture musicale du Russe est beaucoup plus intérieure. Elle n'est pas forcée. Elle est personnelle et spontanée. Ici, on va initier les gens. Au Canada, étant assez religieux au point de vue musical, on donne une certaine éducation musicale.

Puis, M. Qillico parle de la situation chancelante de l'opéra en France, et en Italie où il s'est fait une évolution chez les jeunes, depuis vingt-cinq ou trente ans. L'Opéra ne connaît plus la qualité et la faveur de public d'autrefois.

Mais on peut espérer, dit M. Quilico, que l'opéra reprenne de sa popularité et puisse être produit plus facilement, à des coûts de production plus abordables et qui faciliteraient cette popularité auprès de plus nombreux publics.

Louis Quilico

Aux Etats-Unis et en Italie, on veut pallier la situation en réunissant plusieurs maisons d'opéra pour la production des oeuvres. Et l'expérience s'avère réussie.

Cette observation amène M. Quilico à préconiser l'établissement au Canada d'une troupe lyrique permanente et itinérante que soutiendraient plusieurs villes.

—Le Canada n'est pas prêt à supporter une compagnie d'opéra, affirme M. Quilico. A plus forte raison, on ne devrait pas avoir un théâtre distinct dans chaque ville : comme Montréal, Québec, Toronto. Il faudrait un théâtre lyrique national, soutenu par toutes les villes ensemble. Qu'on se divise les coûts de productions. Que l'on fasse des échanges. C'est la seule solution au Canada pour établir quelque chose qui pourrait durer. D'autres en ont fait l'expérience ailleurs : c'est la seule façon de résoudre les difficultés de produire de l'opéra. Tout le monde veut faire de l'opéra toute de suite. Mais c'est un chapitre tellement long à parcourir.

—Si, par exemple, on veut produire "La Traviata". Il pourrait en coûter $75,000 à Montréal, $50,000 à Québec et $75,000 à Toronto, pour un coût de production total de $200,000. Si chaque ville, par contre, soutenait la même production, les dépenses seraient seulement de $25,000 à $30,000 pour chacune. Certains éléments de la production seraient autonomes : le chef d'orchestre, les musiciens, les choeurs. Les solistes rempliraient par ailleurs un contrat plus long en jouant dans plusieurs villes, et leurs cachets pourraient être moins élevés par l'assurance de 25 ou 30 représentations, au lieu de seulement 5 ou 6. Cela permettrait aussi d'engager plus facilement les artistes européens, car les chanteurs canadiens ne sont pas assez nombreux.

Louis Quilico conclut en disant sa joie de chanter. De faire un métier qui n'est pas un travail, mais une joie continuelle, comme un rêve merveilleux.

Et vraiment, Louis Quilico apparaît comme l'artiste le plus heureux. Et il est fier de son succès, obtenu à force de travail et de chance, dit-il.

HAUTE FIDÉLITÉ
Revue des disques

Les disques annoncent Noël

Christmas Music of the Baroque. — Carl Weinrich, organiste, à l'orgue du General Theological Seminary, New York. (RCA-Victor, LSC-2820, stéréo.)

Une face est consacrée à de Noëls de prédécesseurs immédiats de Bach, Buxtehude, Pachelbel, Daquin (contemporain), l'autre face aux chorals-préludes pour le temps de Noël qui se trouve dans l'**Orgelbuchlein** de Bach; il y en a quatorze, tous donnés ici, les quatre premiers étant ceux des dimanches de l'Avent. De Buxtehude et de Pachelbel, deux fantaisies fort différentes sur le même air : **der Morgenstern.** Buxtehude le débattit et le reprend successivement, en canons, fugues, toccates. Pachelbel en fait une fugue-choral avec le même air comme **cantus firmus.** Il y a aussi deux **Dulci jubilo** (Sicher et Bach, ce dernier l'emporte haut la main). Weinrich est de vieille école allemande, très clair, mais assez lourd. On le voit surtout dans le **Noël** de Daquin. Quand on se souvient du brio avec lequel Paul Doyon sait l'"orchestre" à l'orgue ou l'interpréter au piano, la version de Weinrich paraît bien boche. Les régistrations paraissent fort modernes pour cette musique, et par ailleurs pas tellement imaginatives. Mais comme il paraît très peu de bons disques d'orgue, on sera heureux de tomber sur celui-ci, dont le programme est substantiel.

Noël — le choeur Bellini. Marie-Paule Simoneau, dir. (RCA-Victor, Série Gala, CGP-221, mono.)

Voici la commission "BB" sur disque : une face française, une face anglaise... Les harmonisations sont de Raymond Daveluy et de Raymond Berthiaume. Raymond Daveluy est à l'orgue; les solistes sont : Mimi Bachand, contralto, Guy Lachance, ténor et Guy Huard, baryton. Il est amusant d'entendre **Minuit, chrétiens,** harmonisé par Raymond Daveluy, qui a dû, plus jeune, l'attaquer souvent : des bouches fermées accompagnent tout le long le chant du baryton. Le programme ne s'écarte pas de ce qu'on attend pour fêter Noël. Je n'ai reçu que la version mono. Je suppose que la version stéréo met encore plus de clarté entre les voix.

Richard Verreau à l'église. Avec les Disciples de Massenet, dir. Charles Goulet. Jeanne Martin à l'orgue. (RCA-Victor, Canada International, CC-1003.)

Verreau a déjà enregistré la plupart de ces choses. Je ne sais s'il s'agit d'une reprise. En tout cas, il est très heureux de faire figurer le grand ténor canadien dans la série "Canada-International". La première face est consacrée aux cantiques de Noël traditionnels. Le **Minuit chrétiens** y est plus conformiste. L'autre face comprend **Gesu Bambino, l'Agnus Dei** de Bizet, **l'Ave Maria** de Gounod, et **Ombra mai fui,** le fameux **Largo** de Heandel, dans son écriture originale. Verreau possède une voix très belle et très expressive; je crois qu'il est au sommet pour la voix et pour l'expression. Le choeur est excellent, mais ici aussi, on préférerait la stéréo.

Noëls religieux et populaires. — Les Petits Chanteurs de Granby, Fr. Valier, S.C., dir. (RCA-Victor, Canada-International, PCS-1077, stéréo.)

Le programme diffère à peu près du tout au tout avec le disque que le même ensemble a enregistré en 1953. Les deux seules pièces qui sont communes sont la **Chanson joyeuse de Noël,** de Gevaert et **Adeste fideles.** Le style est très différent; le directeur, d'ailleurs, n'est pas le même : le Fr. Valier a remplacé le Fr. Samuel. Il utilise des soli à découvert alors que le premier usait de petits groupes. Ici, l'alto ne sort peut-être pas assez, mais pour le reste, l'équilibre est excellent et l'enregistrement est évidemment de beaucoup meilleur. Le premier disque était **a capella,** celui-ci utilise un organiste — même deux : Roland Germain et Lucien Hétu. Le programme est plus recherché cette fois-ci et la face profane est rendue avec beaucoup de vitalité mais sans aucune vulgarité. Deux nouveautés (pour moi)2: **L'Enfant au tambour,** et la **Tourtière).**

RADIO et TV

PROGRAMMES DE CHOIX

La Société Radio-Canada nous offrira, à compter de dimanche, un certain nombre d'émissions de choix. Ce sera d'abord dimanche, le 28 novembre, à neuf heures du soir, à la vidéo, une pièce de madame Françoise Loranger-Simard, **Un cri qui vient de loin.** Ce télé-théâtre sera réalisé par M. Louis-Georges Carrier dont la réputation dans ce domaine n'est plus à faire tant il a remporté de succès depuis quelques années. La distribution comprend Andrée Lachapelle, Albert Millaire, Denise Pelletier, Benoit Girard, Yvon Dufour, le jeune Christian Benoît, Georges Groulx, Olivier Guimond, Yvette Thuot et Jean-Pierre Compain.

Le problème de l'alcoolisme

FEMMES D'AUJOURD'HUI consacrera lundi, mercredi et vendredi, ses émissions à l'alcoolisme, cette maladie progressive dont on peut cependant arrêter l'évolution et qui a pour cause, disent les spécialistes, "la combinaison d'une sensibilité physique à l'alcool, jointe à une obsession mentale de la boisson". Les alcooliques, on le sait, peuvent être sauvés s'ils veulent bien suivre un traitement très simple qui a fait ses preuves pour des milliers d'êtres humains. A "Femmes d'aujourd'hui", on traitera de cette question si importante, et pour illustrer le sujet on présentera lundi, à trois heures de l'après-midi, à CBVT, une saynète de M. Jean Laforêt intitulée "Après l'ouvrage".

Bruno Maderna à l'"Heure du Concert"

Au cours de l'**Heure du Concert,** jeudi, 2 décembre, à dix heures du soir, le célèbre compositeur italien et chef d'orchestre Bruno Maderna présentera les oeuvres suivantes : la **Symphonie Haffner,** de Mozart, **Formes disponibles,** de Earl Brown, et le **Concerto pour hautbois,** oeuvre du maître lui-même. Au cours de ce dernier morceau, les auditeurs-spectateurs auront le plaisir d'entendre et d'écouter un jeune hautboïste québécois, M. Jacques Simard. Félicitons à l'avance M. Pierre Mercure de son choix.

Dimanche matin à la Radio : Robert Casadesus

Lors de son émission musicale, dimanche matin, à onze heures, le réseau français de Radio-Canada présentera un concert de l'Orchestre Symphonique de Québec avec le pianiste Robert Casadesus. Le directeur musical de l'Orchestre Symphonique, M. Françoys Bernier, a également invité le chef d'orchestre Jean-Marie Beaudet. Ce sera un régal.

Pierre BATISCAN

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITED
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

● Les 7 Jours du Cinéma sont et seront, c'est là leur rôle, le miroir d'un art complexe et passionnant.

Un essai de bilan des 7 JOURS DU CINÉMA

Il m'est difficile, pour y avoir été directement mêlé, de faire le bilan de cette première grande semaine consacrée au cinéma à Québec. Mais peut-être aussi la chose m'est-elle conséquemment plus facile. Car cette Semaine si longtemps souhaitée par les amateurs de cinéma de la Capitale, aura été l'occasion, pour ceux qui y furent directement mêlés de faire de nombreuses constatations.

La première et la plus décevante, c'est qu'à Québec, dans notre grande cité Capitale Française du fait français en Amérique, le CINEMA N'A PAS ENCORE REUSSI A ACQUERIR SON DROIT DE CITE. Entendu que LE CINEMA chez nous est encore considéré comme un "petit" commerce. La grande majorité de notre population, et surtout les gens en position d'aider la promotion et la diffusion de l'Art du Cinéma, en sont resté au niveau "des petites vues". Le ministre Laporte exprimait le désir, dans son chef exposé du soir d'ouverture des 7 JOURS de voir Québec battre au pouls du monde en matière cinéma. Il nous a été donné de constater que notre pouls est lamentablement faible en ce qui a trait au 7e Art.

Québec, la semaine qui s'est terminée le 18 nov. dernier l'a prouvé avec poids, a besoin, un besoin pressant, urgent d'une telle manifestation, annuelle. Si un jour l'art du cinéma doit conquérir son droit de cité "dans la Vieille Capitale" (car il ne faut pas se méprendre, la bonne "vieille" cité de Champlain mérite encore amplement son titre) seule, une manifestation de l'envergure des 7 JOURS pourra servir de cheval de bataille, car la lutte à mener sera longue.

Toutefois il ne faut pas voir là le reflet de ce qu'a été la semaine en tant que manifestation. Les 7 JOURS DU CINEMA ont été un succès au niveau du public. La réponse de ce public au défi des 7 JOURS a été celle que les organisateurs attendaient, à peu de chose près. C'est-à-dire que l'assistance a rencontré les estimés faits avant la mise sur pied de la semaine. Le public amateur de CINEMA à Québec est venu au 7 JOURS. La programmation si elle était quelque peu austère par moment remplissait une des conditions essentielles de ce genre de manifestation : soit celle de faire connaître des oeuvres nouvelles, des auteurs nouveaux. En ce sens elle s'adressait à un public déjà averti. C'est le renouvellement de la manifestation qui viendra combler cette lacune côté public dans quelques années, comme la chose s'est faite à Montréal.

Somme toute, LES 7 JOURS DU CINEMA ont prouvé que le public averti de Québec aimait les bons films, aimait le Cinéma. Mais ils ont surtout prouvé qu'ils étaient sont et seront dans l'avenir essentiel à la diffusion du 7e Art chez nous. Nous reviendrons à l'occasion sur certains points qu'ils nous ont rendus plus tangibles, sur certains problèmes qu'ils ont réussi à éclaircir, ou à soulever.

André Pâquet

● ROME — L'acteur anglais Peters Sellers est arrivé cette semaine à Rome en compagnie de son épouse d'origine suédoise, l'actrice Britt Ekland (à droite). Sellers est présentement à Rome pour le tournage de quelques scènes du film "After the Fox". (UPI Téléphoto)

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE

Le héros d'Iwo Jima. — Drame psychologique, avec Tony Curtis, James Franciscus et Edmund Hashim. Bonne mise en scène. Moeurs assez peu reluisantes. Adultes.

L'école des jeunes mariés. — Comédie psychologique, avec Jim Hutton, Tony Franciosa et Jane Fonda. Sous une forme fantaisiste, ce film aborde de façon positive certains problèmes de la vie conjugale. Comédie délicieuse qui émerge de la production courante. Adultes.

CANARDIERE

Peau de banane. — Comédie, avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Delmonte et Gert Frobe. Plein d'humour, de vie et de mouvement. Adultes, avec réserves.

Adieu, ma belle Lola. — Mélodrame, avec Sara Montiel, Antonio Cifariello et Frank Villard. Atmosphère d'époque bien reconstituée. Adultes. (4e et dernière semaine).

CAPITOL

La dénonciation. — Drame psychologique, avec Maurice Ronet, Françoise Brion et Sacha Pitoeff. Le héros fait preuve d'une certaine grandeur de sentiments. Des scènes indécentes motivent une cote sévère. A déconseiller.

La Steppe. — Film d'aventures, avec Daniele Spallone, Charles Vanel et Pavle Vuisic. Fait penser à une promenade dans une galerie d'art. Un enfant découvre le monde et la vie au cours d'un voyage. Ne manque pas de notations humaines et spirituelles de réelle valeur. — Adultes et adolescents.

CARTIER

Marriage on the Rocks. — Comédie, avec Frank Sinatra, Deborah Kerr et Dean Martin. Le genre de comédie facile où on en met pour tous les goûts. A des moments amusants succèdent des temps morts et des scène vulgaires. Adultes, avec réserves.

The Battle of the Villa Florita. — Comédie dramatique, avec Maureen O'Hara, Rossano Brazzi et Elizabeth Dear. Très cinématographique avec retours en arrière. Les enfants volent la vedette aux adultes. Adultes.

CINEAC 7e ART

L'insoumis. — Drame psychologique, avec Alain Delon, Léa Massari et Georges Geret. La première moitié du film, sur le plan du scénario, est la meilleure et comporte des scènes assez remarquables. Le reste présente un climat de tragédie qui en accroit l'intérêt. Jeu brillant de Delon. Adultes, avec réserves.

CLASSIC et VICTORIA

Cet enfant est mien. — Mélodrame, avec Connie Stevens, Troy Donahue et Dorothy McGuire. Macédoine d'éléments. Qualité de la photo et de la couleur qui ne parvient pas à sauver la macédoine. Adultes.

L'amour à l'italienne. — Film touristique, avec Troy Donahue, Rossano Brazzi et Suzanne Pleshette. Connaît un bon départ qui se gâte peu à peu. Belles images de Rome, de Pise et de Florence. Adultes.

EMPIRE

Le bonheur. — Drame, avec Jean-Claude Drouot, Marie-France Boyer et Claire Drouot. L'amour adultère est présenté comme un complément du bonheur conjugal. A Proscrire. (3e semaine).

IMPERIAL

Laissez tirer les tireurs. — Comédie policière, avec Eddie constantine, Daphé Dayle et Maria Gracia Spina. Les "gags" bien amenés et les répliques font mouche presque à chaque coup. Constantine domine. Adultes, avec réserves.

Commando au Vietnam. — Aventures de guerre, avec Marshell Thompson, Enrique Magalona, Kieu Chinh. Le scénario sert des intentions politiques trop évidentes mais l'ensemble se voit sans ennui. Adultes.

LAIRET

Le capitaine de fer. — Film de cape et d'épée, avec Gustavo Rojo, Barbara Steele et Mario Petri. Ce qui compte, ici, c'est le beau chevalier sans peur et sans reproches, ses prouesses et ses aventures sentimentales dans des couleurs assez réussies. Adultes.

Ces dames s'en mêlent. — Comédie policière, avec Eddie Constantine, Patricia Voterbo et Hubert de Lapparent. Film de série. Les bagares tiennent lieu d'action. Constantine égal à lui-même. Adultes, avec réserves.

LAURIER

Caliki, le monstre immortel. — Film d'horreur, avec John Merivale, Didi Sullivan et Gérard Haerter. Trucages habiles mais ensemble pénible à supporter. Scènes cruelles, repoussantes. Adultes.

Madame Sans-Gêne. — Comédie, avec Sophia Loren, Robert Hossein et Julien Bertheau. Une recherche évidente d'effets suggestifs motive une cote sévère. A déconseiller.

LEVIS

Mondo Cane. — Film documentaire. Une suite de scènes tournées au cours d'un voyage de deux années à travers le monde. Espèce de musées des horreurs. Présentation avec un goût morbide d'une humanité humiliée. Prises de vue et montage habiles. Adultes, avec réserves.

L'invincible Cavalier Noir. — Film de cape et d'épée, avec Pierre Brice, Hélène Chanel et Danièle Cargas. Le réalisateur s'enlise dans les clichés. Le film oppose les agissements d'un justicier aux vilenies évidentes de personnages méprisables. Adultes.

LIDO

Voulez-vous danser avec moi ? — Comédie policière, avec Henri Vidal, Brigitte Bardot et Noël Roquevert. En dépit du ton de comédie, l'atmosphère sensuelle et érotique oblige à déconseiller ce film. A déconseiller.

Commando de destruction. — Drame de guerre, avec James Stewart, Lisa Lu et Henry Morgan. Scénario rempli de considérations très intéressantes sur la guerre : les exigences du commandement, la civilisation orientale et le problème des réfugiés. Réalisme. Adultes et adolescents.

PARIS et PIGALLE

Pas de vacances pour les idoles. — Comédie musicale par Denis Héroux, avec Joël Denis, Albert Milaire et Suzanne Lévesque. On a épinglé diverses situations susceptibles de permettre à des vedettes populaires auprès des jeunes de faire leur petit numéro. Adultes et adolescents.

Les deux violents. — Western, avec Alan Scott, George Martin et Susy Andersen. Les auteurs tiennent à reproduire le mieux possible une formule à succès. Rythme rapide, bagarres bien menées. Adultes et adolescents. (2e semaine).

PRINCESSE

Le monde perdu. — Film d'aventures, avec Claude Rains, Michael Rennie et Jill St. John. Un combat bien truqué entre deux monstres préhistoriques est le clou de ce spectacle fantaistique. Scènes impressionnantes. Adultes et adolescents.

La valse des Colts. — Western, avec Tony Young, Dan Duryea et Madlyn Rhue. Les vieux clichés ont été remâchés mais la mise en scène est honnête et contient suffisamment d'action pour intéresser les amateurs du genre. Adultes.

Vu du pont. — Drame psychologique, avec Raf Vallone, Maureen Stapleton et Carol Lawrence. L'intensité dramatique de la pièce d'Arthur Miller est conservée. Reconstruction intéressante de l'atmosphère de la colonie italienne de Brooklyn. — Interprétation magistrale de Vallone. Adultes, avec réserves.

RIALTO

Frankenstein 1970. — Film d'horreur, avec Boris Karloff, Jana Lund et Donald Barry. On a tablé sur la réputation de Boris Karloff dans les rôles horrifiants. Des frissons pour les amateurs du genre s'ils réussissent à se retrouver. Adultes, avec réserves.

Le masque. — Drame d'horreur, avec Paul Stevens, Claudette Nevins et Bill Walker. La seule originalité est l'utilisation, aux moments critiques, du procédé de l'image à trois dimensions. Adultes et adolescents.

SILLERY

La bonne soupe. — Comédie, avec Annie Girardot, Marie Bell et Claude Dauphin. L'immoralité des personnages et la vulgarité de ton de l'ensemble motivent une cote sévère. A déconseiller.

Le prix de la luxure. — Drame, avec Janet Munro, John Stride et Anne Cunningham. Dans cette histoire sordide, l'amour libre est présenté avec sympathie. L'ensemble comporte de plus une nette recherche d'effets suggestifs et un suicide. A déconseiller.

Les conquérants du Pacifique. — Film d'aventures, avec Frank Latimore, Pilar Cansino et George Martin. L'essentiel des faits rapportés semble fidèle à l'histoire. Grâce surtout aux paysages naturels de Panama, l'ensemble se suit sans trop d'ennui. Tous.

SAINTE-FOY

SALLE CHAMPLAIN — **LE CAPITAINE DE FER.** — Adultes. — Voir Lairet.

CES DAMES S'EN MELENT. — Adultes, avec réserves. — Voir Lairet.

SALLE ALOUETTE. — **How to Murder Your Wife.** — Comédie, avec Jack Lemmon, Virna Lisi et Terry Thomas. Cette comédie farfelue passe assez bien à l'écran. Véritables acrobaties du réalisateur pour maintenir le tempo par suite d'un dialogue abusif. Qualité de la photo et le travail de la caméra excellents. Adultes, avec réserves.

SAINT-ROMUALD

Mabuse attaque Scotland Yard. — Drame policier, avec Walter Rilla, Peter Van Eyck et Dieter Borsche. A l'allure fantastique, ce drame introduit le personnage du Dr Mabuse, de création typiquement germanique, dans le monde des romans d'Edgar Wallace. Soutient bien l'intérêt. Mise en scène assez mouvementée. Adultes et adolescents.

Le mystère du Château Blackmoor. — Drame d'horreur, avec Karin Dor, Harry Riebauer et Walter Giller. Une certaine insistance des éléments macabres, notamment dans les scènes d'étranglement. Adultes.

Ouragan sur le Caine. — Drame psychologique, avec Humphrey Bogart, Van Johnson et Jose Ferrer. Chacun des personnages apparaît avec son caractère, son tempérament, ses réactions propres. Adultes et adolescents.

Le fou du cirque. — Tous.

STUDIO 9

Relâche jusqu'au 12 décembre.

● CROISIERE EN BATEAU — L'acteur Richard Burton et son épouse Elisabeth Taylor s'apprêtent à effectuer une croisière en bateau sur le yacht du frère d'Elisabeth à San Diego, en Californie. Howard Taylor, à l'extrême gauche, est ici photographié avec son épouse et les deux vedettes qui s'amusent avec ses enfants. (Téléphoto UPI)

ROMAN
ESSAI
POESIE

Propos littéraires

Visitez la librairie de l'ACTION

Littérature d'ici

par Ernest Pallascio-Morin

Les instituteurs laïques au Canada français (1836-1900)

Ce qui semble heureusement précis dans ce livre de M. André Labarrère-Paulé, c'est tout d'abord l'impartialité, et deuxièmement, la richesse de l'information. — L'auteur s'est penché sur le problème des enseignants et il a fouillé aux sources — jusqu'à l'épuisement pourrait-on dire — aux fins de démontrer, preuves en mains, que le laïque a joué un rôle non seulement personnel mais grandement efficace dans notre système d'éducation au XIXe siècle. — On a accoutumé de croire que le rôle du laïque, dans notre enseignement de l'époque, était fortement cléricalisé, ce qui paraît tout à fait inexact dans ce volume courageux et bien écrit. — L'auteur ne conteste nullement l'influence du clergé — influence dominante du reste — sur la structure et aussi les programmes scolaires, surtout dans l'enseignement religieux. — Il donne des faits précis, indéniables parfois. — Des laïques ont même dispensé l'enseignement religieux. La proportion atteint même 96 pour cent, en 1836, dans les écoles primaires. — Ces laïques se sentaient nettement responsables et leur bonne foi, ainsi que leur compétence, n'est jamais mise en doute. — La crainte de l'anticléricalisme sévissait bien sûr. — Elle ne paralysait pas cependant les enseignants qui entreprenaient leur travail en le considérant non seulement comme un devoir, mais le plus souvent comme une mission. — Véritable pionnier, à l'époque, seul et souvent isolé, le maître laïque n'avait que sa conscience pour l'aider dans une tâche difficile et toujours ingrate. — Il n'est pas sans souffrir des suspicions qui avaient alors cours et qui venaient en droite ligne de celle qui s'était avérée juste et même dangereuse à la fin du XIXe siècle, héritage de la révolution française dont l'impression profonde, en notre pays, avait prévenu les esprits. — Cependant, le professeur laïque n'est pas en retard sur ses collègues des autres pays, soit en France, soit aux Etats-Unis. Il obtient, lui aussi, des résultats heureux, voire efficaces. — Plusieurs membres du clergé de France, fuyant devant l'anticléricalisme militant, affichaient, et cela se comprend dans le contexte de l'époque, une réaction qui devait rendre la cléricalisation plus poussée. — On combattait presque ouvertement la lumière parce qu'elle venait d'ailleurs et qu'elle menaçait d'éclairer dans un sens hardi et sans doute trop moderne. — Le modernisme était, à l'époque, un ennemi à combattre par tous les moyens à sa disposition. — Les instituteurs, en France, en subissaient le poids eux aussi, toute proportion gardée. — Bien sûr, ils n'étaient pas animés du même esprit, mais ils demeuraient suspects ou suspectés. — Le libéralisme ne manquait pas d'adeptes convaincus qui oeuvraient pour le maintien de leurs idées. — Le retentissement fut assez grand pour que Rome soit alertée. — Pie X lui-même, selon l'auteur, n'était pas sans connaître ces "chicanes, ces chicanes..." Les instituteurs laïques en faisaient les frais bien entendu. — A un certain moment, on voit flotter un spectre qui donne la panique aux plus courageux. — Un bon nombre d'enseignants démissionnent devant la montée des polémiques autour des écoles normales. — On fait écho à la situation polique en France. — On y trouve des raisons de méfiance. — Si les problèmes n'étaient pas toujours franchement faux, ils étaient souvent faussés par la crainte du pire, et naturellement, lorsqu'ils présidaient à nos décisions les plus importantes dans ce domaine, ils n'arrangeaient jamais les choses. — Peur ! — Obsession ! — Deux notes dominantes qui deviennent un leitmotiv. — De 1880 à 1900 la situation ne change pas. — Elle est au contraire favorisée et entretenue par les tenants du cléricalisme non seulement par le nombre mais aussi par l'influence. — Mais en 1900, on trouve dans l'enseignement 57 pour cent de laïques et 43 pour cent seulement de religieux.

L'auteur ne cède pas un instant au sectarisme. — Il relate l'aventure et ses abus avec pas mal de sérénité et d'esprit civique, si l'on peut s'exprimer ainsi. — Les années ont passé et le présent accepte sans trop de malaise les vérités d'hier. — Cette analyse de la situation, de 1836 à 1900, expose des moments qui étonnent le lecteur mais sans lui créer des perturbations profondes. — Les querelles qui nous paraissent inutiles — voire stériles aujourd'hui — avaient sans doute le mérite de défendre une idée qui nous est acquise maintenant. — On notera des répétitions et des précisions, qui peuvent lasser. — Il faut admettre que l'historien ne saute pas facilement les documents qui servent justement d'appui à son travail consciencieux. — Il fallait plus de lumière sur un aspect mal connu ou méconnu de l'instituteur laïque durant cette longue période. — Notre système d'enseignement n'en paraîtra que mieux ajusté aujourd'hui. — L'auteur a su éviter de verser dans la "petite partisanerie", piège bien tendu si l'on tient compte de toutes les considérations et surtout des circonstances. — M. Labarrère-Paulé apporte des nuances valables avec lesquelles on doit compter. — Cette étude a demandé de longues et minutieuses recherches. — Ce n'est pas le premier livre de l'auteur dans ce domaine assez mal connu du lecteur moyen. — Sa plume est alerte, vive, précise comme un instrument de physique. — On se rendra compte que le laïque a tenu une place importante dans le secteur de l'enseignement chez nous. — Maintenant, l'Eglise elle-même désire sa présence, son intégration à la vie chrétienne dans le monde. — Ne reconnaît-elle pas ainsi que le laïque a un passé dont le mérite a été de longtemps ignoré? L'auteur a prouvé — et nul ne lui contestera cette précision — que l'instituteur de 1836, méprisé mais inconscient de sa situation pénible, et celui du début du XXe siècle, adulte en vérité, conscient des difficultés de sa tâche, auront été, chez nous, l'une des plus authentiques représentations du Canadien français non ecclésiastique.

Malgré une pluie de détails pédagogiques — peut-être un peu lourds au lecteur qui n'a pas été mêlé, ni de près ni de loin, à l'enseignement — ce livre se lit passionnément parce que son écriture tient à la fois du roman et de la nouvelle. Les questions les plus sérieuses y sont traitées d'une façon énergique. Elles ont souvent le ton des chroniques les mieux tenues et les plus diversifiées. — Dans le genre, c'est une réussite.

Ernest PALLASCIO-MORIN.
Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900,
Les Presses de Laval, 1965.

Le commentaire d'Emile BEGIN

LE ROMAN D'ANNE DE BRETAGNE

Anne de Bretagne : voilà des noms qui sonnent bien, qui sentent l'héroïsme et le roman. Bretagne est soeur de Normandie nous dit une vieille chanson que j'ai entendue dans mon enfance. Mes ancêtres paternels viennent de Normandie et maternels de Bretagne : cela implique une fidélité à la terre et à la mer, le goût du calcul et du rêve.

Anne est bien de Bretagne encore qu'elle fût de sang français avec une goutte de sang espagnol. Pieuse, respectueuse de la hiérarchie ecclésiastique — nous sommes en 1488 — elle est intraitable sur ses droits. Elle sait que les cours et le monde sont des "fosses aux serpents". Cela n'a pas beaucoup changé. Elle sait prendre des forces dans le silence et la prière : d'où vous pouvez conclure qu'il n'y a pas beaucoup d'Anne de Bretagne.

Yves-Marie Rudel fait un portrait magnifique de son héroïsme, un portrait d'action. Anne est orpheline de bonne heure, errante à travers la France, puis, par un coup du sort, réintégrée dans son duché, un vrai duché qui n'est pas de carnaval : elle est alors âgée de 14 ans lorsque nos filles dansent (?) devant de jeunes ours, à coeurs de jour à la télévision. Malgré son jeune âge elle s'attache à faire régner la paix et une certaine prospérité dans ses terres. Au point que sa fermeté étonnera tous les jouvenceaux d'Europe en mal de devenir roi, avec leurs vieux ministres retors et corrompus. Anne finira ses conquêtes avec la fermeté et le sourire — c'est de l'américanisme bien avant le temps ! Elle a affaire, croyez-en l'auteur, à forte partie : jusqu'à Ferdinand le Catholique qui fera débarquer deux mille Espagnols en Bretagne.

Je retrouve ici les Nantais révoltés et leurs prisons qui ont sans doute donné naissance à notre chanson folklorique : "Dans les prisons de Nantes"... Un mariage blanc avec le beau Palham donne à la duchesse son rang d'adulte. Elle en a besoin car elle a fort à faire avec Charles VIII de France, ami des félons mais hostile aux voleurs, et à travers des intrigues serrées vit dans une sorte d'agonie. Charles VIII viendra lui-même conclure un vrai mariage avec son ancienne ennemie et pour le moment la duchesse Anne est sauvée. Et la voilà reine de France.

★ ★ ★

Yves-Marie Rudel écrit l'histoire de la duchesse Anne à la manière d'un roman mais pas du tout à la manière d'Alexandre Dumas. La Bretagne épouse la France et notre découvreur Jacques-Cartier, un rude malouin sera français. Toutes les cloches de Paris célèbrent l'événement. Mais Anne de Bretagne ne perd pas la tête à travers les cérémonies fastueuses. Son intuition l'avertit qu'elle est loin d'être au bout de ses peines. Cancans et propos venimeux gâtent l'atmosphère de Paris. D'autre part, des intrigants veulent livrer Breat aux Anglais et Anne sent venir son premier enfant.

Tout cela est raconté avec infiniment de délicatesse. Et il le faut bien : car dans l'estourage d'Anne s'agitent des grands seigneurs soudards et des grandes dames méchantes comme la fée Carabosse. Anne voit mourir son fils, s'éloigner son mari qui mourra lui aussi peu de temps après. Une seconde fois, Anne de Bretagne connaîtra un peu de joie : Louis XII la fait reine. Il aime la jeune femme "dès l'heure qu'il l'a vue" et ne veut pas laisser échapper le duché de Bretagne. Mais Louis XII est un faible. Il laisse persécuter la reine par Anne de Beaujeu et Louise de Savoie, haineuses et vipères comme il s'en rencontre partout où il y a des ambitions déçues. Louis XII se querelle avec le pape Jules II et entraîne Anne dans sa querelle. Anne meurt à trente-sept ans.

★ ★ ★

Yves-Marie Rudel, en racontant le roman d'Anne de Bretagne, évoque le Moyen Age finissant et la Renaissance qui commence. Son style à la fois simple et coloré ressuscite les deux époques et fait revivre une reine que la légende avait défigurée. Sans le chercher, il nous rend sympathique la grande figure qui a appartenu à la Bretagne et à la France.

L'auteur est Breton lui-même. Il a exercé la profession de journaliste à Brest et à Morlaix. Il a écrit nombre de romans et un *Panorama de la littérature bretonne* : sans compter un ouvrage anecdotique : *Histoire de la Bretagne*. Il a pour la langue française l'admiration et le respect qu'elle mérite et il estime qu'on peut écrire et peindre en respectant ses lectures. Tout le contraire des quelques-uns de nos hurluberlus de Laurentie.

Emile BEGIN

Chez Plon.

Concours de poésie des Jeunesses littéraires

Dans le cadre du Salon du Livre de Québec la directrice des Jeunesses littéraires, Révérende Soeur Rose de l'Assomption, a annoncé la création d'un **nouveau concours de poésie**, sous les auspices de la **Société des poètes canadiens-français.**

Voici les condtions de ce nouveau concours :

LE CONCOURS :

a) Ses nouveaux jeux poétiques des Jeunesses littéraires du Canada sont une initiative de la Société des poètes canadiens-français qui fera l'attribution des prix aux lauréats ou lauréates.

b) Lancé au Salon du Livre de Québec, ce concours se terminera au Salon du Livre de Montréal, le **samedi 2 avril**, alors qu'une personne déléguée par le Salon du Livre de Québec fera la proclamation des lauréats et des mentions.

c) Les membres du jury seront désignés par la Société des poètes canadiens français. Le jury de ce concours comprendra notamment une personne du conseil d'administration de la J.L.C.

LES CANDIDATS :

a) Le concours est ouvert aux membres des Jeunesses littéraires.

b) On distinguera deux catégories de participants : le groupe des élèves de 10e et 11e années; le groupe des élèves de 12e à 16 années.

LES TEXTES :

a) Les textes doivent être inédits; on acceptera les poèmes publiés dès le premier cahier J.L.C., soit celui d'octobre 1965. On demande cependant à ceux qui ont publié dans le premier cahier de se mettre en règle avec les exigences du concours

b) La date limite de l'envoi des textes est fixée à trois semaines avant le début du Salon du Livre de Montréal, **soit le 12 mars 1965.**

c) Le candidat peut utiliser à son choix le vers régulier ou le vers libre. Le nombre des envois n'est pas limité.

d) Chaque candidat doit utiliser un pseudo et un seul.

e) Les envois devront être faits à l'adresse suivante :

CONCOURS DE POESIE
a/s des Jeunesses littéraires du Canada français
247, rue de la Présentation
Dorval (Montréal).

CATEGORIES ET PRIX

a) On distingue deux catégories d'envois;
1—des poésies détachées
2—un recueil de poésies

b) C'est au jury que revient le droit d'attribuer prix et mentions pour chacune de ces catégories.

Présentation matérielle :

a) Utiliser un papier de format 8½ x 11 et dactylographier à double interligne.

b) Inscrire son pseudonyme sur l'enveloppe contenant : nom, adresse et signature de l'animateur.

Vient de paraître

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
L'HIVER DANS LE ROMAN CANADIEN-FRANÇAIS
par PAULETTE COLLET
Collection "Vie des Lettres canadiennes" no 3

L'hiver et son importance dans le roman canadien-français : c'est ce que Mme Paulette Collet se propose d'étudier dans cet ouvrage. A travers le prisme des romanciers canadiens-français, elle découvre d'abord l'effet bienfaisant de l'hiver sur le caractère et la vie des personnages romanesques. Elle examine leurs diverses tâches inhérentes à cette saison, leurs voyages en traîneaux, en raquettes, les sports auxquels ils s'adonnent et tout ce que l'hiver comporte de plaisir et de divertissement. Cette partie de l'ouvrage, où des noms célèbres figurent à côté d'autres peu connus, intéressera plus particulièrement le folkloriste et le sociologue.

Mais l'hiver n'apporte pas que joie et activité plaisante, il comprend sa part de travaux pénibles et de difficultés : c'est l'objet de la seconde partie. Les froids, les vents, les tempêtes amènent d'autant plus de misère qu'ils sont plus fréquents. L'hiver comporte également des effets néfastes sur les humains : "Les tristes paysages hivernaux ont un effet déprimant et sapent l'énergie". C'est, du moins, ce qu'en disent André Langevin, Marie LeFranc et Albert Laberge.

Après avoir montré, dans les deux premières parties, l'influence de l'hiver sur les moeurs canadiennes, l'auteur, dans la dernière partie de son ouvrage, essaie de juger les qualités littéraires des descriptions de la nature dans le roman. Elle tentera de montrer comment "le fait de passer six mois de l'année sous un climat glacial influence les auteurs dans leur choix des symboles et des images". Cette dernière partie s'adresse à tous ceux qu'intéresse la littérature canadienne-française.

La Renaissance
Sir Philip Sidney (1554-1586) : AN APOLOGIE FOR POETRIE (1595)
UN PLAIDOYER POUR LA POESIE
Traduit et présenté pour la 1ère fois en français (1965)

Cette nouvelle édition du fameux essai de critique littéraire de Sir Philip Sidney comprend, outre la traduction française en regard du texte anglais, une longue introduction, de nombreuses notes rejetées à la fin et deux index.

Ce livre s'adresse non seulement aux étudiants d'anglais, de littérature comparée, de grec et de latin, mais aussi à toute personne intéressée à l'esthétique et à la poésie.

UNE FEMME DE MEDECIN RACONTE
par Béatrix

Voici un témoignage humain très émouvant. L'auteur — qui tient à garder l'anonymat — a épousé un médecin dont la carrière s'avérait très brillante. Celui-ci dans des circonstances malheureuses est entraîné peu à peu, à la suite d'une grave maladie, à se servir d'un calmant qui en fait un adonné de la drogue.

Le combat de cet homme qui dure dix ans de sa vie, la douleur d'une épouse qui voit décliner l'homme qu'elle aime puis qui tente avec lui de remonter la pente, l'incompréhension, l'indifférence, l'injustice et le pharisaïsme du monde dans lequel évolue le narcomane : voilà les thèmes douloureux de **"Une femme de médecin raconte"**, l'un des livres les plus directs sur le problème quasi insoluble qu'il envisage.

(Chez Fides).

KARL RAHNER
MISSION ET GRACE

Avec **"Au Service des Hommes"** s'achève la trilogie de MISSION ET GRACE. Reprenant le thème fondamental amorcé dans le premier volume, l'auteur nous montre ici une Eglise qui, sans cesser d'être elle-même ni rien retrancher à son être et à sa vie propres, regarde au-delà d'elle-même : tel est l'objet du premier chapitre. Puis, fidèle à sa méthode, il examine le comportement du chrétien face à diverses situations typiques du monde actuel. Certaines concernent les personnes (comment agir vis-à-vis des incroyants ou des hommes dont il n'y a apparemment rien à attendre sur le plan spirituel ?). Dautres visent les réalités de ce monde : la culture, la politique, la civilisation atomique et planétaire dans laquelle nous entrons, les plannings de plus en plus vastes et audacieux par lesquels l'homme entend faire son avenir, et lui-même avec. Enfin deux importantes études sur la primauté de l'amour couronnent l'ouvrage.

Tome I. XXe siècle, siècle de Grâce.
Tome II. Serviteurs du peuple de Dieu
Tome III. Au Service des Hommes.

En vente à la Librairie de l'ACTION.

Par MAURICE LEBEL,
Professeur à la Faculté des Lettres de l'université Laval
Directeur du département d'études anciennes

Licencié ès lettres (Laval), diplômé d'études supérieures en langues classiques (Sorbonne) et en littérature anglaise (Londres), B. A. Honours (Londres), docteur en pédagogie (St-Joseph, N.-B.) et docteur ès lettres (Athènes), docteur ès lettres **honoris causa** (Terre-Neuve, Halifax, McMaster, Birmingham), titulaire du Prix David, du Prix Théodore Reinach, de la médaille P.J.O. Chauveau et de la médaille du Conseil canadien de recherche sur les Humanités. M. Maurice Lebel compte à son crédit une quinzaine d'ouvrages, une douzaine de brochures substantielles et de nombreux articles de revues. C'est depuis 1937 qu'il enseigne à l'université Laval, où il fut tour à tour secrétaire (1938-1952) et doyen (1957-1963) de la Faculté des Lettres.

Lettre encyclique
"MYSTERIUM FIDEI"
sur la doctrine et le culte de la sainte Eucharistie
(3 septembre 1965)

Brochure de belle présentation.

Traduction du texte latin officiel par Gilles Langevin, S.J., professeur à la Faculté de Théologie de la Compagnie de Jésus.

Numérotage des paragraphes d'après le texte latin.

Sommaire qui facilite la lecture du texte.

(Bellarmin)

FRANÇOIS MAURIAC
NOUVEAUX MEMOIRES INTERIEURS

Quoi de plus tragique et de plus émouvant que la confrontation avec soi-même d'un homme tel que François Mauriac ? Sa curiosité frémissante, qui le conduit, à travers ses lectures ou bien les événements de l'actualité, à la recherche de son âme, a fait considérer les **Mémoires Intérieurs** comme un chef-d'oeuvre, et on était en droit d'en attendre impatiemment la suite, car une telle âme n'est jamais au bout de ses richesses, non plus que de son angoisse.

"Je ne sors pas d'un livre, mais d'une salle de concert", écrit Henri Troyat à propos des **Nouveaux Mémoires Intérieurs.** "Quand je repense à ce que j'ai lu, ce ne sont point les idées qui remontent à la surface, mais l'écho d'un chant grave, profond, pathétique." En effet, ces **Nouveaux Mémoires Intérieurs** sont, mieux qu'une suite du premier ouvrage, un approfondissement. On y voit, de méditation en méditation sur ces trois thèmes majeurs : Dieu, la vieillesse, la mort, l'écrivain repousser peu à peu toute littérature pour aller à l'essentiel, se dépouiller de soi pour mieux s'atteindre et, par là, nous atteindre tous.

En vente à la Librairie de l'ACTION.

vient de paraitre

LA CÉLÉBRATION DES SACREMENTS

par Georges Leclerc, c.s.c.

et une équipe liturgique dirigée par

André Legault, c.s.c.

Les RR. PP. J.-P. Asselin, J.-C. Guimond
J.-G. Bélanger, U. Leblanc
M. Brunet, D. Olivier
D. Prescott, G. Sauvé.

213 pages — bibliographie $2.75

En vente dans toutes les librairies et à

FIDES

245 est, boulevard Dorchester, Montréal

Votre Horoscope

SAMEDI, 27 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez dans une impasse, mais pour une brève période, seulement. Il ne faut pas craindre de relever un défi.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous n'aimez pas la discorde et mettez votre savoir-faire à l'empêcher. Développez votre sens pratique.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée qui ne sera pas entièrement satisfaisante, mais qui vous apportera néanmoins du réconfort et de l'esprit.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne confondez pas : prudence et anxiété. Une marque de confiance vous encouragera à faire plus et mieux.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne laissez pas à d'autres le soin de régler vos difficultés. Votre attitude est stimulante et sera un puissant exemple.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Avec certaines personnes vous serez très à l'aise, avec d'autres beaucoup moins, c'est inévitable, il faut vous y faire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous devrez établir des différences et faire des distinctions. On vous communique une nouvelle peu réjouissante.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Perspectives stimulantes sur le plan professionnel. Vous rejetez une offre qui ne vous convient pas.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Prenez le temps de raisonner votre affaire, personne ne peut le faire à votre place. Journée satisfaisante, en partie seulement.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous rencontrez de la résistance au-delà de vos prévisions. Vous constaterez des changements dans votre milieu.

21 janvier au 19 février (Verseau) — L'avenir vous paraîtra plus digne d'intérêt que le présent. Tolérance et patience seront en grande demande, aujourd'hui.

20 février au 20 mars (Poissons) — Contrôlez toute tentation d'extravagance. Dans l'ensemble, la journée sera bonne et répondra à vos ambitions.

SI VOUS ETES NE UN 27 NOVEMBRE

Vous aimez voyager, vous vous intéressez aux questions juridiques et concevez mal une journée sans une période de lecture. Prenez le temps de manger lentement et dormez votre content.

DIMANCHE, 28 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Tenez compte des changements qui s'opèrent dans votre milieu. Vous y gagneriez à maintenir l'équilibre entre: travail, repos et distractions.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Influences planétaires généreuses pour vos intérêts domestiques et vos travaux artistiques. Une invitation vous surprend.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On compte sur vos initiatives. La réalité dépassera grandement ce que votre imagination avait échafaudé.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne laissez pas rouiller votre sens de l'humour. Votre participation à une entreprise en garantira l'efficacité.

24 juillet au 23 août (Lion) — Seuls les gens qui se serviront de leur imagination seront pleinement satisfaits, aujourd'hui. Souriez.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous ne manquerez pas d'originalité, aujourd'hui. Une journée stimulante pour les personnes qui poursuivent des recherches ou des études.

24 septemmre au 23 octobre (Balance) — Soyez chic avec les personnes moins à l'aise que vous. Vous serez bien inspiré en refusant une invitation qui ne vous convient pas.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — La marche des événements confirmera certaines de vos prévisions et vous donnera un supplément de confiance en vous-même.

24 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Demeurez calme pendant une lutte à soutenir ça vous aidera à vaincre les difficultés. Influences planétaires stimulantes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne négligez pas les petites occasions d'être agréable et de faire plaisir. Vous cultivez une nouvelle source d'intérêt.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Demeurez prudent et discret. Vous faites un travail qui portera le sceau d'une grande originalité.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous ferez une trouvaille intéressante sur le plan domestique. Il vous en coûtera de vous adapter à des circonstances nouvelles.

SI VOUS ETES NE UN 18 NOVEMBRE

Votre intuition vous oriente souvent au coeur des problèmes avec un minimum de tâtonnements. Vous aimez vous sentir utile et productif et savez pratiquer l'humilité et la gentillesse.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller